



Rapport

Observatoire financier Communes du Tarn-et-Garonne *Édition 2025 / données 2024*



Juillet 2025

Strates	Communes	Population
Jusqu'à 200 hab	47	5 947
201 à 500 hab	47	13 970
501 à 1 000 hab	40	28 427
1 001 à 2 000 hab	41	58 243
2 001 à 3 500 hab	6	16 256
3 501 à 5 000 hab	7	29 350
+ de 5 000 hab	7	116 895
Total	195	269 088

En Tarn & Garonne 20 communes de plus de 2 000 habitants ...

Note liminaire

... représentent 60 % de la population globale du département.

Strates	Communes	Population
- de 200 hab	24 %	2 %
200 à 500 hab	24 %	5 %
500 à 1 000 hab	21 %	11 %
1 000 à 2 000 hab	21 %	22 %
2 000 à 3 500 hab	3 %	6 %
3 500 à 5 000 hab	4 %	11 %
+ de 5 000 hab	4 %	43 %
Total	100 %	100 %

Analyser la santé financière d'une commune repose sur une méthodologie reconnue mais l'interprétation des résultats qui en découle doit faire l'objet d'une attention particulière. En effet, même si les indicateurs chiffrés retenus en la matière sont objectifs, ils demeurent toujours la conséquence de nombreux paramètres.

Tout d'abord, les politiques publiques locales menées par les élus, leurs orientations budgétaires et in fine leurs arbitrages **impactent bien sûr la structure et l'équilibre financier des collectivités.**

Pour autant, d'autres déterminants territoriaux sont à prendre en considération pour étayer l'analyse et mieux comprendre en conséquence les agrégats financiers. La centralité de la commune dans son bassin de vie, sa densité urbanistique (logements, équipements publics, etc...), son tissu économique, le pouvoir d'achat des ménages qui composent sa population, sa superficie, ses atouts touristiques, sont autant d'aspects qualitatifs qui influencent ses potentialités financières.

Aussi, donner du sens aux chiffres, c'est interpréter et comparer les indicateurs financiers des communes à l'aune, notamment, de leurs caractéristiques intrinsèques.

Ces postulats étant posés, se lancer dans l'élaboration d'un observatoire financier des communes à l'échelle d'un département peut donc paraître ambitieux.

C'est pourtant l'objectif poursuivi par cette étude dédiée aux communes du Tarn-et-Garonne. Afin de ne pas alourdir la lecture du document, un nombre limité d'indicateurs tant qualitatifs (potentialités territoriales) que quantitatifs (agrégats financiers) ont été retenus. Les données budgétaires des 10 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) ne sont pas intégrées.

Cet observatoire 2025 se décline ainsi en 7 indicateurs majeurs regroupés autour des **2 thématiques** ci-dessous :

-Les potentialités territoriales : le revenu imposable des ménages et le potentiel financier des communes ;

-Les agrégats financiers / budgets principaux : l'épargne brute, l'épargne nette, le niveau d'investissement, l'encours de dette et la capacité de désendettement.

Chacun de ces indicateurs fait l'objet d'une définition au travers d'un glossaire présenté en fin de document.

Dans la première partie de l'étude, un focus des 7 indicateurs est présenté pour chacune des 195 communes du département. Une stratification en 7 niveaux de population (tableau ci-contre) a été établie pour en faciliter la lecture tout en permettant des comparatifs cohérents.

La seconde partie de l'étude présente une synthèse générale des indicateurs à l'échelle du département et en fonction des valeurs moyennes pour chaque strate de communes. Un comparatif de ces moyennes est réalisé avec les données chiffrées des communes des autres départements d'Occitanie. En ce qui concerne les **agrégats financiers**, une mise en perspective des résultats obtenus au niveau de chaque strate est faite **par rapport aux chiffres des années 2023, 2022, 2021, 2020 et 2019.** Cela permet, entre autre, de mesurer les **effets de la crise sanitaire (2020)** et de la **poussée inflationniste (2022)** sur les finances locales.

Cet observatoire 2025 relatif aux données 2024 constitue en quelque sorte un **baromètre de la santé financière des communes du Tarn & Garonne** à un instant donné. Il permet, en outre, d'inscrire la comparabilité des indicateurs dans le temps.

NB : Les observatoires 2025, 2024, 2023, 2022 et 2021 sont téléchargeables sur le site : www.gb-conseil.net dans la rubrique « publications ».

Sommaire

		Page
1	Potentialité	4
1.1	<i>Revenu imposable moyen par habitant</i>	5
1.2	<i>Potentiel financier par habitant</i>	13
1.3	<i>Synthèse</i>	21
2	Performance	24
2.1	<i>Épargne brute</i>	25
2.2	<i>Épargne nette</i>	33
2.3	<i>Synthèse</i>	41
3	Investissement	46
3.1	<i>Dépenses d'équipements</i>	47
3.2	<i>Synthèse</i>	55
4	Endettement	58
4.1	<i>Encours de dette</i>	59
4.2	<i>Capacité de désendettement</i>	67
4.3	<i>Synthèse</i>	75
5	Synthèse générale et conclusion	80
6	Glossaire	115

1

Potentialité

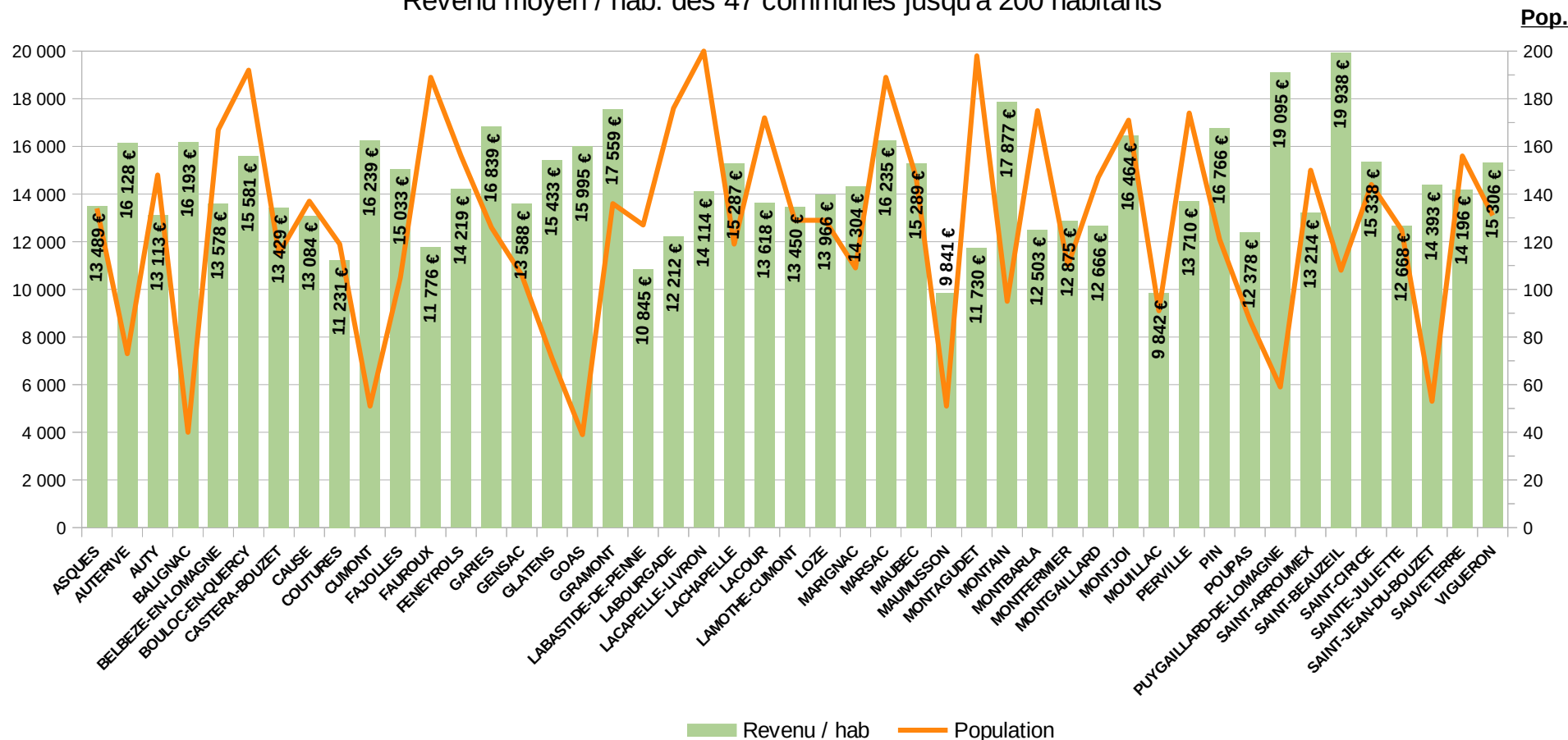
1.1

Revenu imposable moyen par habitant

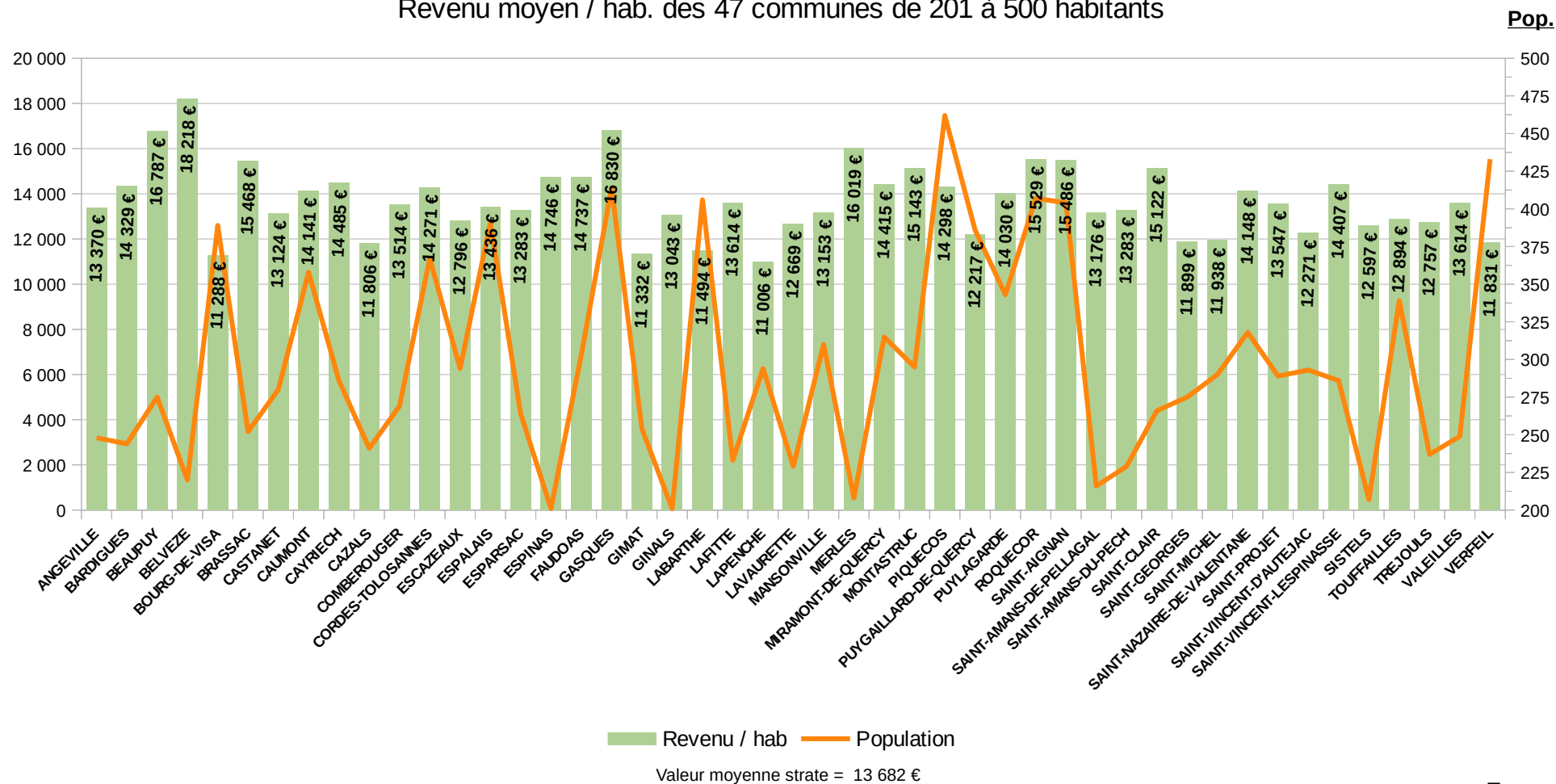
Définition : c'est le revenu issu des critères de répartition de la dotation globale de fonctionnement (D.G.F) établie et diffusée par la Direction Générale des Collectivités Locales (D.G.C.L) rapporté à la population Insee de chaque commune.

Source des données : Finestia / Dgfip

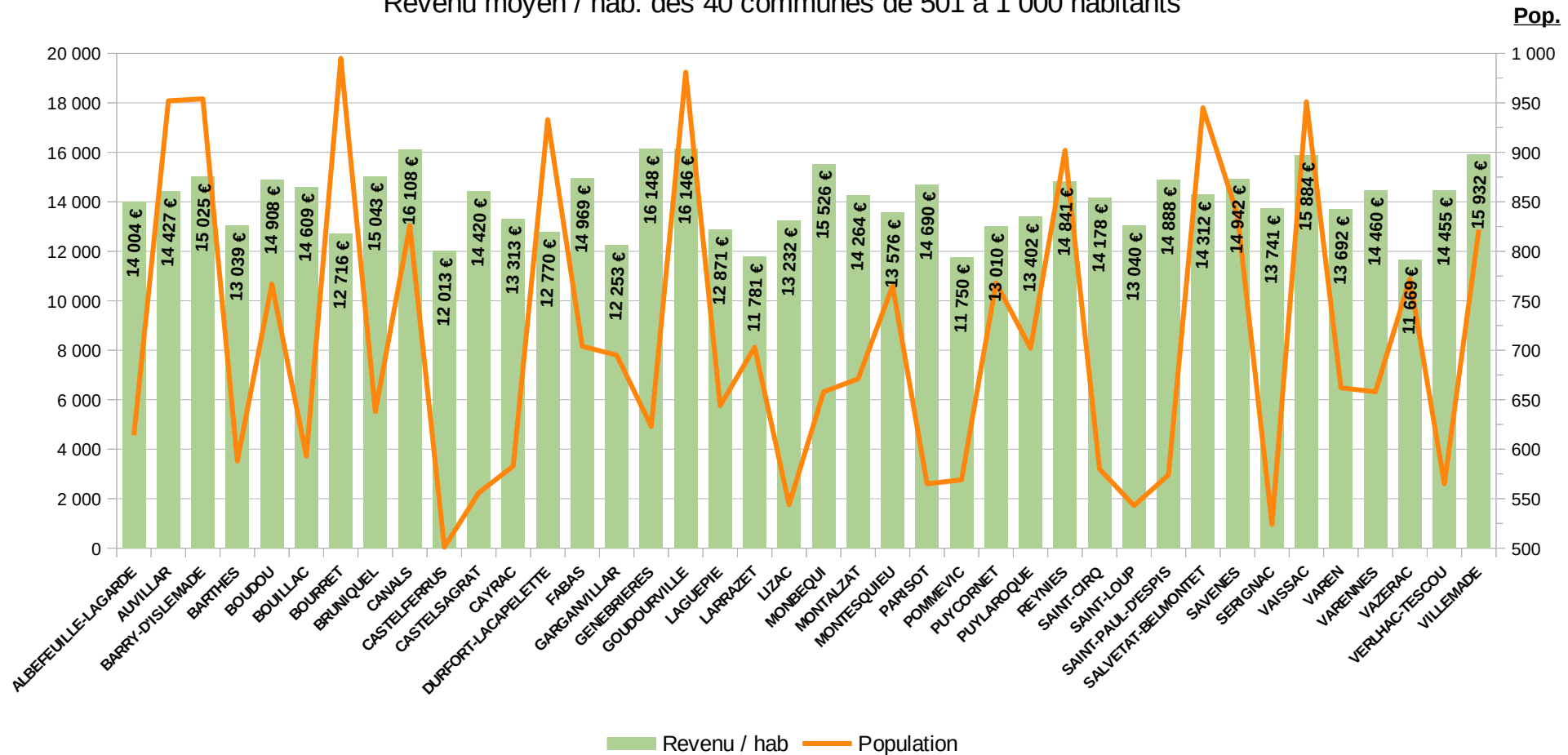
Revenu moyen / hab. des 47 communes jusqu'à 200 habitants



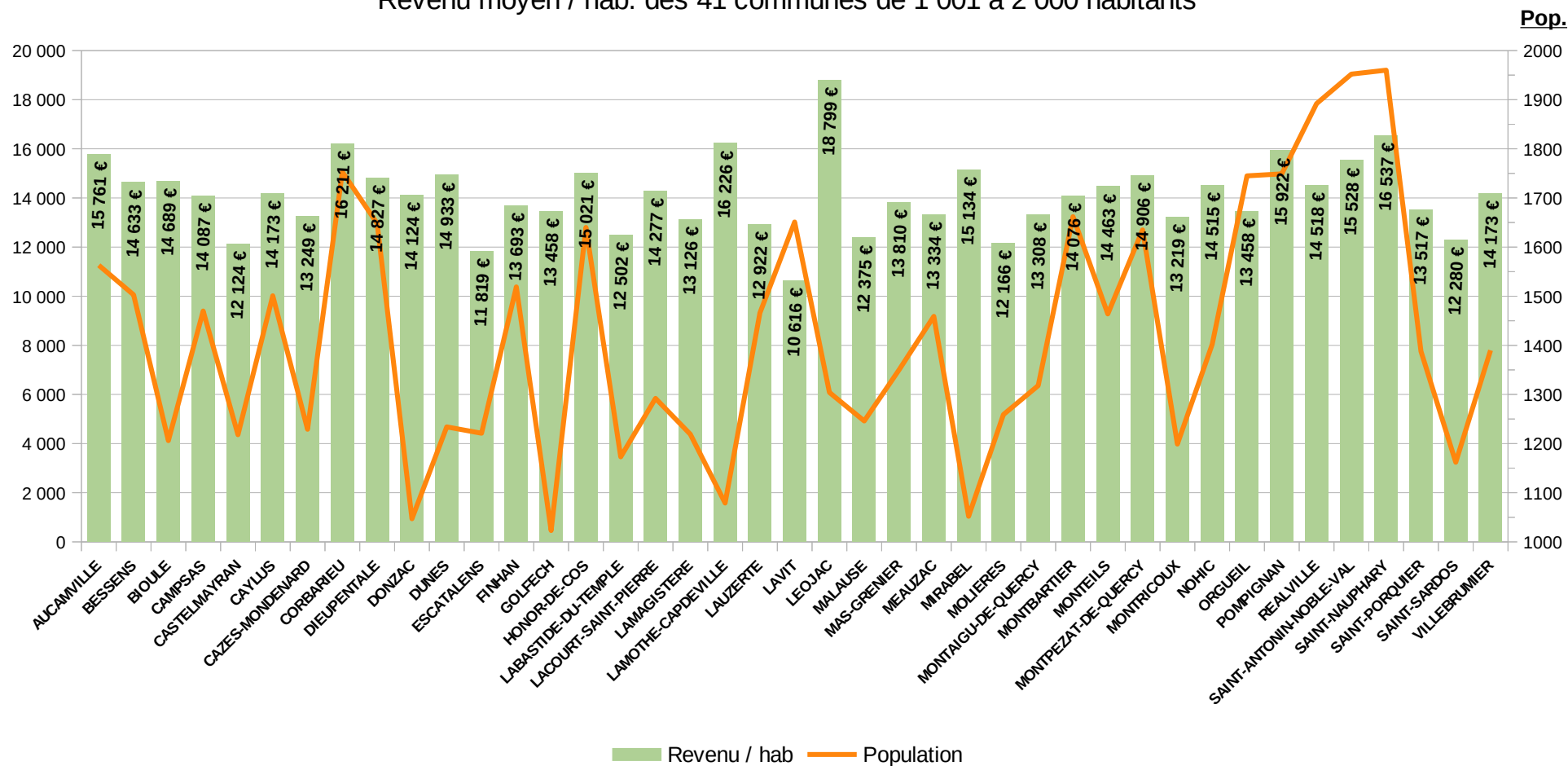
Revenu moyen / hab. des 47 communes de 201 à 500 habitants



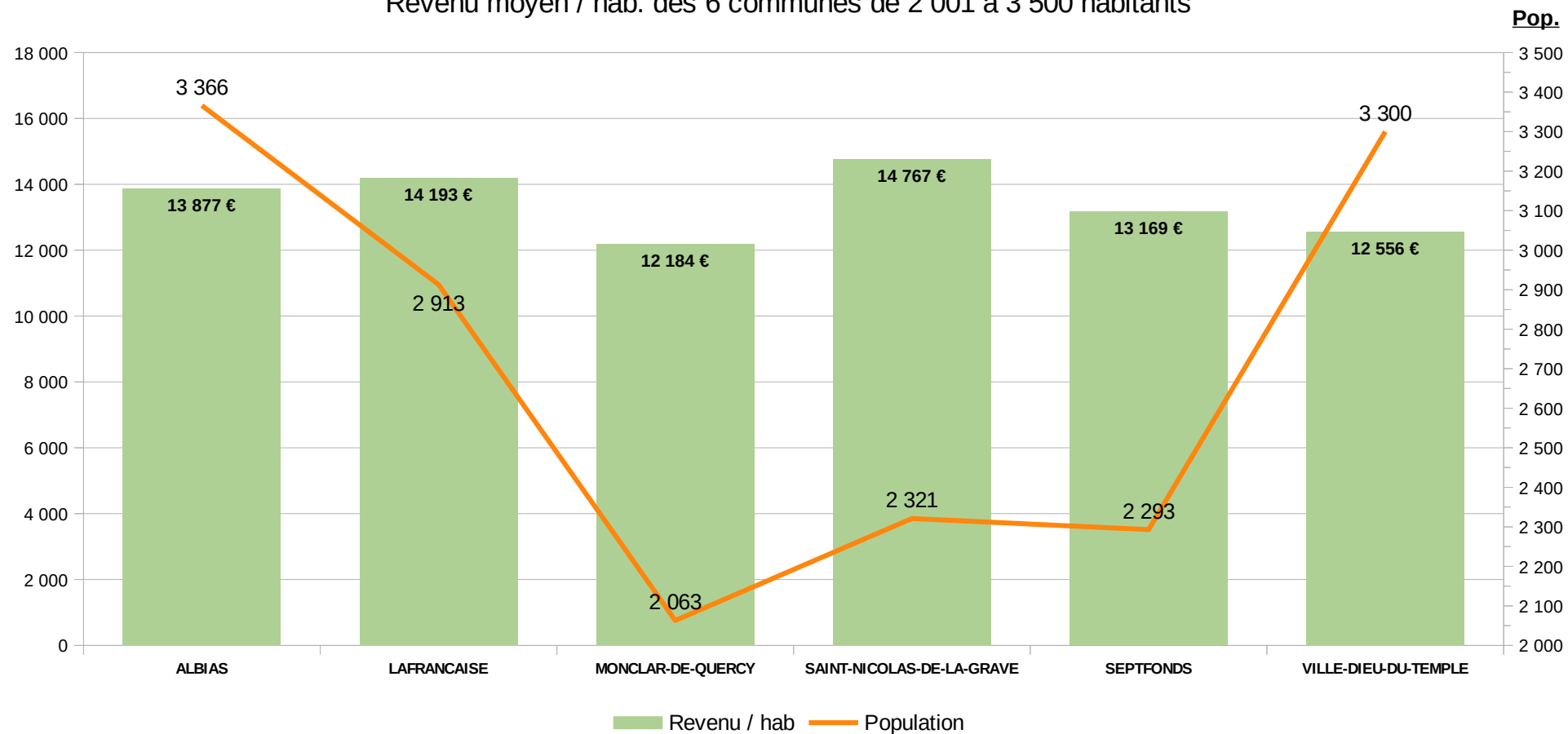
Revenu moyen / hab. des 40 communes de 501 à 1 000 habitants



Revenu moyen / hab. des 41 communes de 1 001 à 2 000 habitants

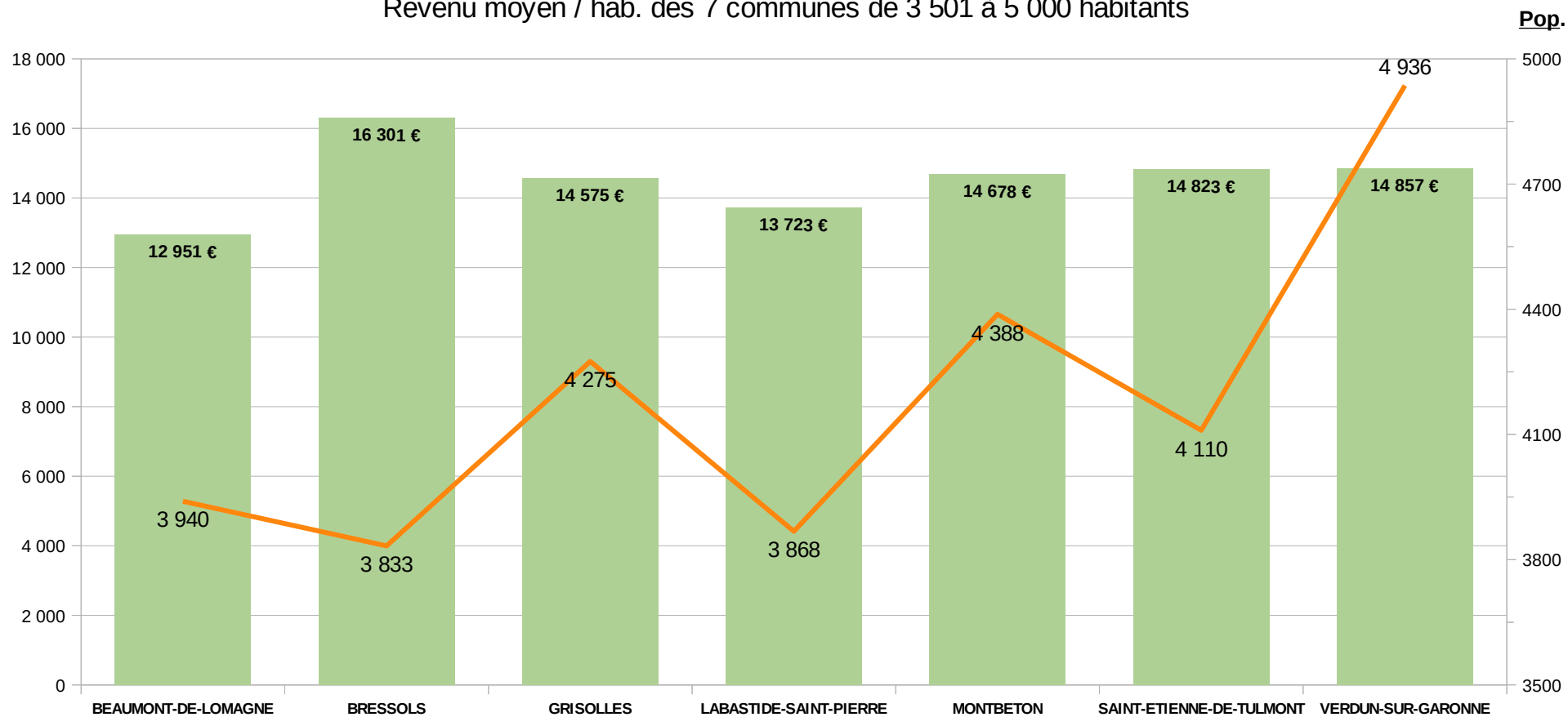


Revenu moyen / hab. des 6 communes de 2 001 à 3 500 habitants



Valeur moyenne strate = 13 478 €

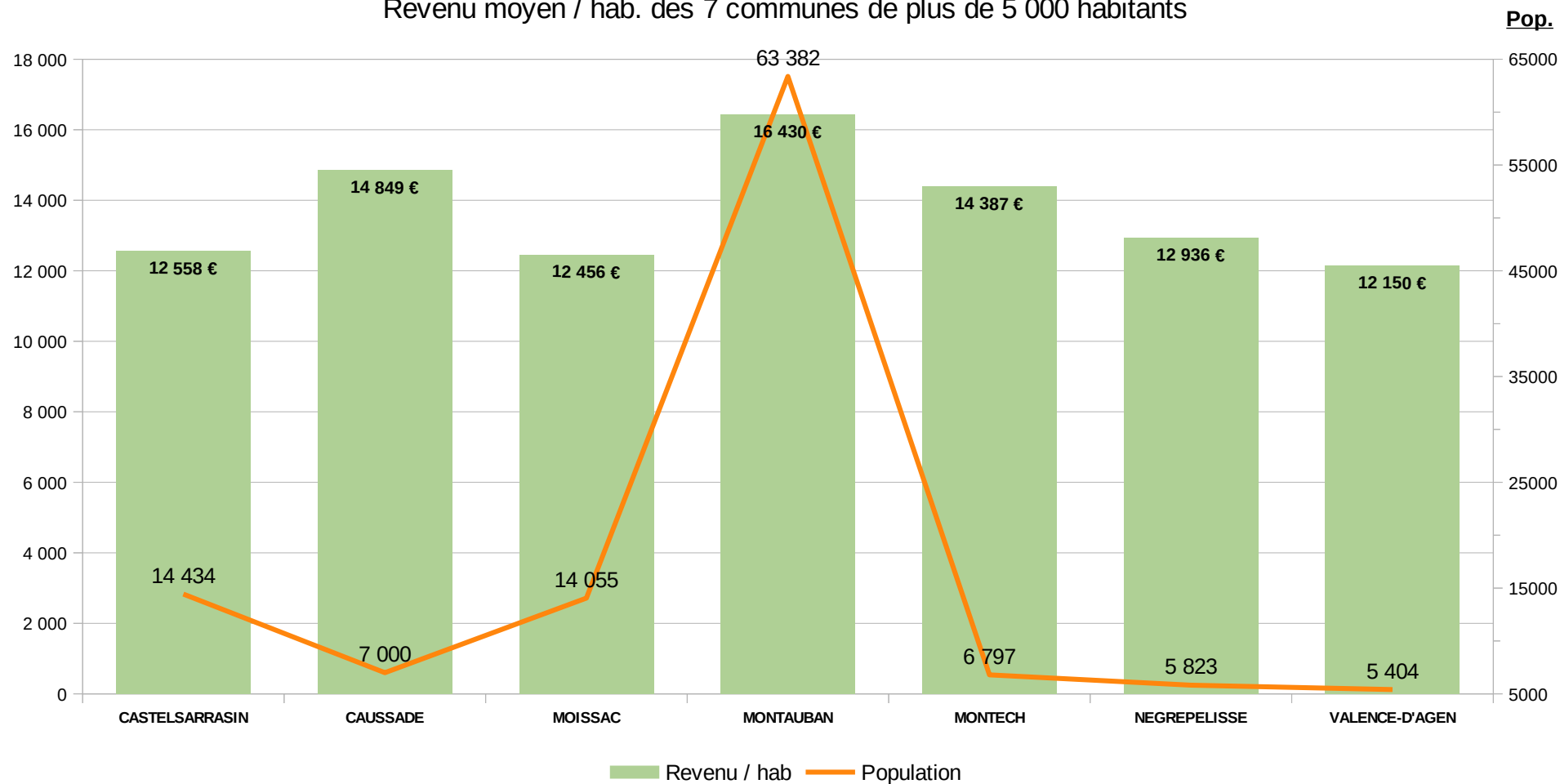
Revenu moyen / hab. des 7 communes de 3 501 à 5 000 habitants



Revenu / hab. Population

Valeur moyenne strate = 14 568 €

Revenu moyen / hab. des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 14 889 €

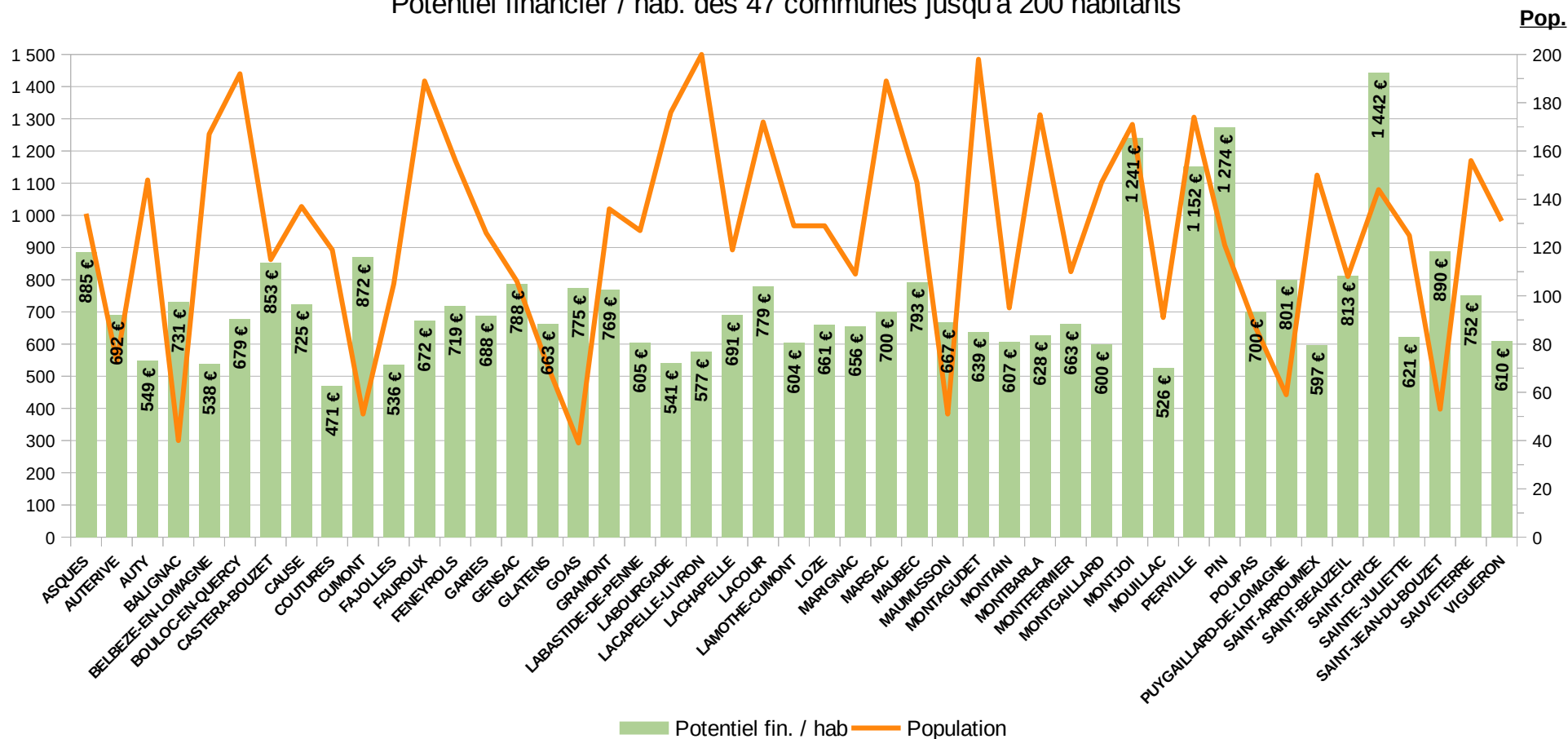
1.2

Potentiel financier par habitant

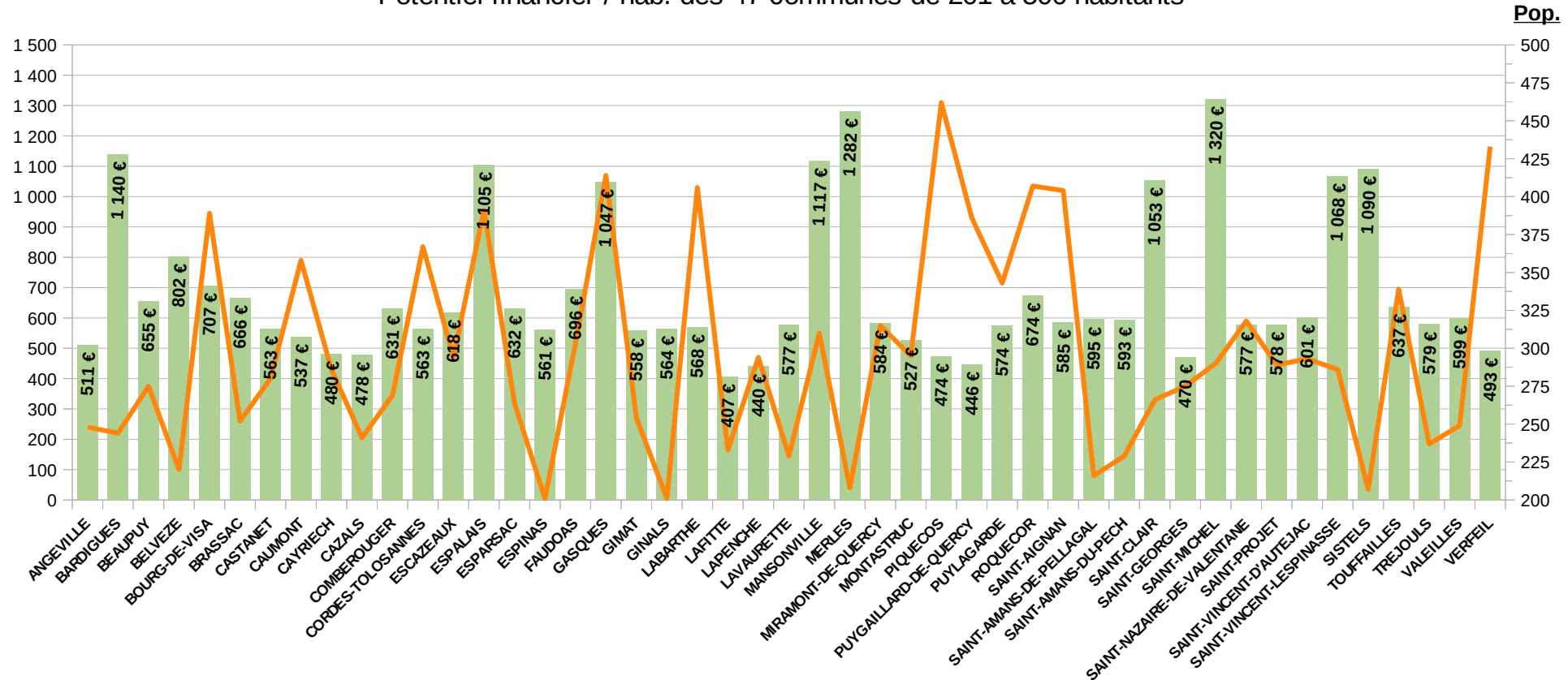
Définition : le potentiel financier permet de prendre en compte l'ensemble des ressources stables d'une collectivité. En effet, outre la capacité de la collectivité à mobiliser des ressources fiscales (potentiel fiscal) s'ajoute la richesse tirée de certaines dotations versées par l'État de manière mécanique et récurrente. L'agrégat ainsi déterminé est rapporté à la population de la commune. C'est un indicateur comparatif de richesse des communes.

Source des données : Finestia / Dgfip

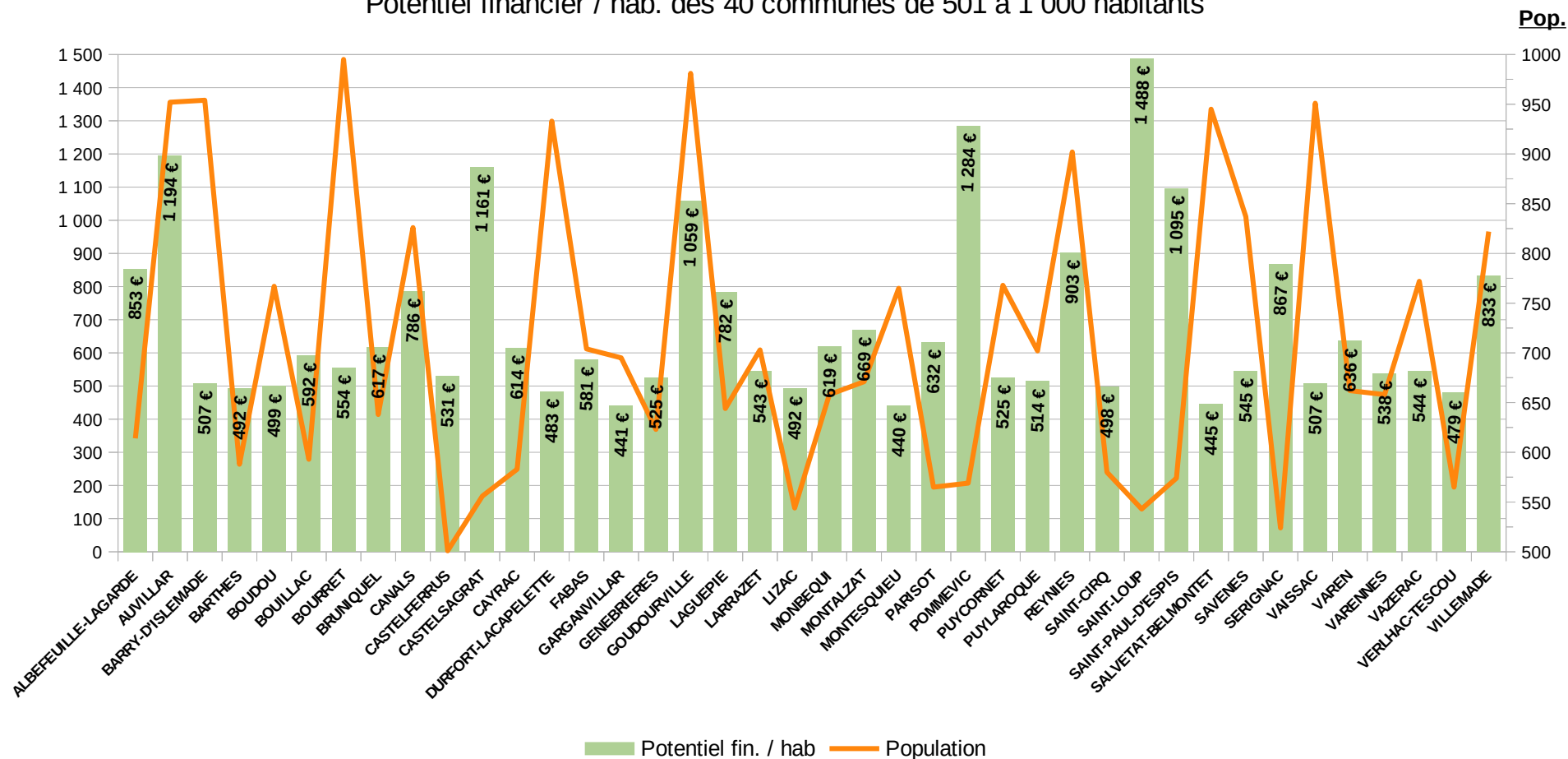
Potentiel financier / hab. des 47 communes jusqu'à 200 habitants



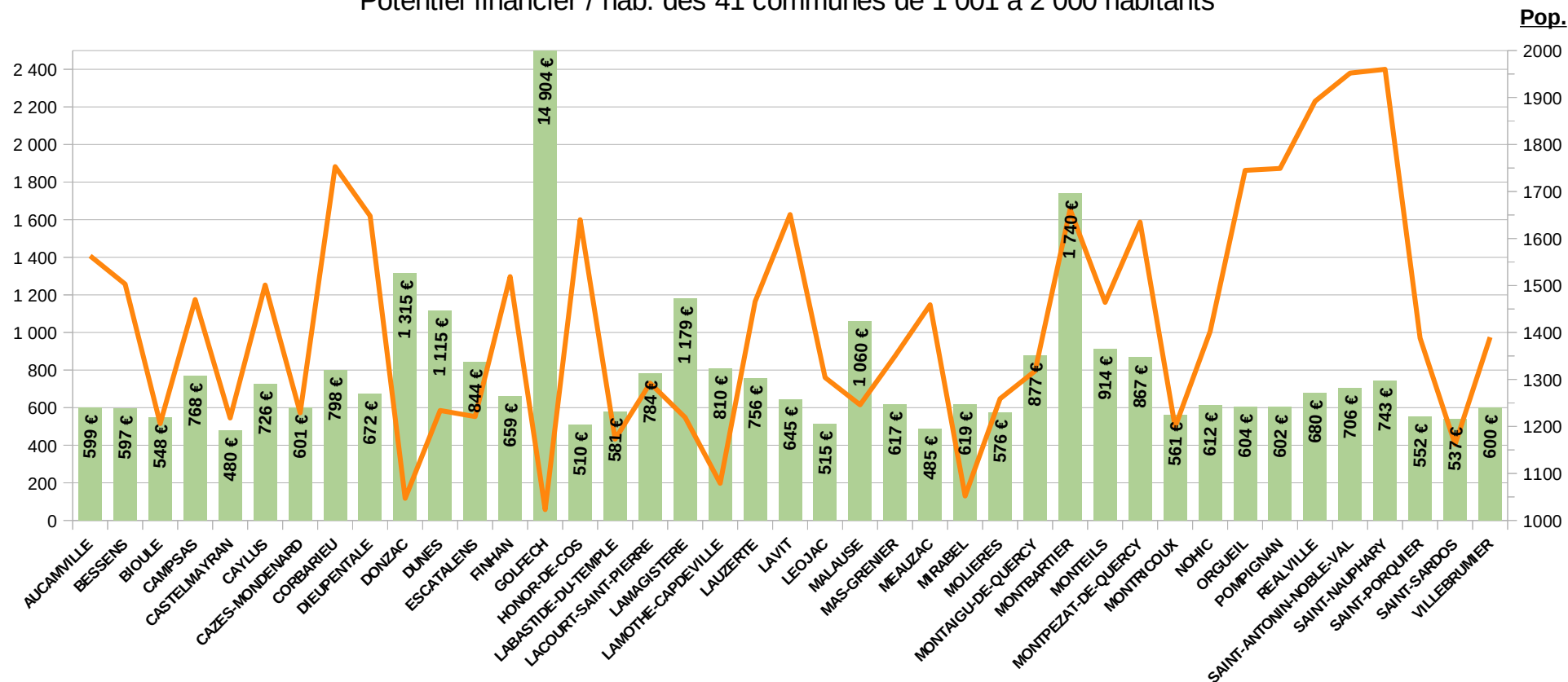
Potentiel financier / hab. des 47 communes de 201 à 500 habitants



Potentiel financier / hab. des 40 communes de 501 à 1 000 habitants



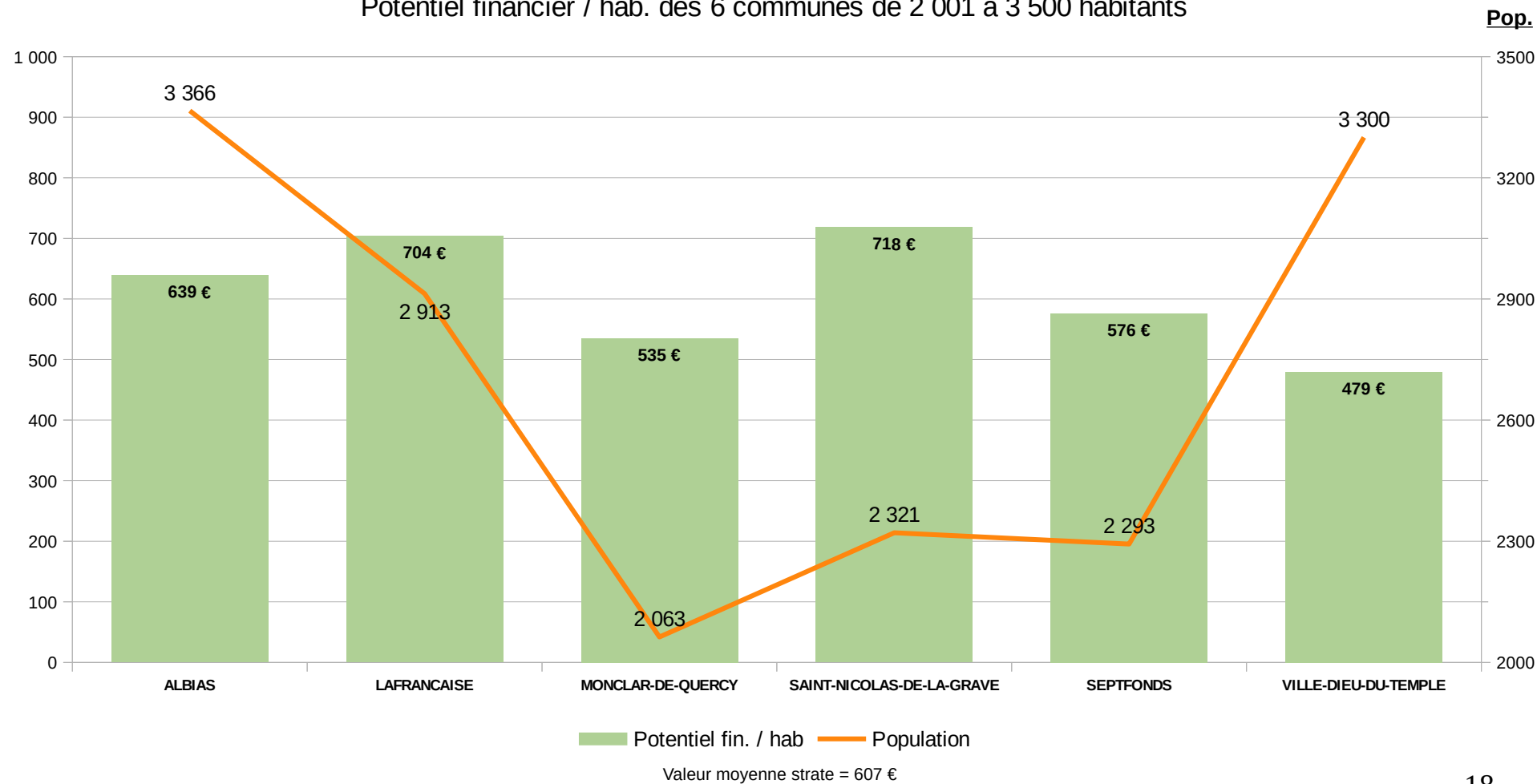
Potentiel financier / hab. des 41 communes de 1 001 à 2 000 habitants



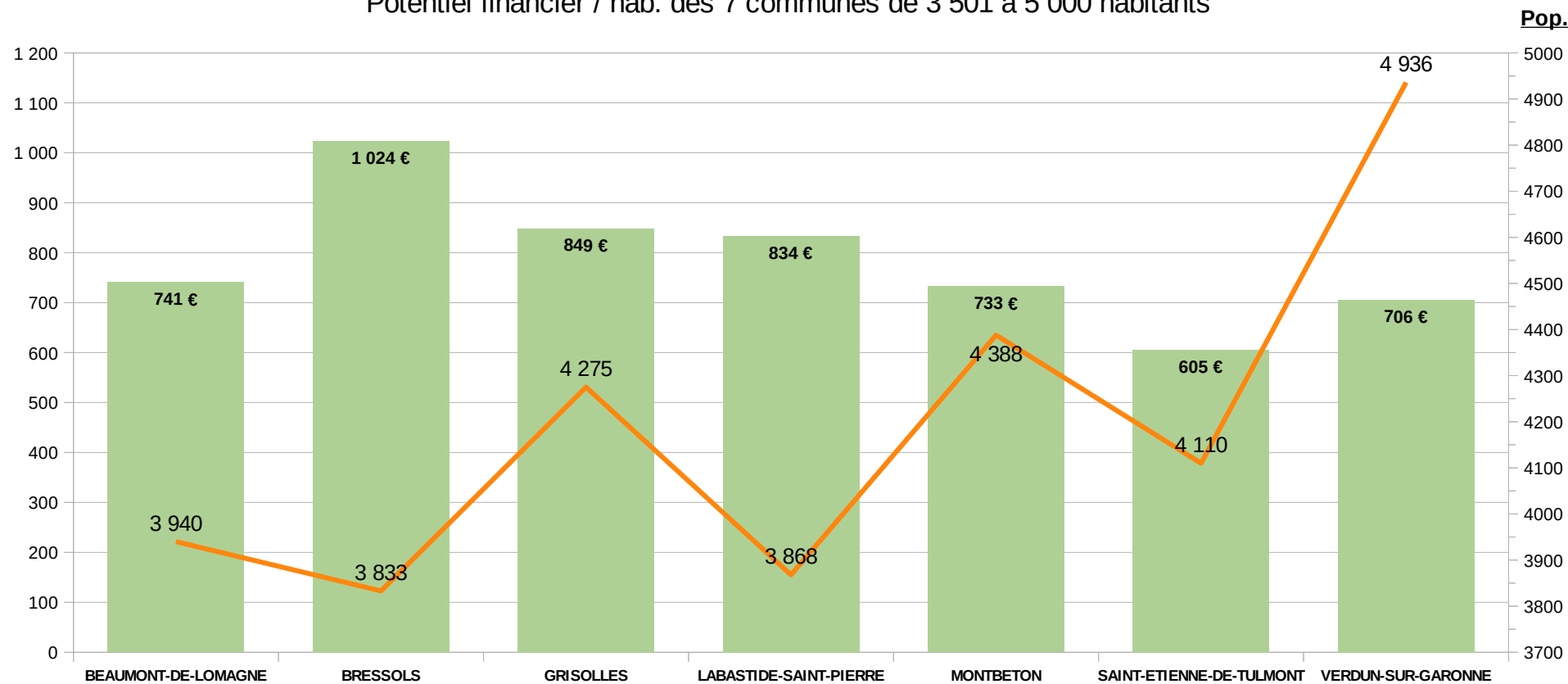
■ Potentiel fin. / hab — Population

Valeur moyenne strate = 983 € (735 € hors Golfech)

Potentiel financier / hab. des 6 communes de 2 001 à 3 500 habitants



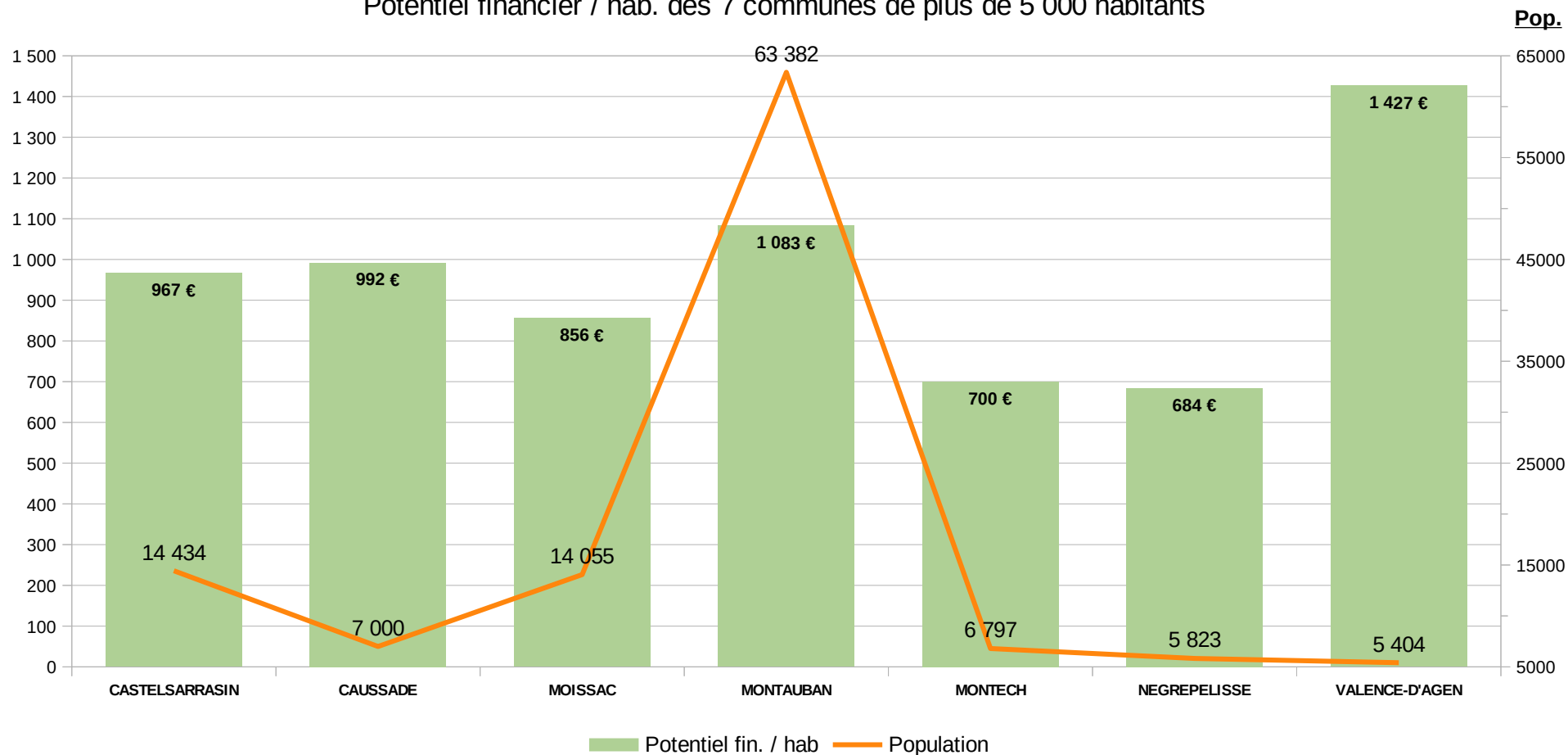
Potentiel financier / hab. des 7 communes de 3 501 à 5 000 habitants



■ Potentiel fin. / hab — Population

Valeur moyenne strate = 780 €

Potentiel financier / hab. des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 1 010 €

1.3

Synthèse

Revenu moyen par habitant - Synthèse

En résumé, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Il n'y a pas une corrélation systématique entre le revenu moyen par habitant et la taille de la commune exprimée en fonction de sa démographie (cf pages 6 à 12).
- Une grande dispersion des valeurs puisque le revenu moyen par habitant le plus bas est de 9 841 € et plus haut s'élève à 19 937 €, soit le double.
- Le revenu moyen par habitant toutes communes confondues est de 14 457 € (cf tableau ci-dessous).
- Il faut souligner que les revenus moyens les plus bas mais aussi les plus hauts sont concentrés dans les communes de moins de 500 habitants. Enfin, notons que 90 % des communes enregistrent un revenu moyen par habitant supérieur à 12 000 €. Cf tableau ci-dessous :

Nombre de communes par tranches de revenu imposable / habitant selon les 7 strates de population

Strates	Tranches de revenu imposable / hab				Total	Valeur moyenne strate
	≤ 10 000 €	10 001 à 12 000 €	12 001 à 14 000 €	> 14 000 €		
Jusqu'à 200 hab	2	4	17	24	47	14 154 €
201 à 500 hab		8	19	20	47	13 682 €
501 à 1 000 hab		3	14	23	40	14 121 €
1 001 à 2 000 hab		2	16	23	41	14 188 €
2 001 à 3 500 hab			4	2	6	13 478 €
3 501 à 5 000 hab			2	5	7	14 568 €
+ de 5 000 hab			4	3	7	14 889 €
Total communes	2	17	76	100	195	14 457 €
Répartition	1 %	9 %	39 %	51 %	100 %	

Potentiel financier par habitant - Synthèse

En résumé, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Une grande dispersion des valeurs puisque le potentiel financier par habitant le plus bas affiche 407 € et le plus haut 1 740 €, soit quasiment 4 fois plus (cf pages 14 à 20). Une commune du département atteint une valeur atypique qui doit être isolée puisque son potentiel financier par habitant s'élève à 14 904 € (cf page 17) ; il s'agit de Golfech en raison de l'implantation de la centrale nucléaire sur son territoire.
- Le potentiel financier moyen, toutes communes confondues, est de 896 € (cf tableau ci-dessous).
- A quelques exceptions près, il apparaît une certaine corrélation entre la taille des collectivités et le potentiel financier par habitant. La densité du tissu économique en milieu urbain et péri-urbain permet, en effet, de disposer d'un potentiel fiscal (intégré au potentiel financier) souvent supérieur à celui des communes rurales.
- Il faut souligner que la majeure partie des communes (83%) a un potentiel financier par habitant qui n'excède pas 900 €. Cf tableau ci-dessous :

Nombre de communes par tranches de potentiel financier / habitant selon les 7 strates de population

Strates	Tranches de potentiel fin. / hab				Total	Valeur moyenne strate
	≤ 600 €	601 à 900 €	901 à 1 200 €	> 1 200 €		
Jusqu'à 200 hab	8	35	1	3	47	732 €
201 à 500 hab	27	11	7	2	47	676 €
501 à 1 000 hab	22	11	5	2	40	678 €
1 001 à 2 000 hab	13	21	4	3	41	983 €
2 001 à 3 500 hab	3	3	0	0	6	607 €
3 501 à 5 000 hab	0	6	1	0	7	780 €
+ de 5 000 hab	0	3	3	1	7	1 010 €
Total communes	73	90	21	11	195	896 €
Répartition	37 %	46 %	11 %	6 %	100 %	

2

Performance

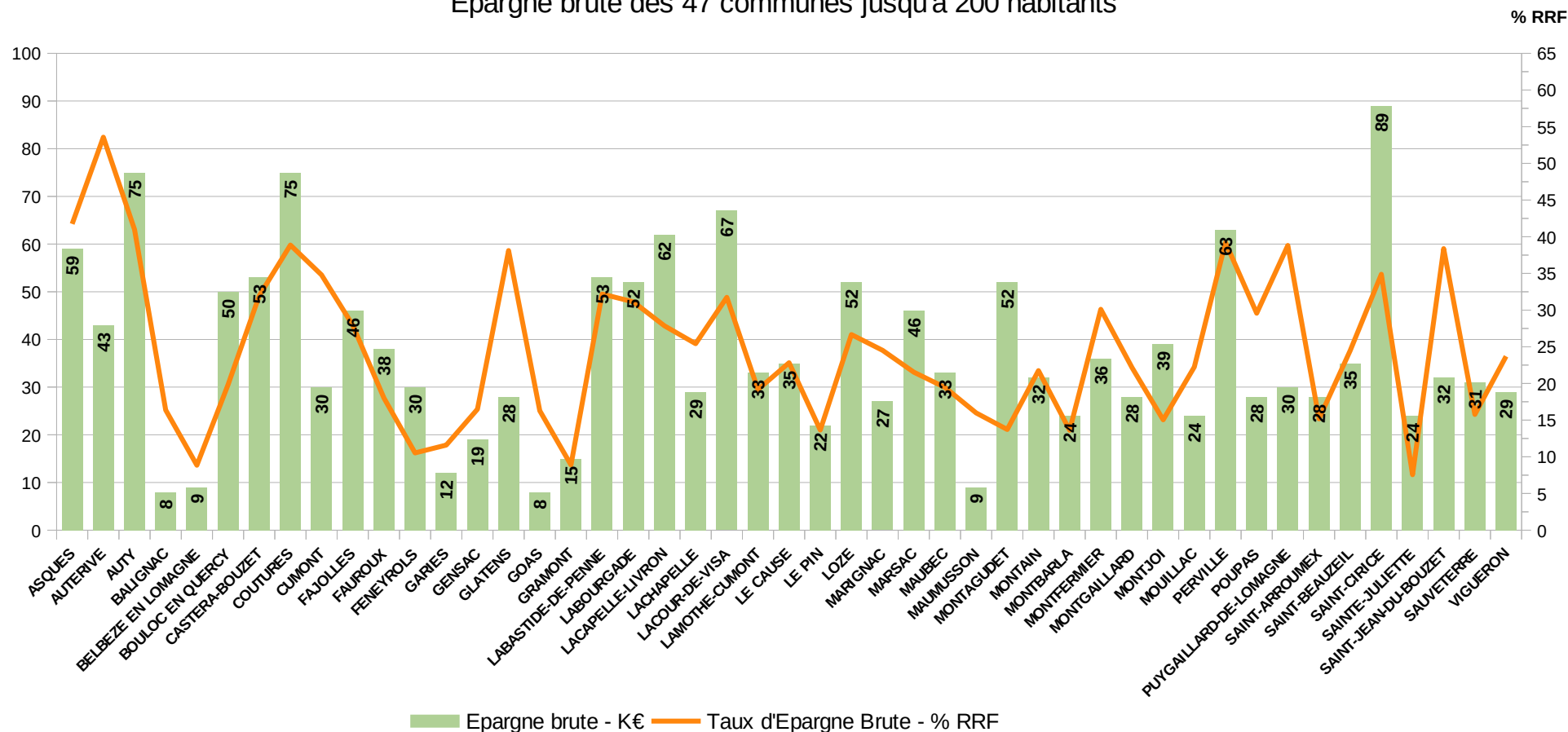
2.1

Épargne brute

Définition : L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement) mesure l'excédent financier généré par le fonctionnement de la collectivité. Il est rapporté au total des recettes réelles de fonctionnement (RRF) pour déterminer le taux d'épargne brute. Cela permet de pondérer la performance exprimée en valeur absolue en fonction de la taille et/ou de la surface financière de chaque commune.

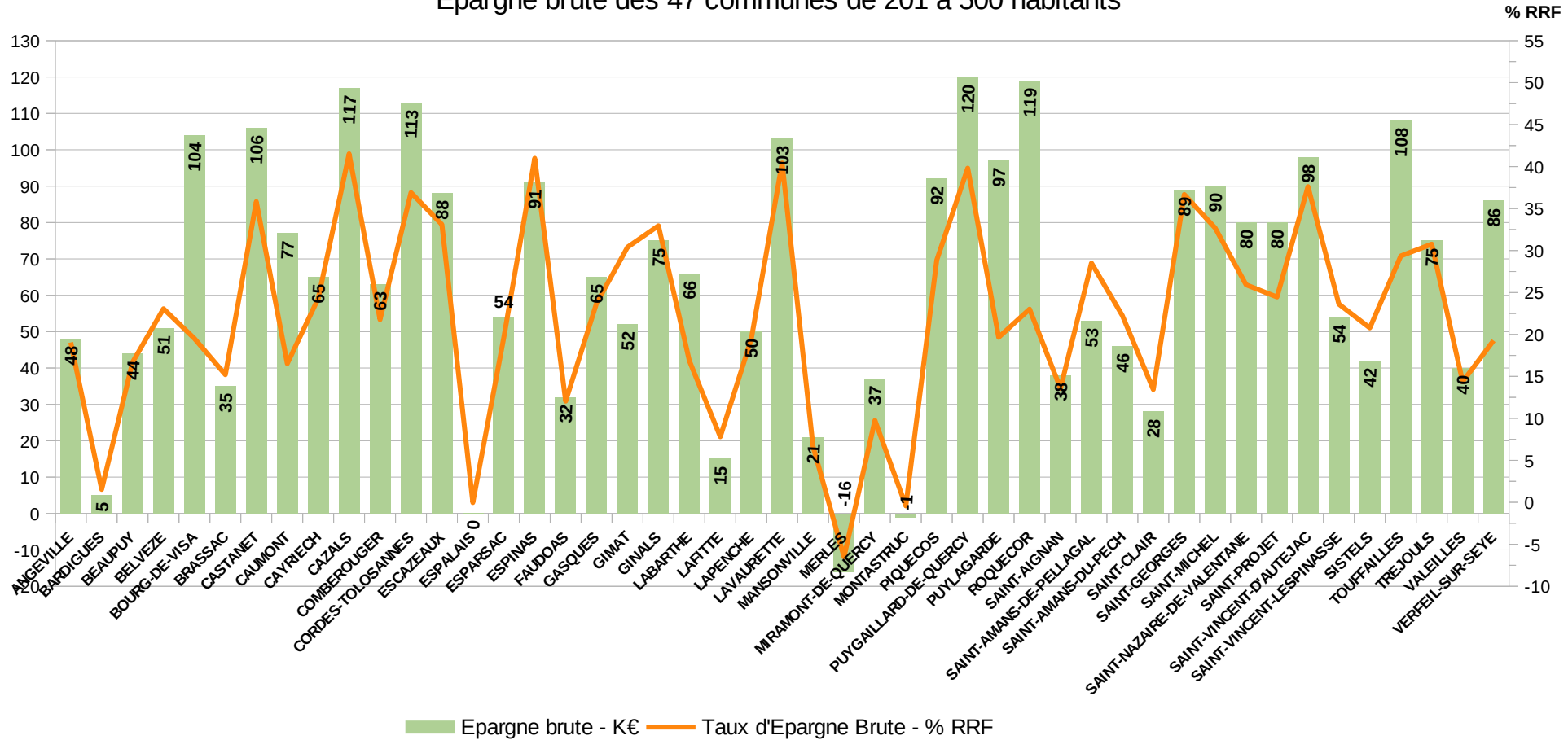
Source des données : Finestia / Dgfip

Epargne brute des 47 communes jusqu'à 200 habitants



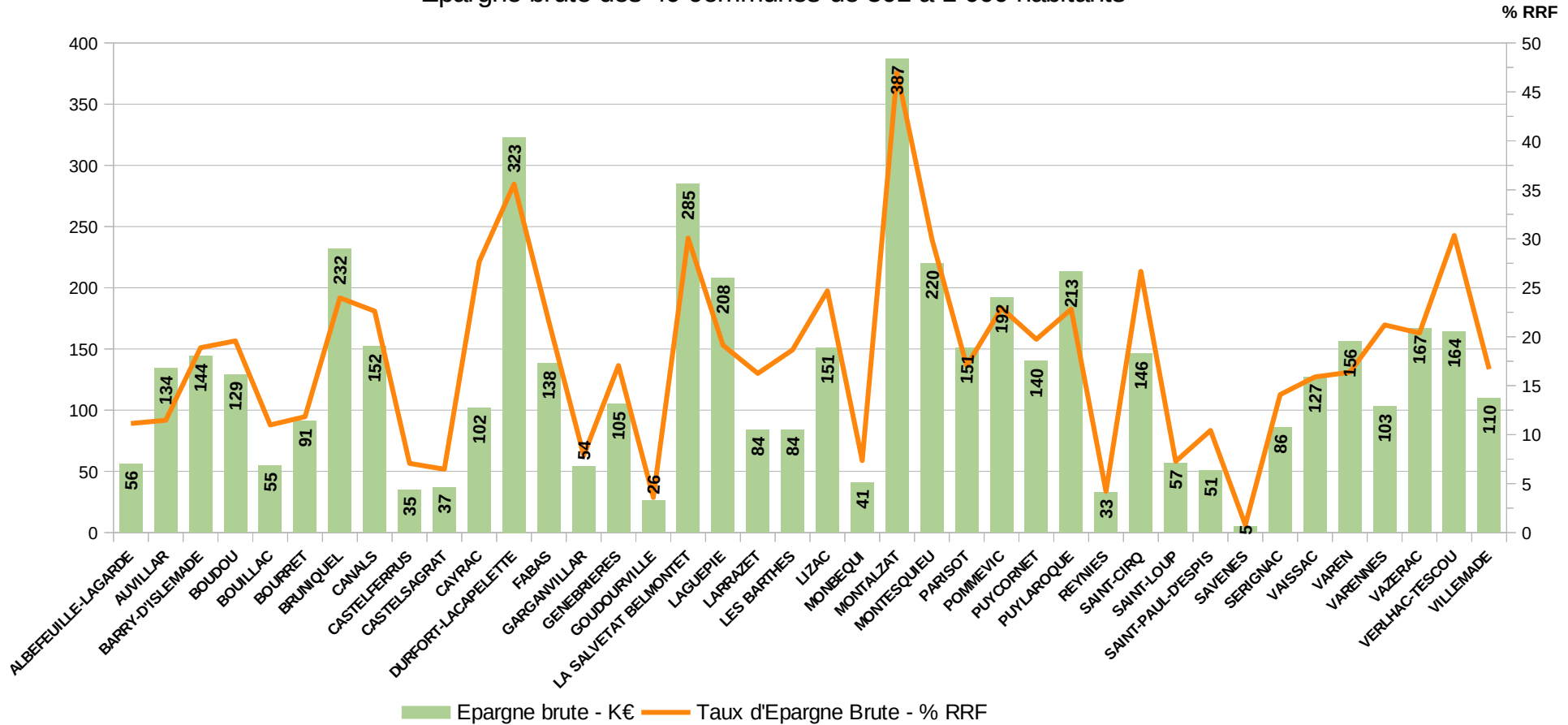
Valeur moyenne strate = 37 K€

Epargne brute des 47 communes de 201 à 500 habitants

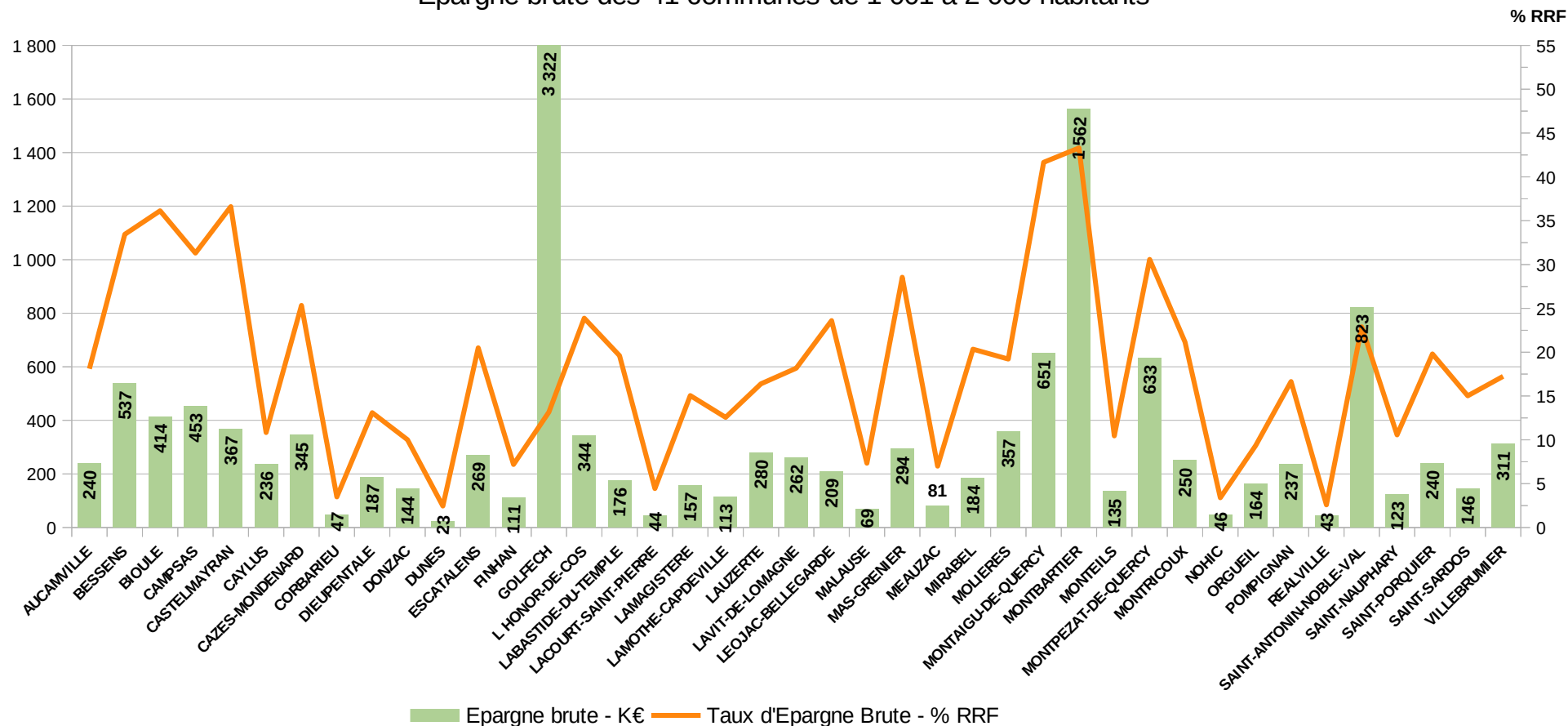


Valeur moyenne strate = 64 K€

Epargne brute des 40 communes de 501 à 1 000 habitants

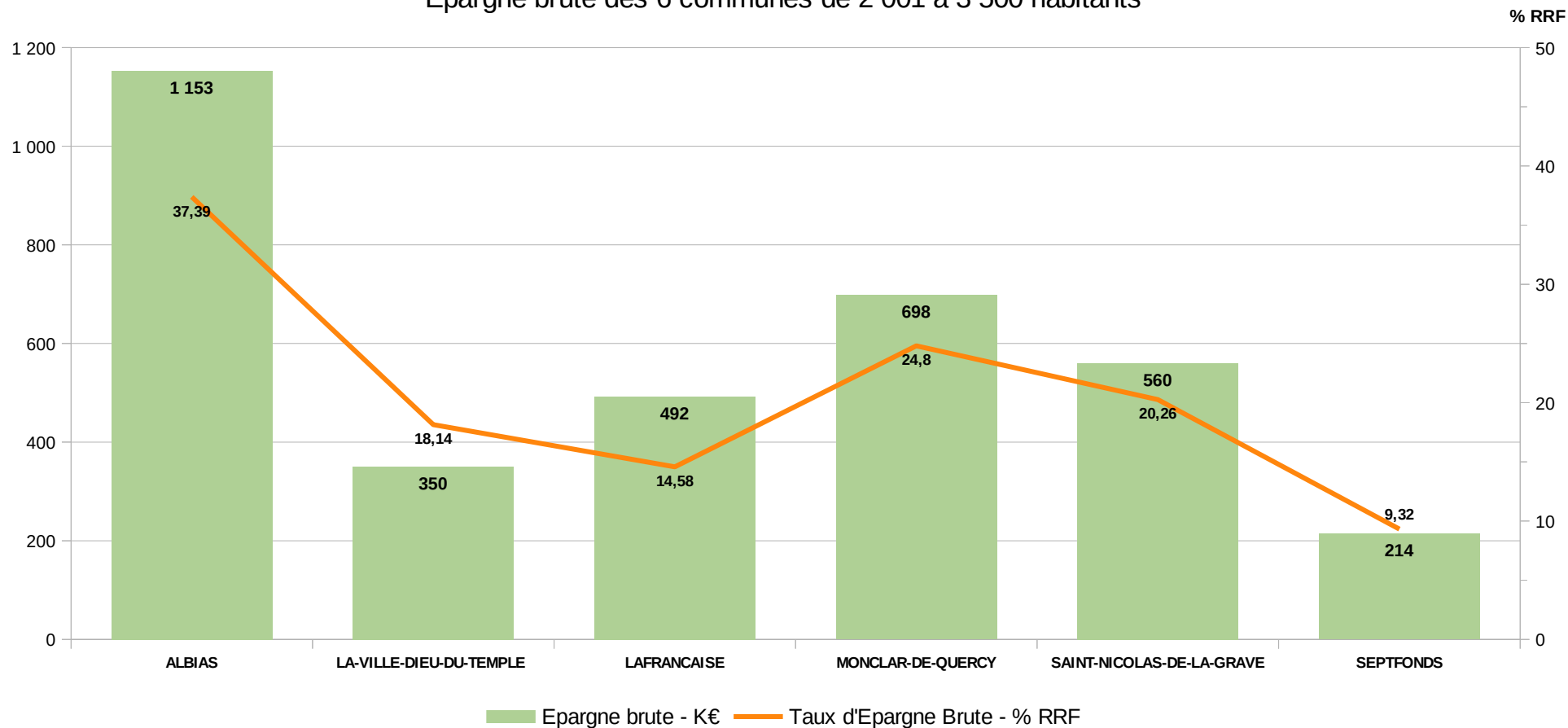


Epargne brute des 41 communes de 1 001 à 2 000 habitants



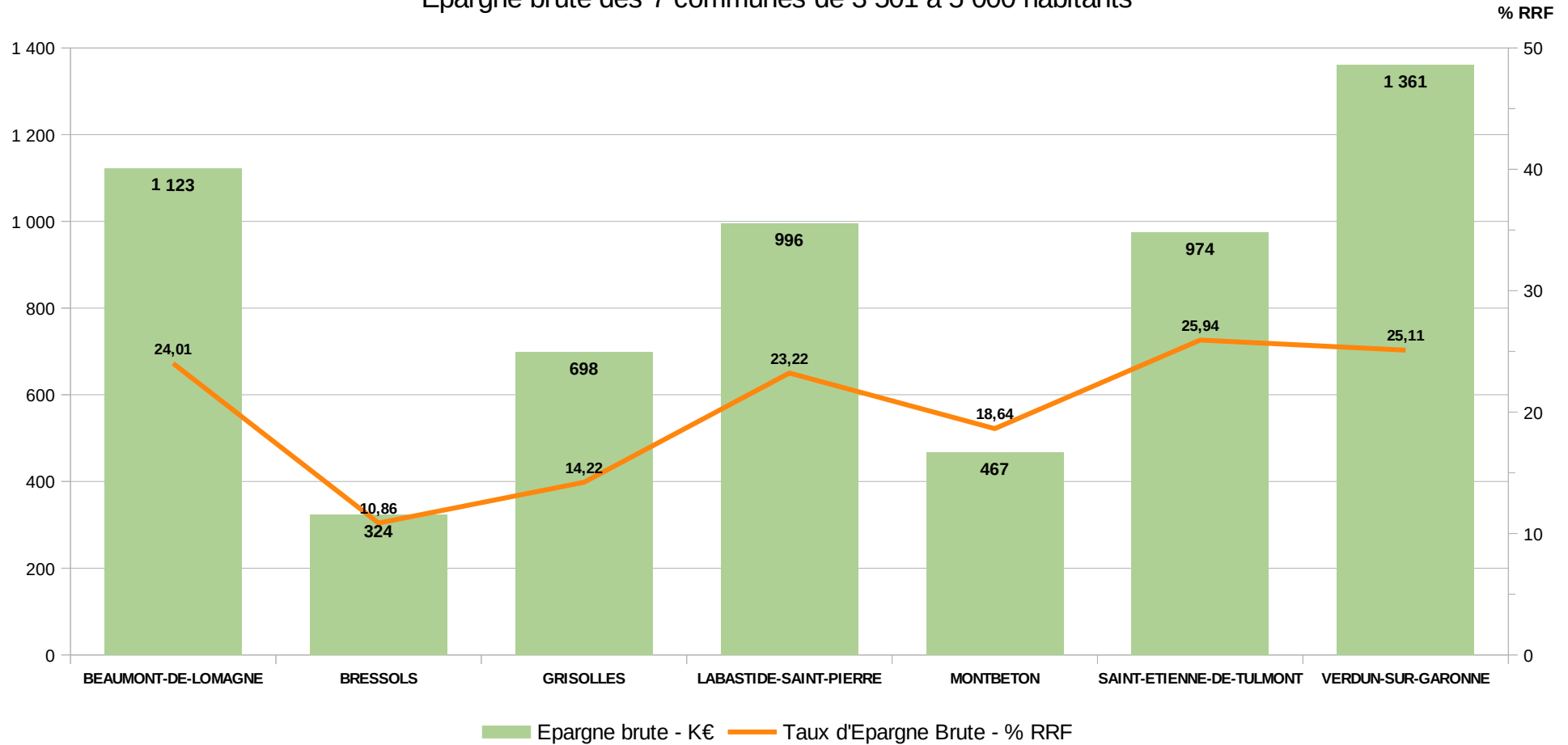
Valeur moyenne strate = 357 K€

Epargne brute des 6 communes de 2 001 à 3 500 habitants



Valeur moyenne strate = 578 K€

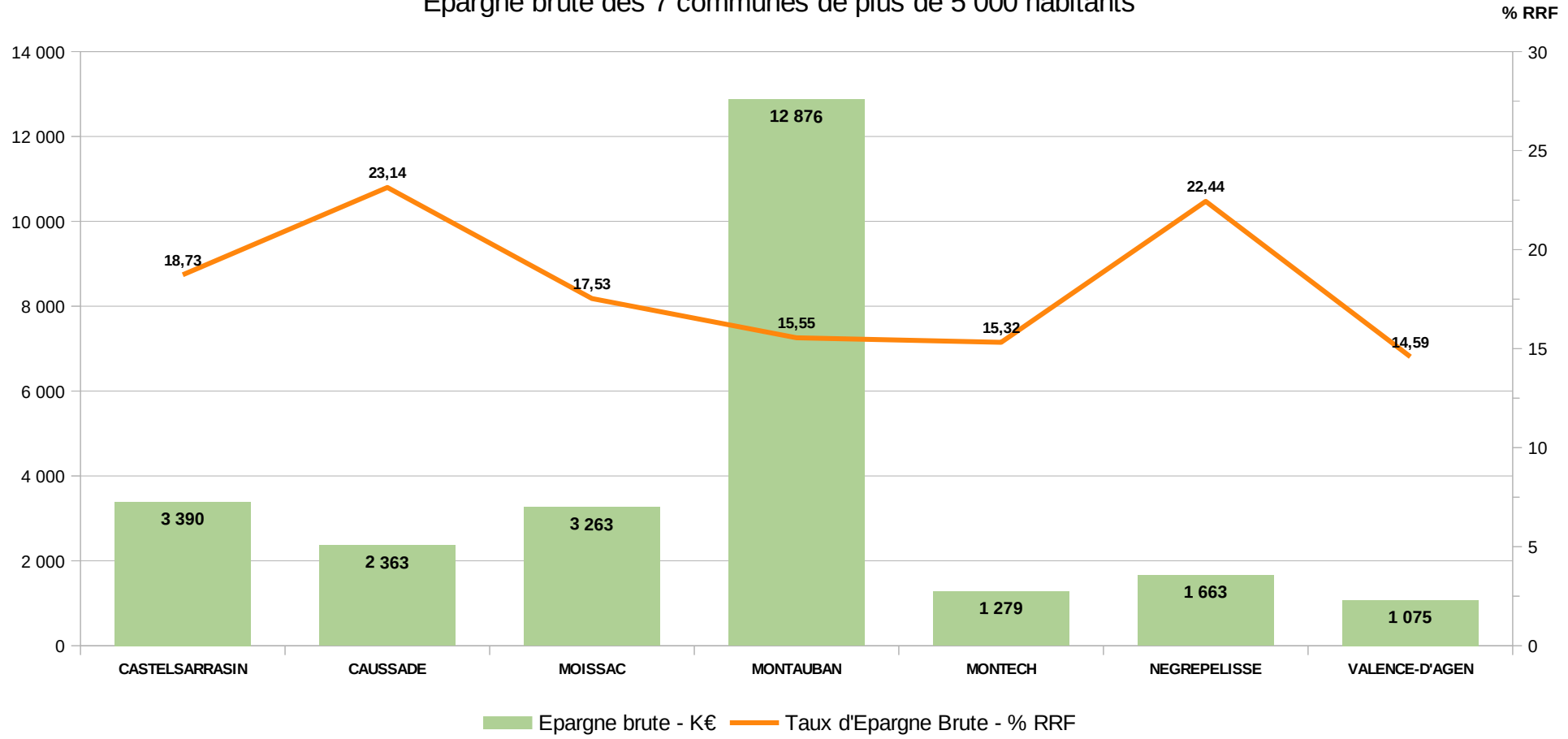
Epargne brute des 7 communes de 3 501 à 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 678 K€

% RRF

Epargne brute des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 3 527 K€

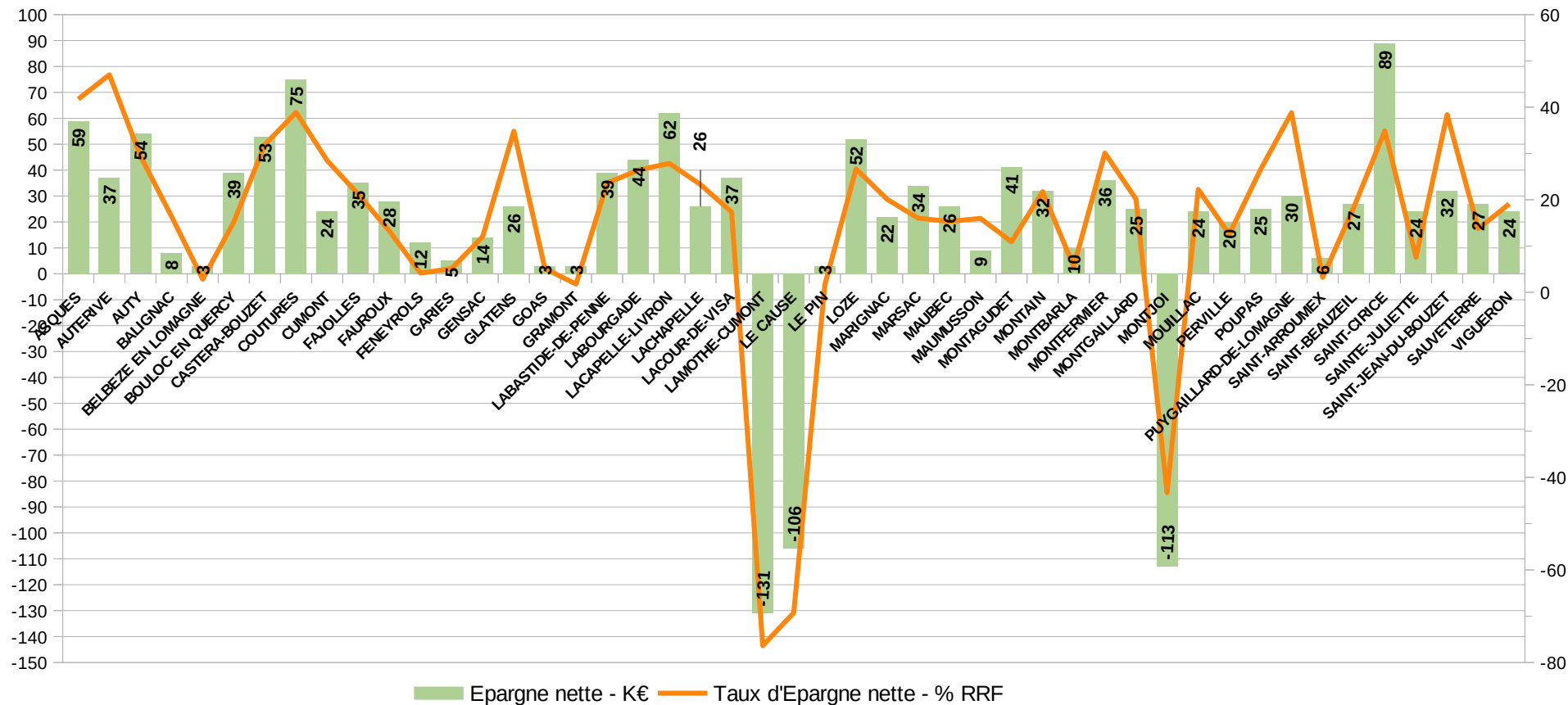
2.2

Épargne nette

Définition : L'épargne nette constitue l'autofinancement disponible après service de la dette. Elle est donc déterminée en défalquant de l'épargne brute les remboursements d'emprunts (part en capital) . L'agrégat ainsi obtenu est rapporté au total des recettes réelles de fonctionnement (RRF) afin de déterminer le taux d'épargne nette. Cela permet de pondérer la performance exprimée en valeur absolue en fonction de la taille et/ou de la surface financière de chaque commune.

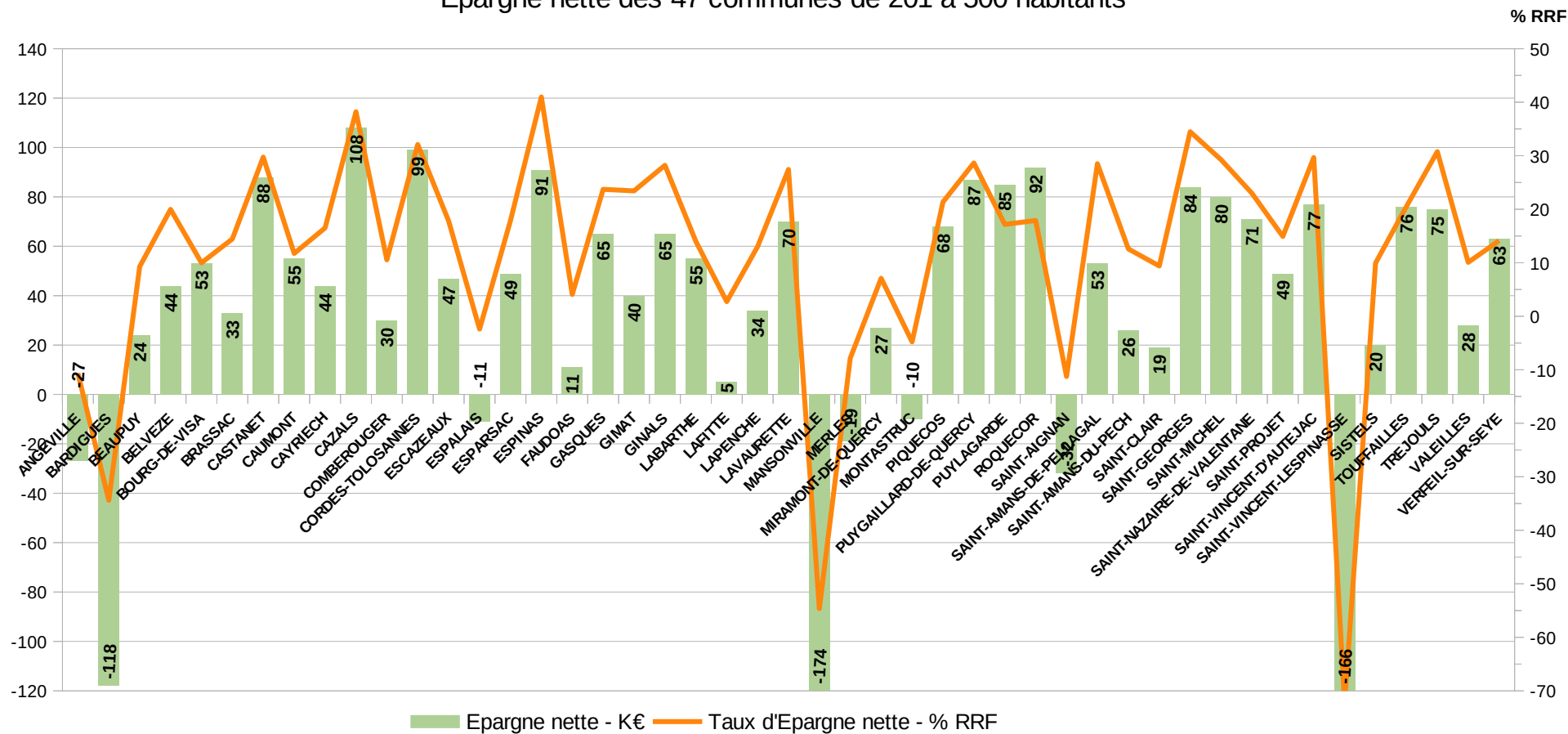
Source des données : Finestia / Dgfip

Epargne nette des 47 communes jusqu'à 200 habitants



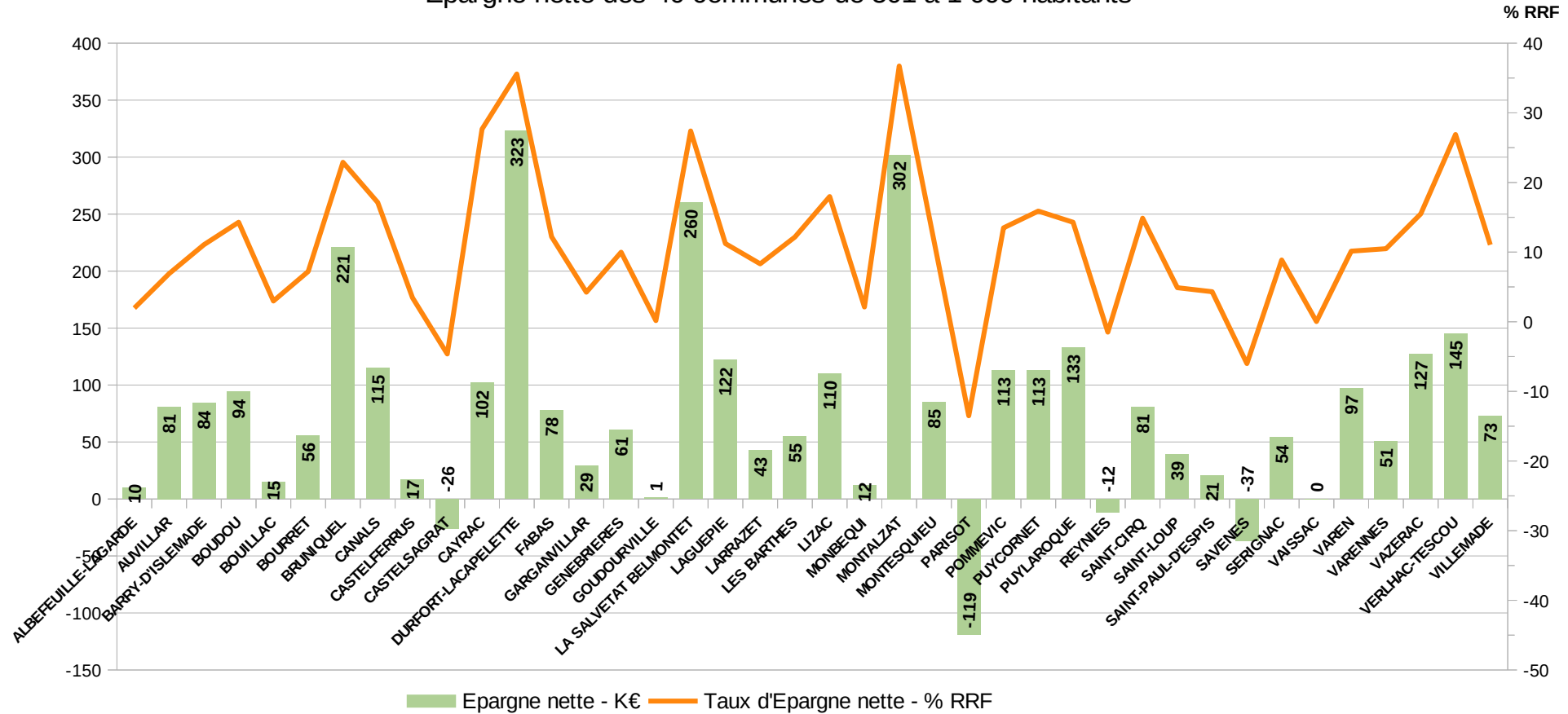
Valeur moyenne strate = 20 K€

Epargne nette des 47 communes de 201 à 500 habitants



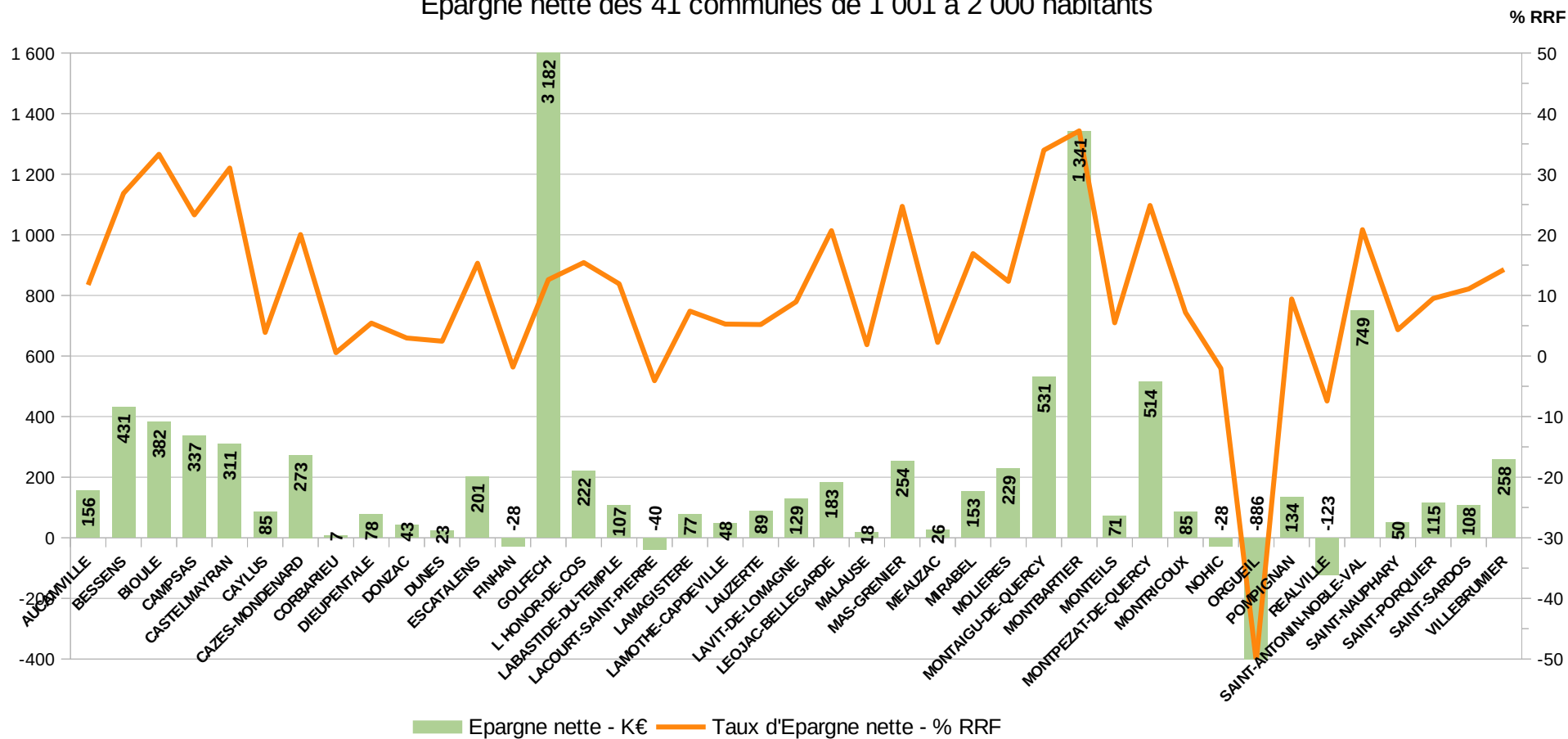
Valeur moyenne strate = 35 K€

Epargne nette des 40 communes de 501 à 1 000 habitants



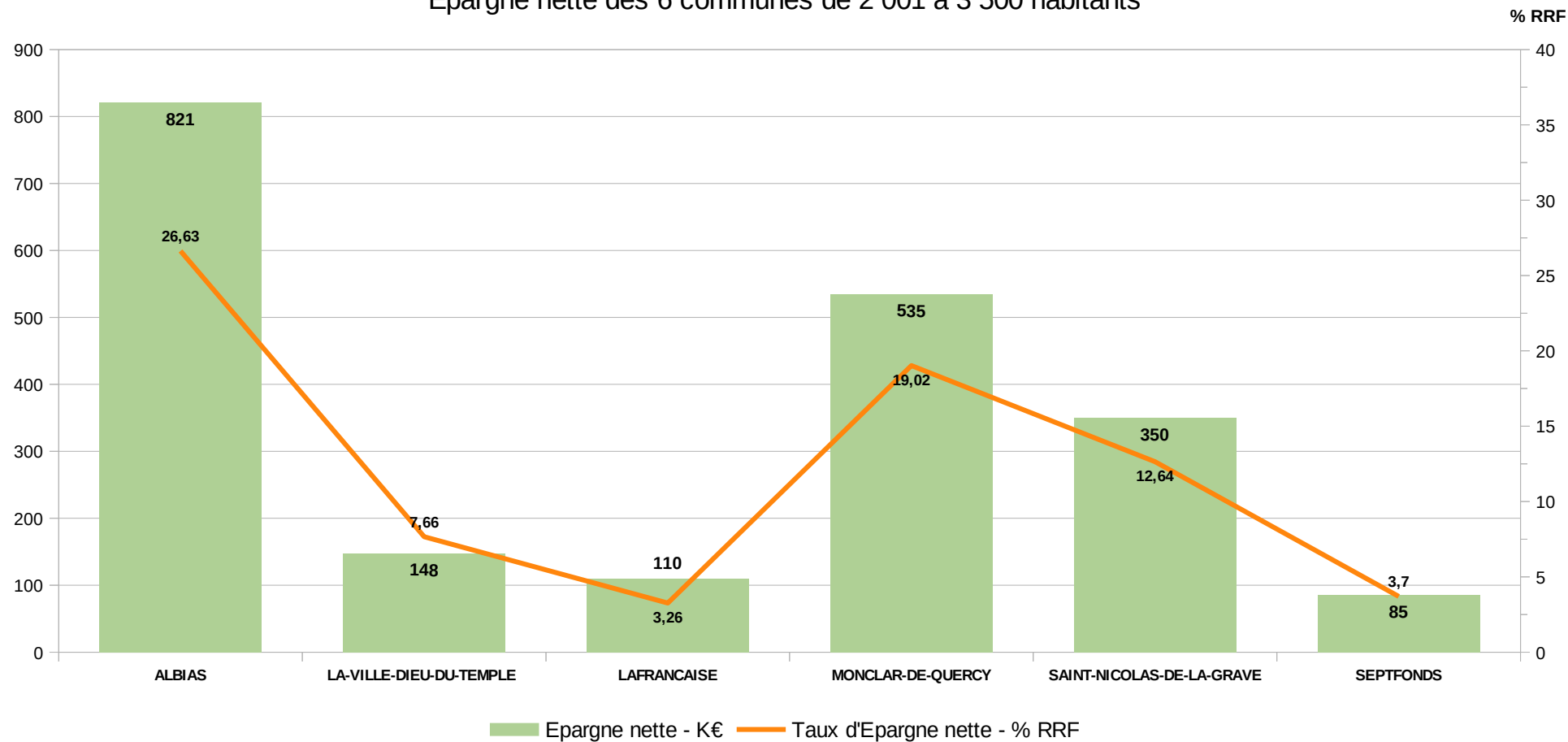
Valeur moyenne strate = 78 K€

Epargne nette des 41 communes de 1 001 à 2 000 habitants



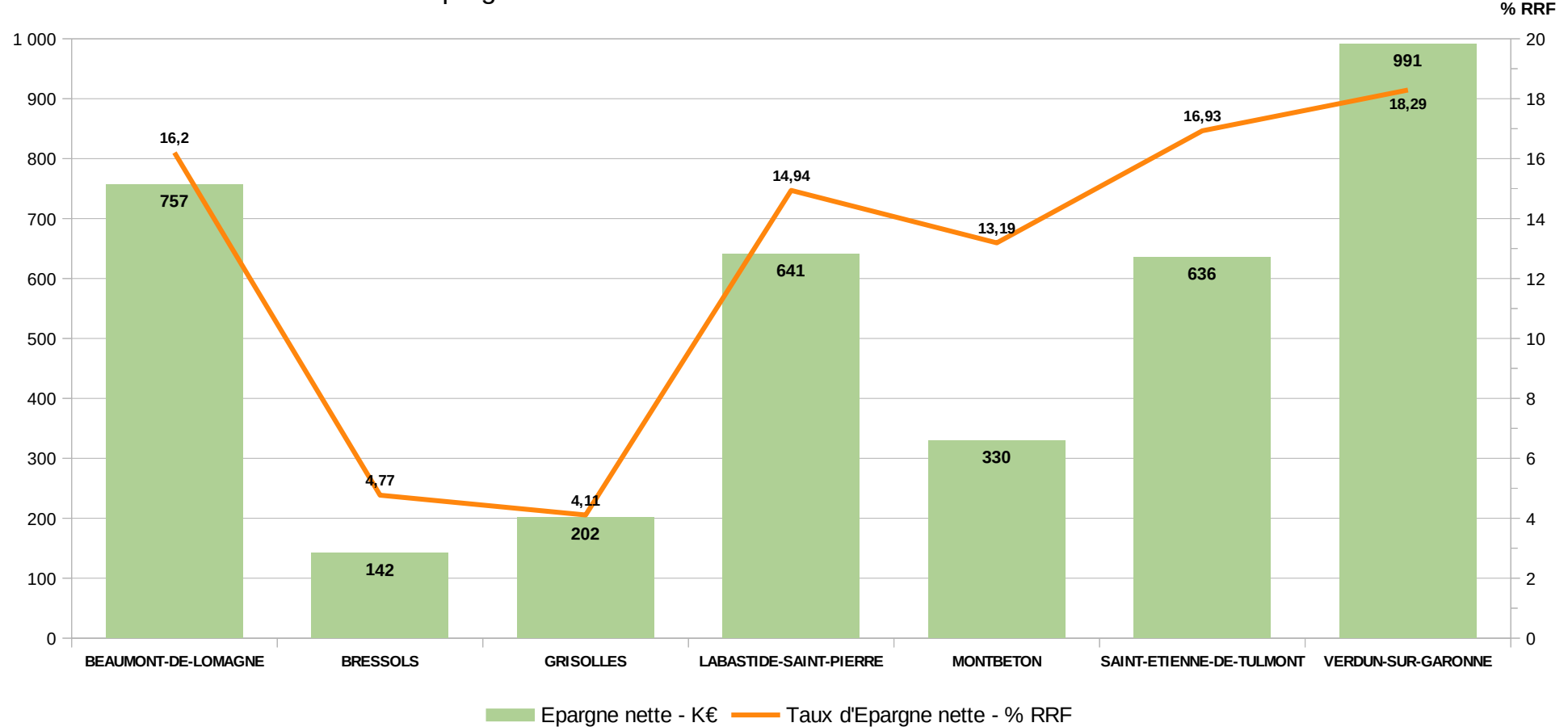
Valeur moyenne strate = 241 K€

Epargne nette des 6 communes de 2 001 à 3 500 habitants



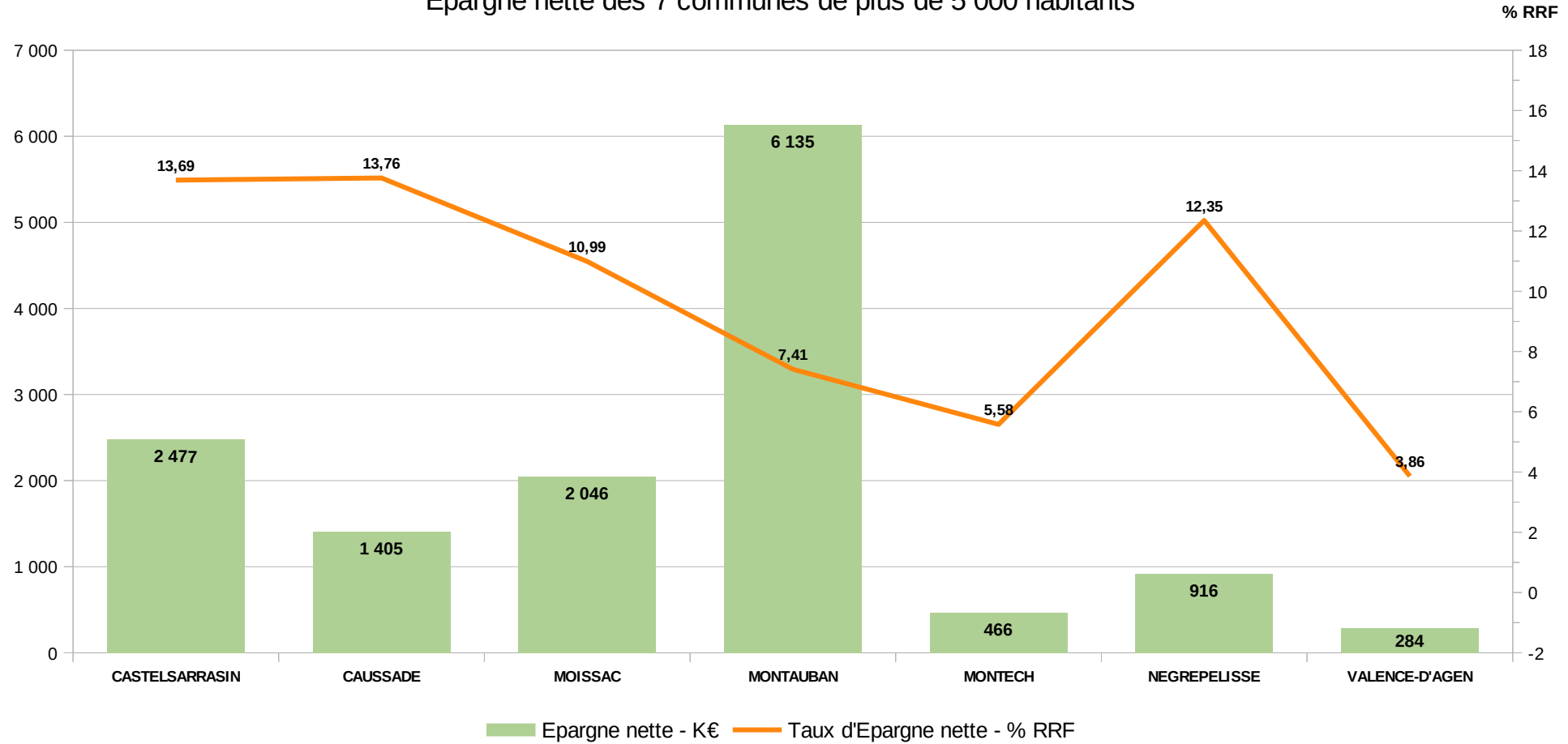
Valeur moyenne strate = 342 K€

Epargne nette des 7 communes de 3 501 à 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 528 K€

Epargne nette des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 1 961 K€

2.3

Synthèse

Épargne brute - Synthèse

En résumé, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Une épargne brute qu'elle soit exprimée en valeur absolue, ou en valeur relative (rapportée aux recettes réelles de fonctionnement) qui affiche des niveaux de performance en corrélation (cf pages 26 à 32). Seules exceptions à ce constat : Golfech et Montauban dont l'épargne brute en valeur est largement supérieure à la moyenne mais dont le taux se situe en dessous de la moyenne (cf pages 29 et 32).
- Une convergence entre le niveau d'épargne brute moyenne et la taille de la collectivité. Cf tableau ci-dessous :

Strates	Epargne brute (E.B) - K€	Nbre communes 82	E.B moyenne par commune - K€
Jusqu'à 200 hab	1 742	47	37
201 à 500 hab	2 995	47	64
501 à 1 000 hab	5 174	40	129
1 001 à 2 000 hab	14 629	41	357
2 001 à 3 500 hab	3 467	6	578
3 501 à 5 000 hab	5 943	7	849
+ de 5 000 hab	25 909	7	3 701
Total	59 859	195	307

← Dont Golfech : 3 322 K€ (3 526 K€ en 2023)

← Dont Montauban : 12 876 K€ (11 680 K€ en 2023)

- Un niveau moyen d'épargne brute par commune (toutes communes confondues) de 307 K€.

Épargne brute - Synthèse

- Un taux d'épargne brute qui affiche des niveaux très hétérogènes (cf pages 26 à 32). Analysé au niveau des strates, il s'étire de 16,95 % à 23,29 % (cf tableau ci-dessous).
- Un taux moyen d'épargne brute toutes communes du département confondues qui s'établit à 18,12 % (cf tableau ci-dessous).
- Comparativement aux taux d'épargne brute enregistrés au plan national, ceux des strates des communes du Tarn et Garonne sont globalement en cohérence (cf tableau ci-dessous).
- Une épargne brute en valeur absolue qui progresse en 2024 par rapport à 2023 pour toutes les strates excepté les deux premières. La stabilisation de la hausse des prix en 2024 conjuguée à un accroissement des recettes fiscales du fait de la revalorisation des bases du foncier bâti peuvent expliquer cette variation favorable. Cela impacte moins les plus petites communes en raison d'une assiette de foncier bâti plus modeste.

Strates	Nbre communes 82	Epargne brute (E.B) – 2024 – K€	Recettes réelles de fonct. (RRF) – K€	Taux E.B Communes du 82 %	Taux E.B strate national - %	Epargne brute 2023 – K€	Epargne brute 2022 – K€	Epargne brute 2021 – K€	Epargne brute 2020 – K€	Epargne brute 2019 – K€
Jusqu'à 200 hab	47	1 742	7 481	23,29	26,95	1 885	1 504	1 501	1 305	1 054
201 à 500 hab	47	2 995	13 860	21,61	27,65	3 034	2 804	2 809	2 775	2 648
501 à 1 000 hab	40	5 174	28 194	18,35	20,65	4 759	4 484	4 131	4 423	3 830
1 001 à 2 000 hab	41	14 629	83 190	17,59	20,65	13 755	13 166	12 433	13 061	13 373
2 001 à 3 500 hab	6	3 467	16 262	21,32	17,35	3 438	3 050	2 937	3 446	3 407
3 501 à 5 000 hab	7	5 943	28 543	20,82	18,36	4 744	4 934	4 532	4 650	4 139
+ de 5 000 hab	7	25 909	152 882	16,95	13,12	24 691	22 275	25 572	15 713	18 528
Total	195	59 859	330 412	18,12		56 306	52 217	53 915	45 373	46 979

Note : la donnée statistique nationale pour la dernière strate du tableau correspond aux communes de plus de 50 000 habitants.

Épargne nette - Synthèse

En résumé, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Une épargne nette qui pour les 195 communes du département s'élève à 35 088 K€. Par strate de population, il apparaît, à l'instar de l'épargne brute, une dispersion significative de valeur. La corrélation entre le niveau d'épargne nette et la taille de la commune est également confirmée au travers du tableau ci-dessous.

Strates	Epargne nette (E.N) - K€	Nbre communes 82	E.N moyenne par commune – K€
Jusqu'à 200 hab	954	47	20
201 à 500 hab	1 633	47	35
501 à 1 000 hab	3 129	40	78
1 001 à 2 000 hab	9 895	41	241
2 001 à 3 500 hab	2 049	6	342
3 501 à 5 000 hab	3 699	7	528
+ de 5 000 hab	13 729	7	1 961
Total	35 088	195	180

← Dont Golfech : 3 182 K€ (3 117 K€ en 2023)

← Dont Montauban : 6 135 K€ (4 851 K€ en 2023)

- Le niveau moyen d'épargne nette toutes communes confondues ressort à 180 K€ / commune.

- Une épargne nette qui représente globalement 59 % de l'épargne brute (35 088 K€ / 59 859 K€). Autrement dit, cela signifie que le service de la dette (en capital) a mobilisé 41 %, des excédents générés par le fonctionnement des 195 communes du département.

Épargne nette - Synthèse

- Un taux d'épargne nette qui affiche aussi des niveaux très hétérogènes (cf pages 34 à 40). Analysé au niveau des strates, il s'étire de 8,98 % à 12,96 % (cf tableau ci-dessous).
- Un taux moyen d'épargne nette toutes communes du département confondues qui s'établit à 10,62 % (cf tableau ci-dessous).
- Comparativement aux taux d'épargne nette enregistrés au plan national, le constat est mitigé. En effet, les taux des communes du département sont plutôt en deçà sur 2 strates, en phase sur 4 strates et supérieur sur 1 strate (cf tableau ci-dessous).
- Une épargne nette en hausse en 2024 par rapport à 2023 sur toutes les strates hormis les deux premières et ce pour les mêmes raisons que celles évoquées au niveau de l'analyse de l'évolution de l'épargne brute. A noter par ailleurs, que le niveau de service de dette en 2024 est inférieur de 4,6 % à celui de 2023.

Strates	Nbre communes 82	Epargne nette (E.N) 2024 K€	Recettes réelles de fonct. (RRF) K€	Taux E.N Communes du 82 - %	Taux E.N strate DGFIP (national) %	Epargne nette 2023 K€	Epargne nette 2022 K€	Epargne nette 2021 K€	Epargne nette 2020 K€	Epargne nette 2019 K€
Jusqu'à 200 hab	47	954	7 481	12,75	18,79	1 265	1 076	118	505	-375
201 à 500 hab	47	1 633	13 860	11,78	19,04	1 773	1 389	1 318	1 625	1 050
501 à 1 000 hab	40	3 129	28 194	11,10	12,65	2 216	1 986	1 864	1 835	1 743
1 001 à 2 000 hab	41	9 895	83 190	11,89	12,65	8 626	8 060	6 240	6 446	7 925
2 001 à 3 500 hab	6	2 049	16 262	12,60	10,67	2 041	1 940	1 823	2 298	2 150
3 501 à 5 000 hab	7	3 699	28 543	12,96	12,01	2 123	2 822	2 105	2 536	1 891
+ de 5 000 hab	7	13 729	152 882	8,98	5,03	12 283	10 454	14 351	4 841	9 101
Total	195	35 088	330 412	10,62		30 327	27 727	27 819	20 086	23 485

Note : la donnée statistique nationale pour la dernière strate du tableau correspond aux communes de plus de 50 000 habitants.

3

Investissement

3.1

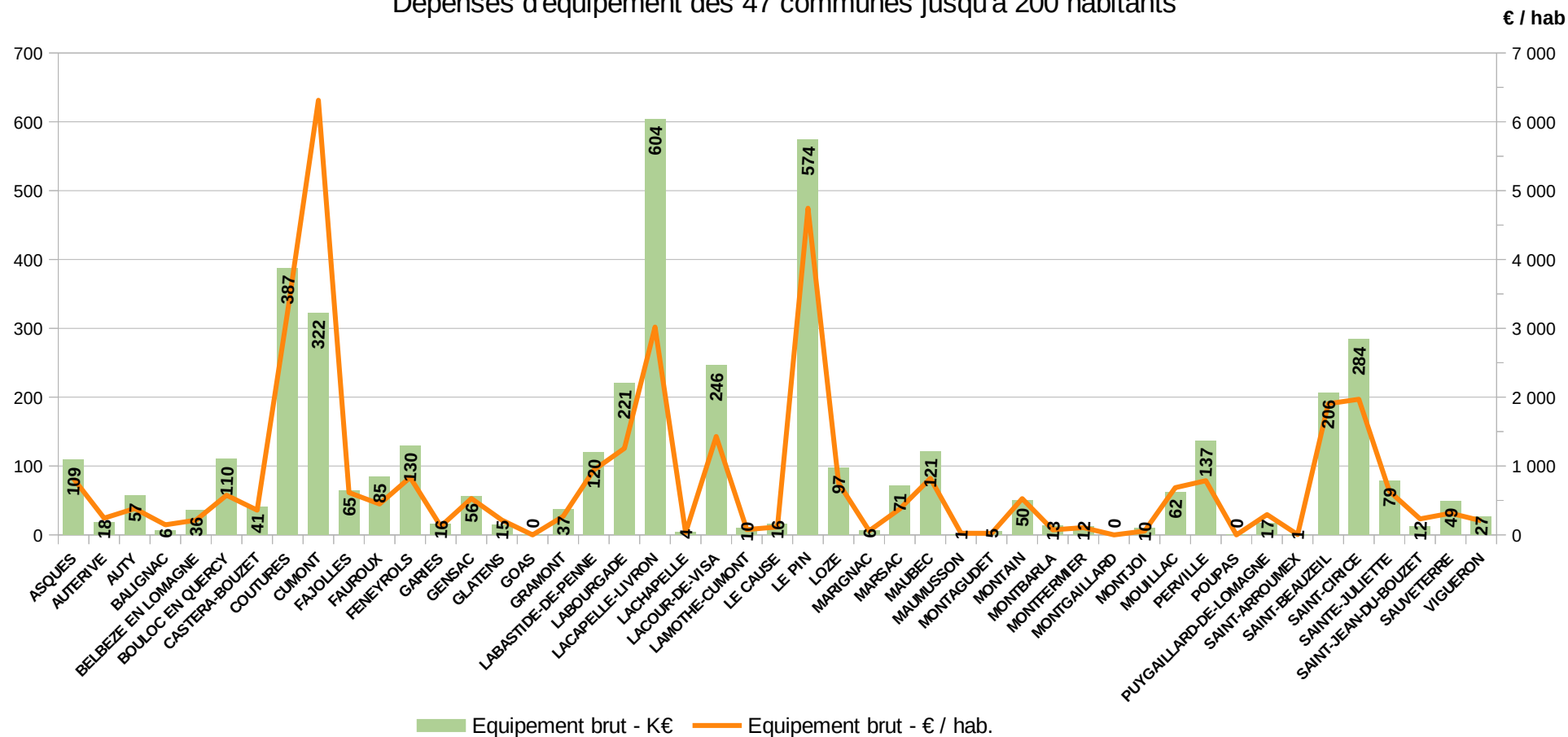
Dépenses d'équipement

Définition : Les dépenses d'équipement intègrent les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les immobilisations en cours, les opérations pour compte de tiers ainsi que les travaux en régie.

Cet agrégat est exprimé en valeur brute et en euro par habitant. Cela permet de pondérer la masse investie en fonction de la taille de chaque commune.

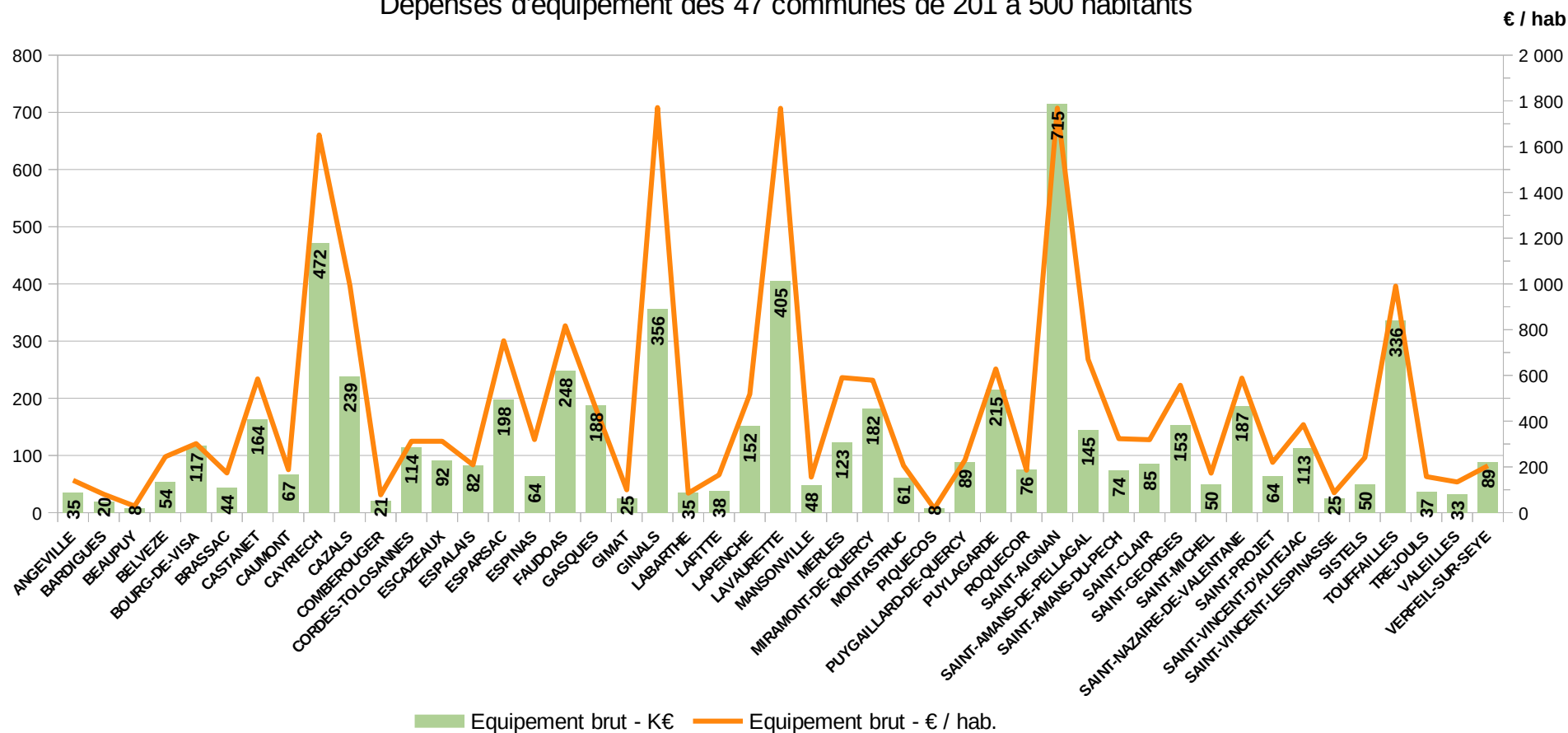
Source des données : Finestia / Dgfip

Dépenses d'équipement des 47 communes jusqu'à 200 habitants



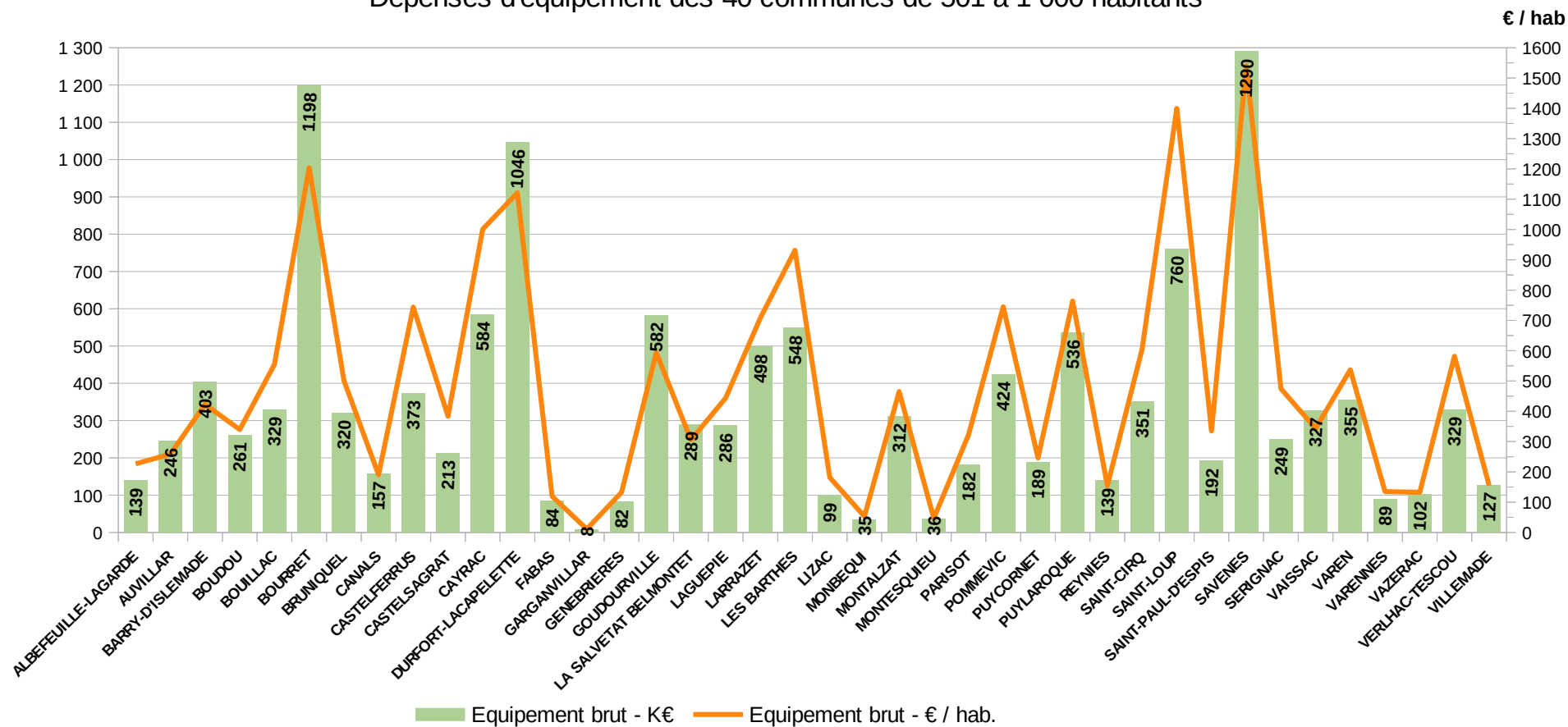
Valeur moyenne strate = 97 K€

Dépenses d'équipement des 47 communes de 201 à 500 habitants



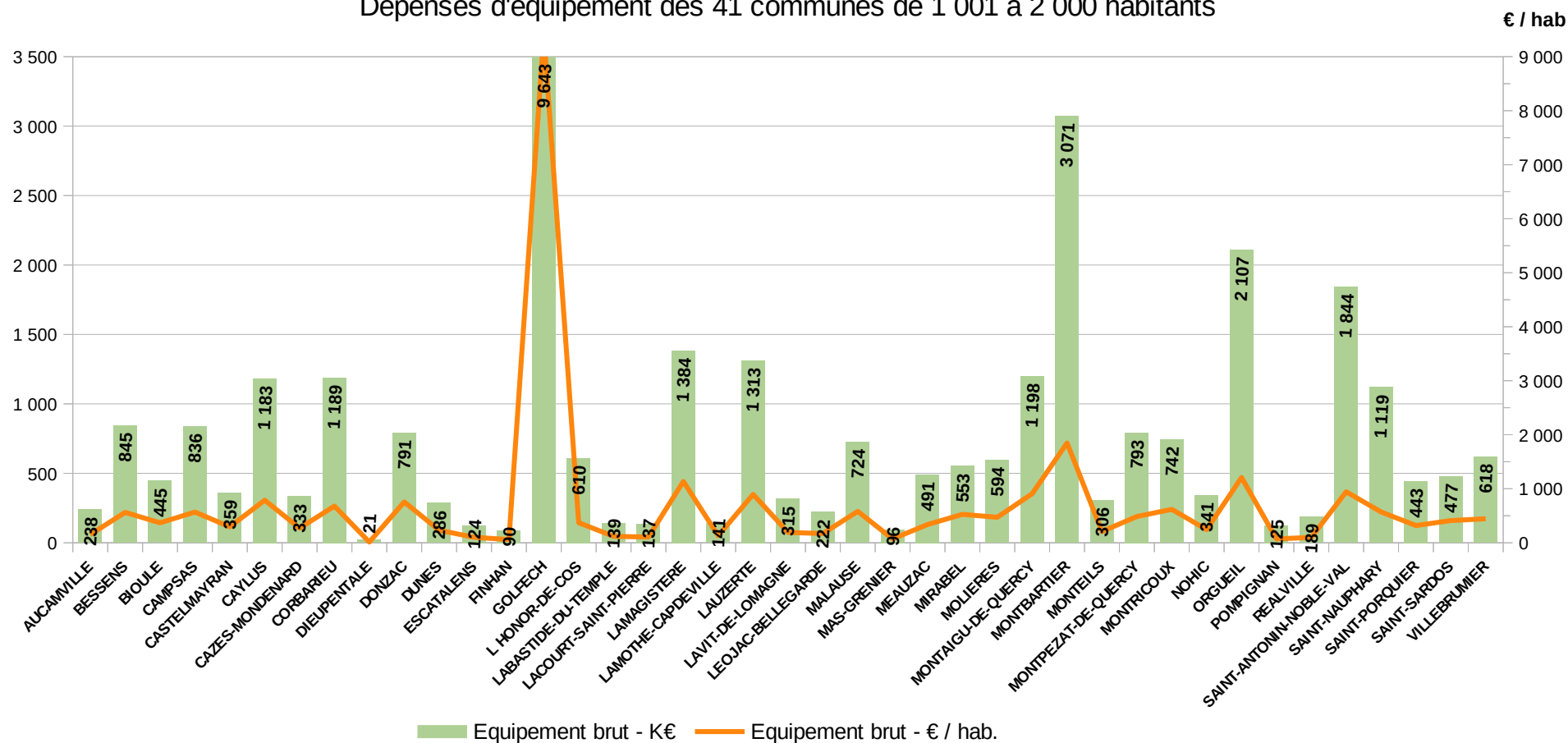
Valeur moyenne strate = 132 K€

Dépenses d'équipement des 40 communes de 501 à 1 000 habitants



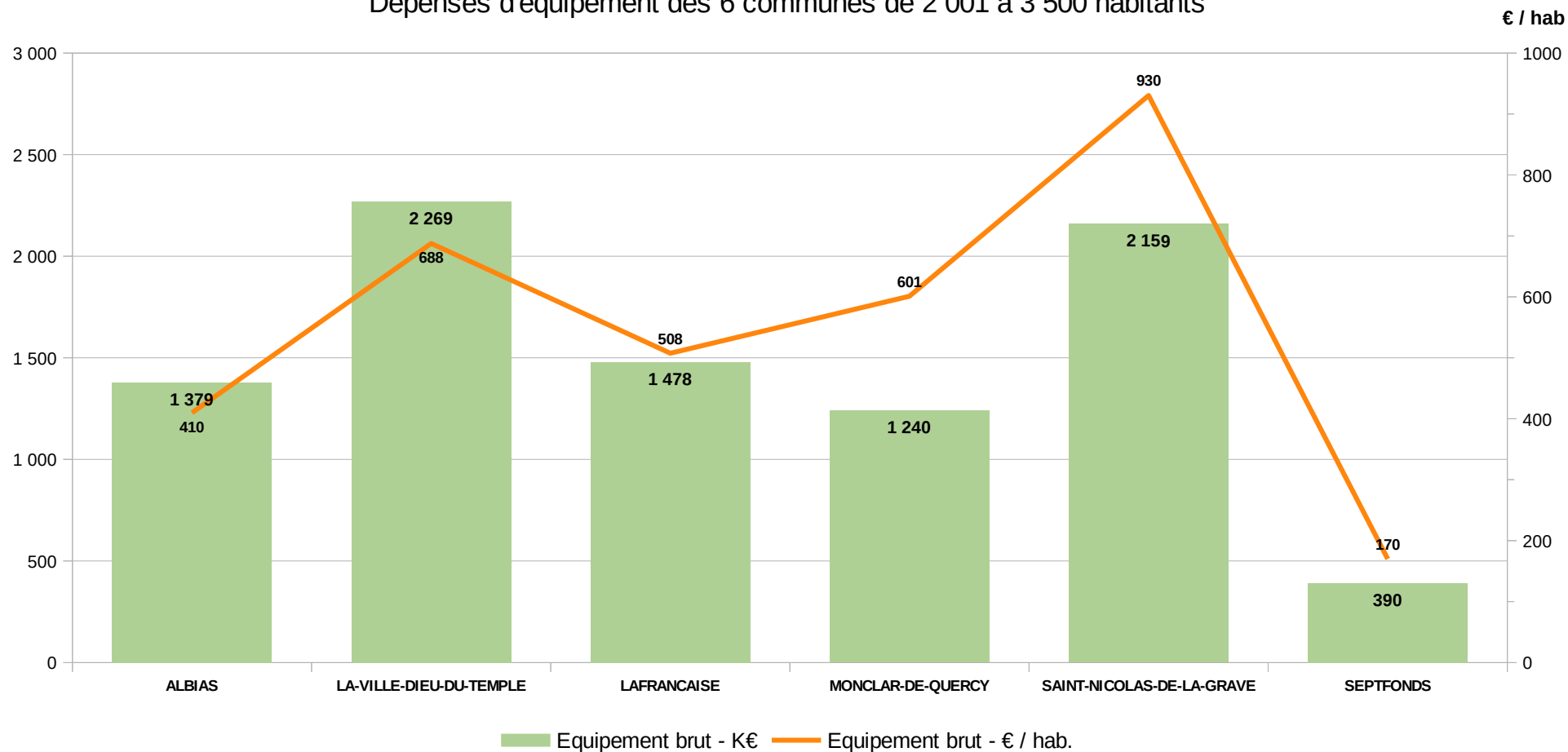
Valeur moyenne strate = 344 K€

Dépenses d'équipement des 41 communes de 1 001 à 2 000 habitants



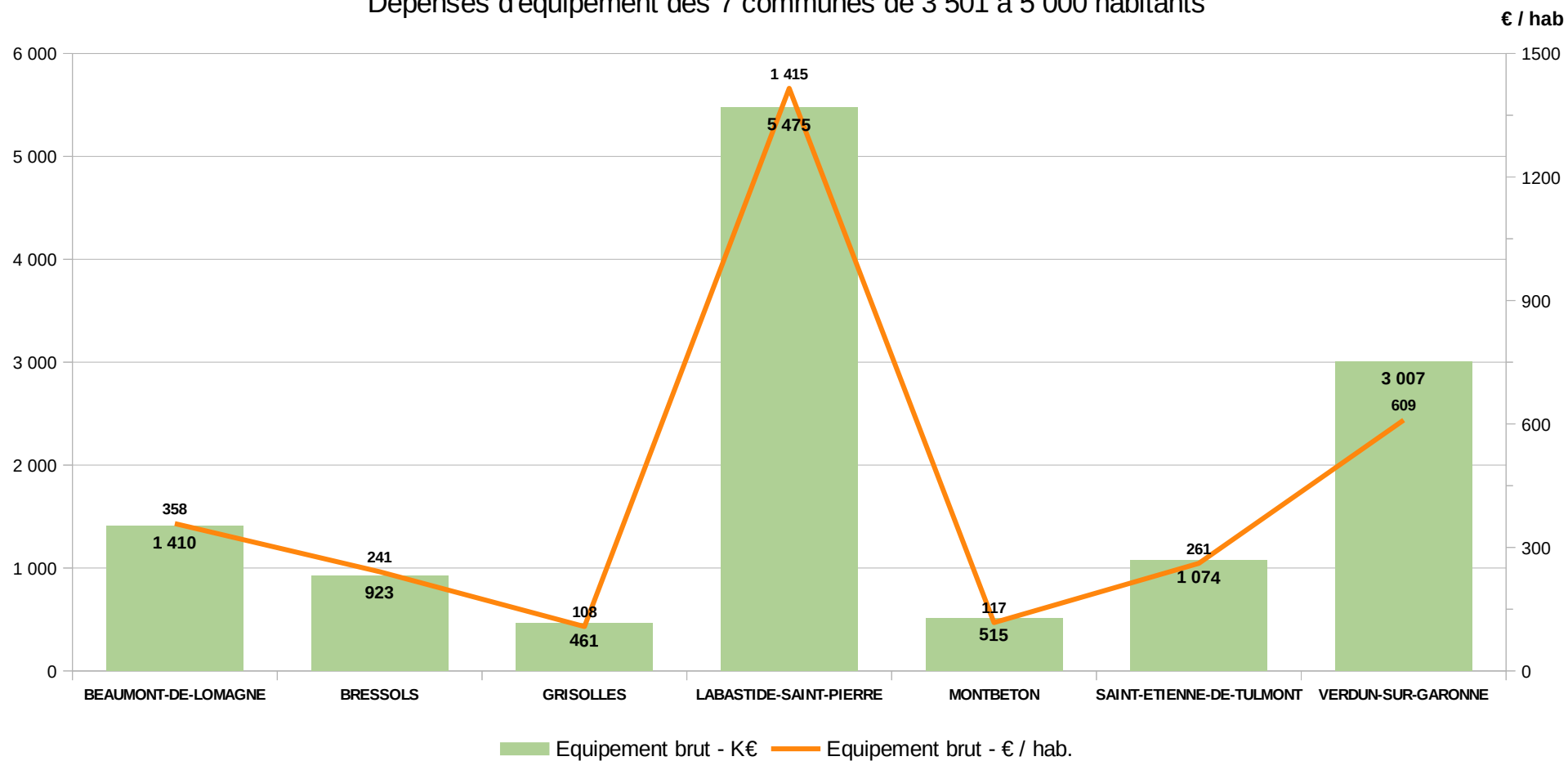
Valeur moyenne strate = 890 K€

Dépenses d'équipement des 6 communes de 2 001 à 3 500 habitants



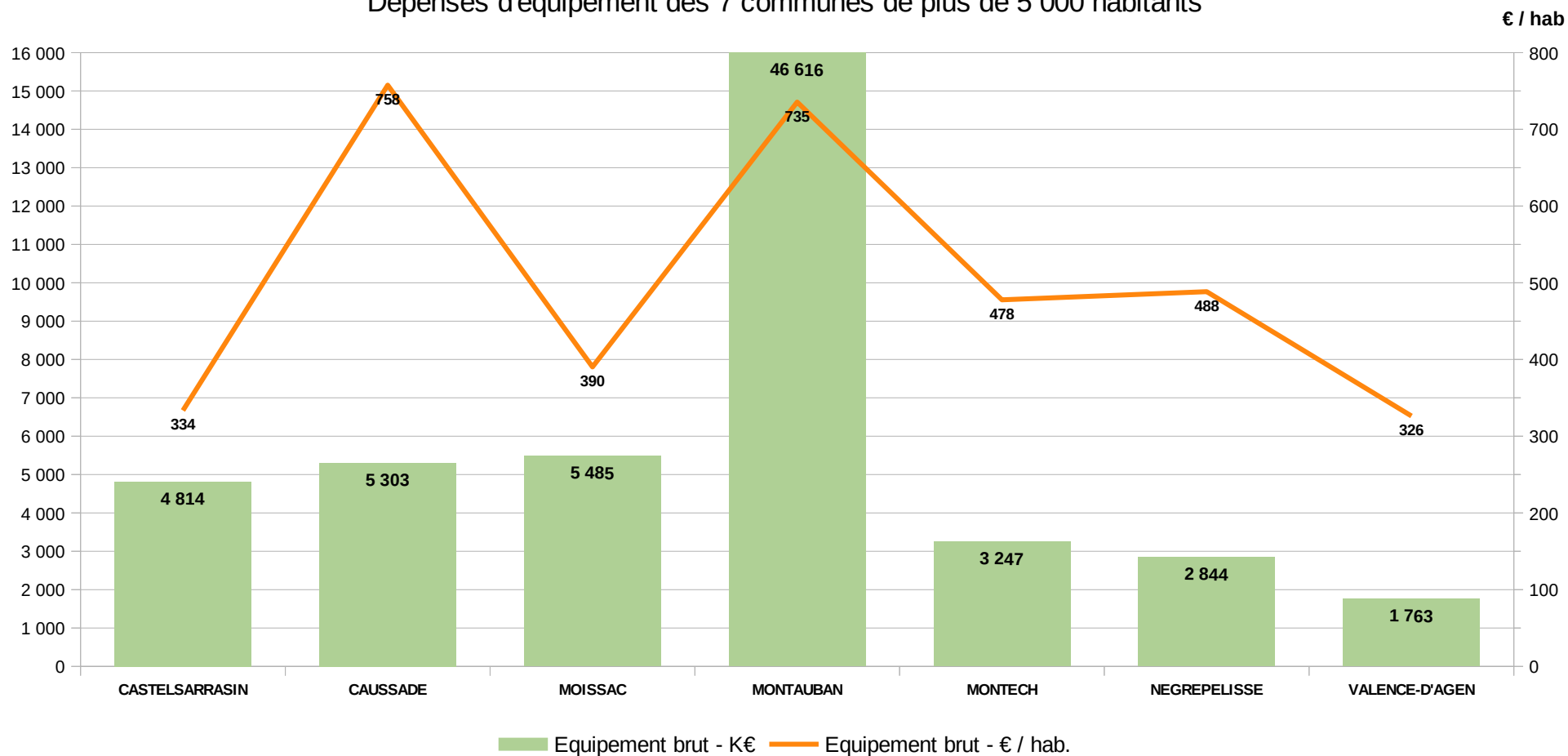
Valeur moyenne strate = 1 486 K€

Dépenses d'équipement des 7 communes de 3 501 à 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 1 838 K€

Dépenses d'équipement des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 10 010 K€

3.2

Synthèse

Dépenses d'équipement - Synthèse

En conclusion, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Que les tendances d'investissement des communes du département se recoupent qu'elles soient exprimées en valeur brute ou par habitant (*cf pages 48 à 54*). A l'exception toutefois de Montauban compte tenu de l'écart de taille avec les autres communes de sa strate départementale et de la nature des équipements publics de la ville préfecture (*cf page 54*).

- Une corrélation évidente entre le niveau d'investissement et la taille de la collectivité. Cf tableau ci-dessous :

Strates	Equipement brut (E.B) – K€	Nbre communes 82	E.B moyen par commune – K€
Jusqu'à 200 hab	4 545	47	97
201 à 500 hab	6 196	47	132
501 à 1 000 hab	13 769	40	344
1 001 à 2 000 hab	36 475	41	890
2 001 à 3 500 hab	8 915	6	1 486
3 501 à 5 000 hab	12 865	7	1 838
+ de 5 000 hab	70 072	7	10 010
Total	152 837	195	784

← Dont Montauban : 46 616 K€ (25 182 K€ en 2023)

- Un niveau moyen d'investissement par commune (toutes communes confondues) de 784 K€.
- Des dépenses d'équipement brut pour les 195 communes du département qui représentent 152 837 K€.

Dépenses d'équipement - Synthèse

- Des niveaux d'investissement exprimés en euro par habitant presque inversement proportionnels à la taille des communes du département. La valeur moyenne, toutes communes du T&G confondues, ressort à 568 €. Cf tableau ci-dessous.
- Des dépenses d'équipement par habitant comparées à la valeur de la strate nationale qui mettent en exergue des écarts plus ou moins marqués. Toutes les strates des communes du 82 enregistrent en 2024 un niveau d'investissement (en €/hab) supérieur à la moyenne nationale.
- Un niveau d'investissement qui connaît une augmentation très significative en 2024 par rapport à 2023 sur toutes les strates de façon plus ou moins marquée. Et ce, dans le prolongement du rebond de 2023 par rapport aux 3 années précédentes. La crise sanitaire ainsi que le temps d'étude des projets du début de mandature expliquent en grande partie cette montée en puissance. Cf tableau ci-dessous.

Strates	Nbre communes 82	Equipement brut 2024 K€	Nbre habitants	D.E.B / habitant €	D.E.B / hab strate nationale - €	Equipement brut 2023 – K€	Equipement brut 2022 – K€	Equipement brut 2021 – K€	Equipement brut 2020 – K€	Equipement brut 2019 – K€
Jusqu'à 200 hab	47	4 545	5 947	764	485	3 787	2 020	2 216	2 713	3 723
201 à 500 hab	47	6 196	13 970	444	426	7 370	5 335	4 823	5 972	4 736
501 à 1 000 hab	40	13 769	28 427	484	354	13 098	9 430	7 644	6 153	9 866
1 001 à 2 000 hab	41	36 475	58 243	626	354	32 304	22 354	19 657	18 254	20 383
2 001 à 3 500 hab	6	8 915	16 256	548	484	7 634	5 185	4 678	4 148	5 223
3 501 à 5 000 hab	7	12 865	29 350	438	387	10 974	9 467	5 667	8 371	6 723
+ de 5 000 hab	7	70 072	116 895	599	457	40 994	32 941	33 174	32 097	56 870
Total	195	152 837	269 088	568		116 161	86 732	77 859	77 708	107 524

Note : la donnée statistique au niveau national pour la dernière strate du tableau correspond aux communes de plus de 50 000 habitants.

4

Endettement

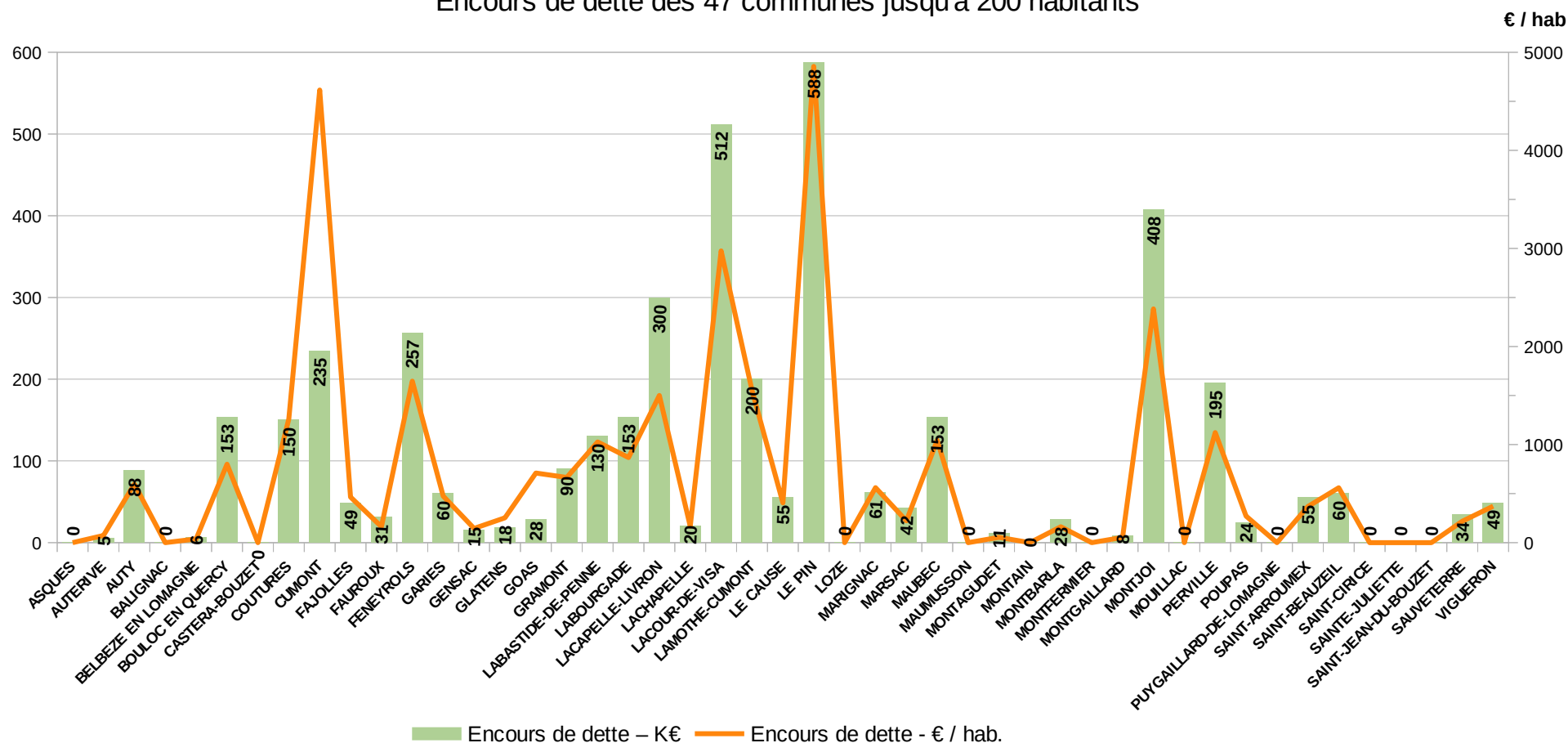
4.1

Encours de dette

Définition : L'encours de dette bancaire et assimilée correspond au stock de dette à fin d'année (duquel est déduit l'éventuel créance du fonds de soutien "emprunts toxiques").

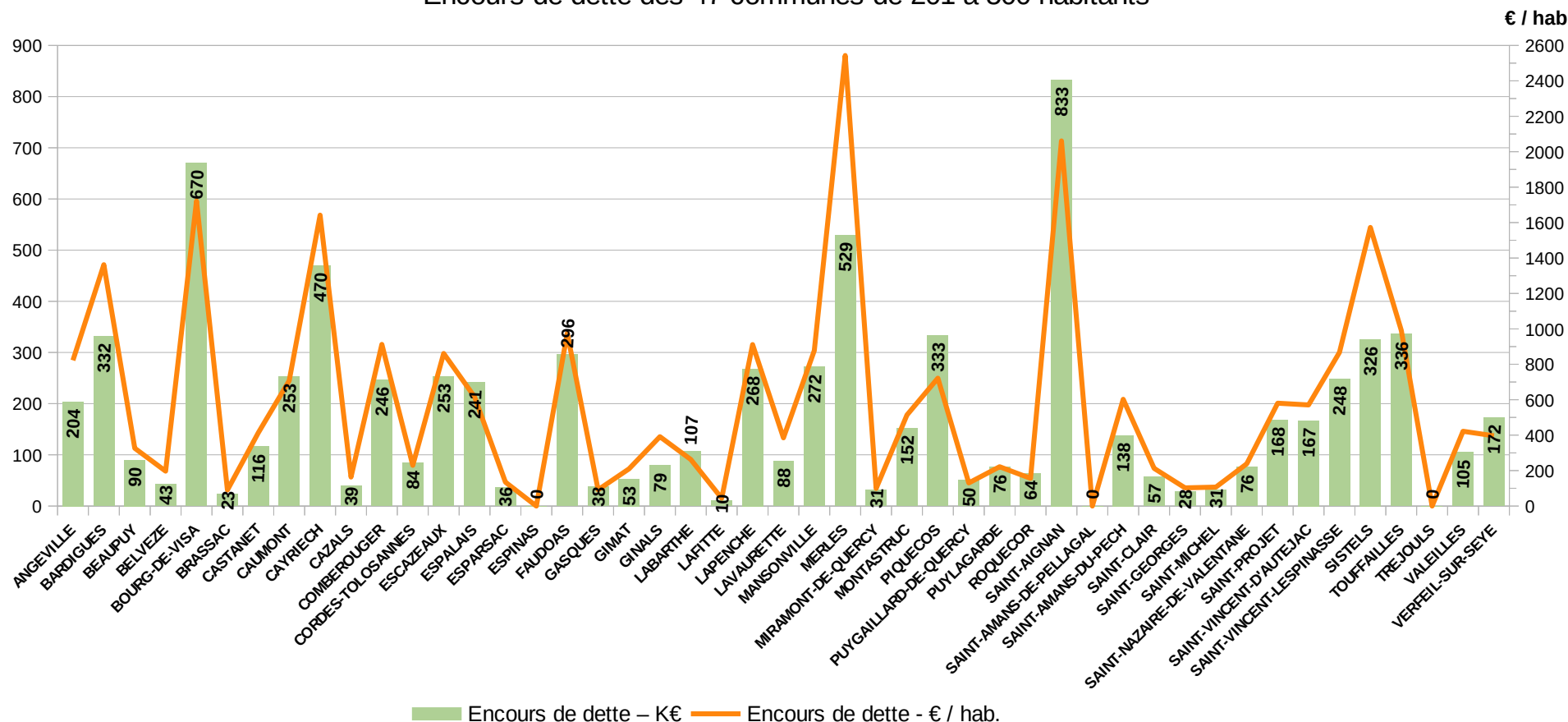
Source des données : Finestia / Dgfip

Encours de dette des 47 communes jusqu'à 200 habitants



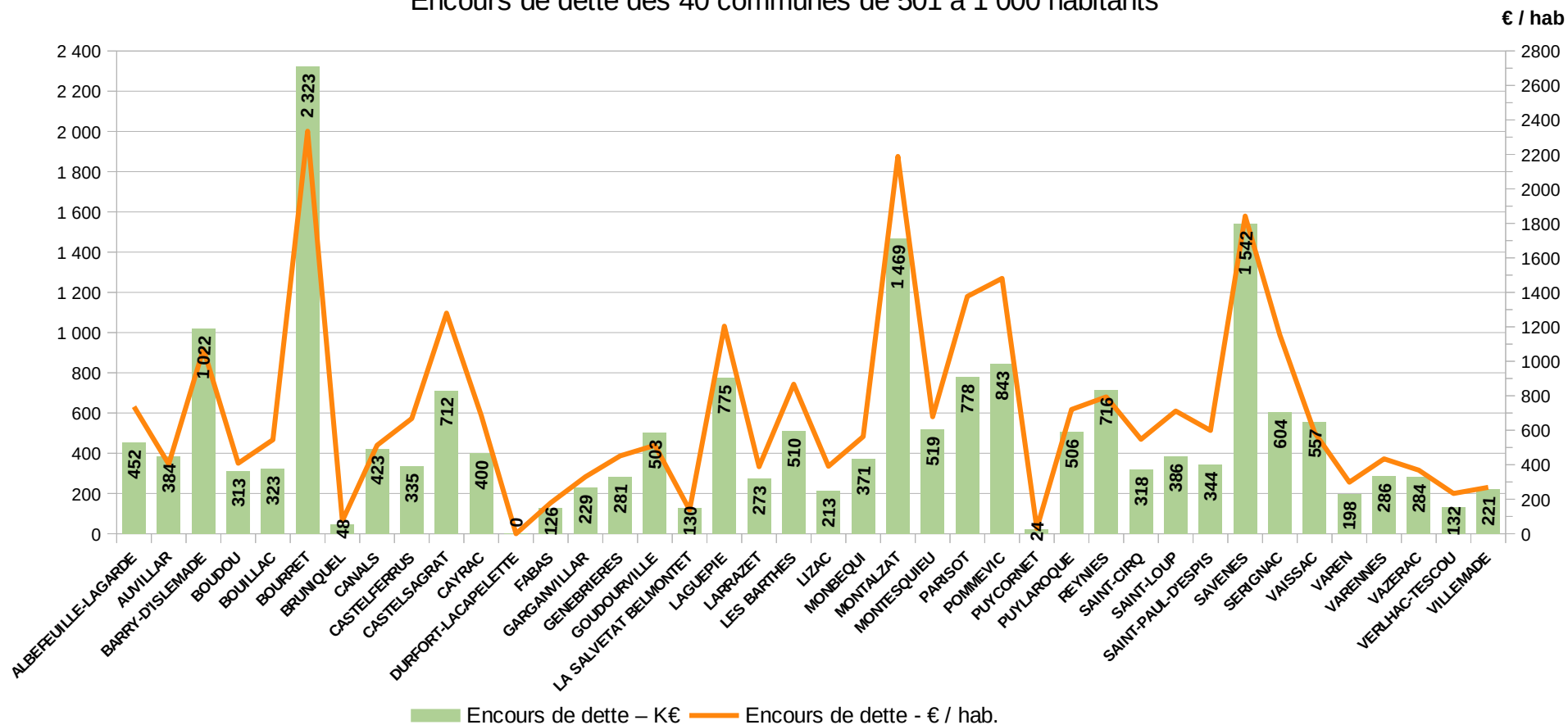
Valeur moyenne strate = 91 K€

Encours de dette des 47 communes de 201 à 500 habitants



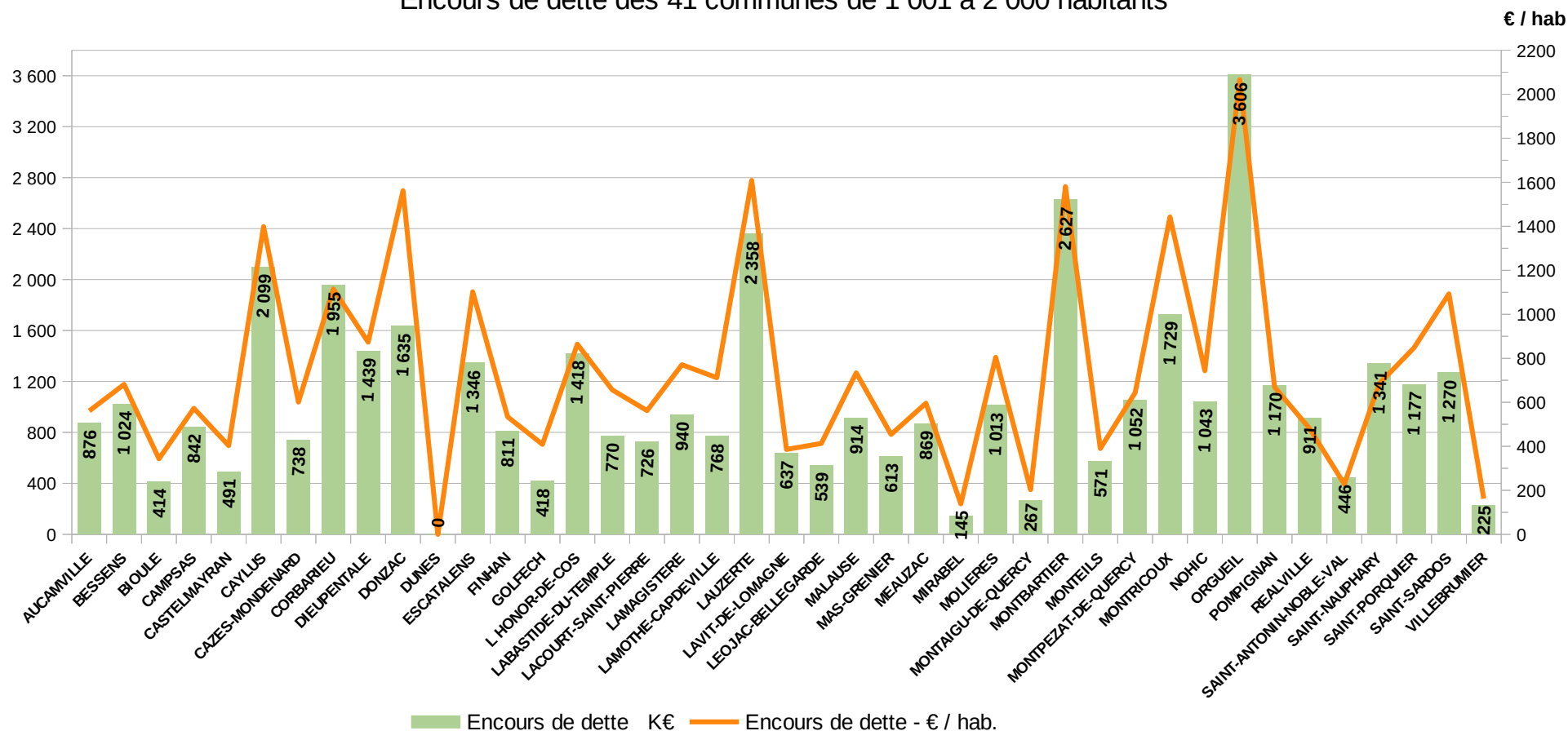
Valeur moyenne strate = 175 K€

Encours de dette des 40 communes de 501 à 1 000 habitants



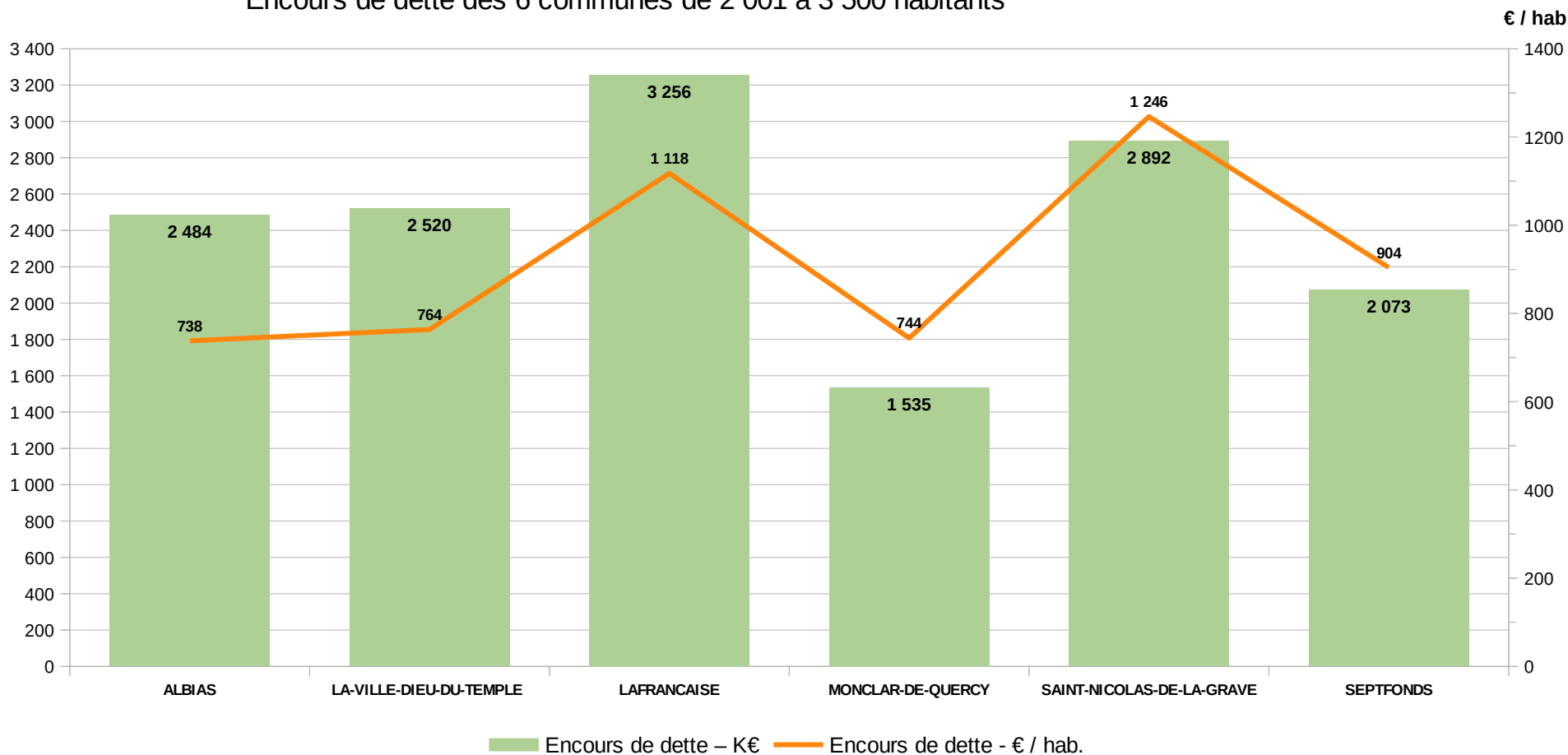
Valeur moyenne strate = 497 K€

Encours de dette des 41 communes de 1 001 à 2 000 habitants



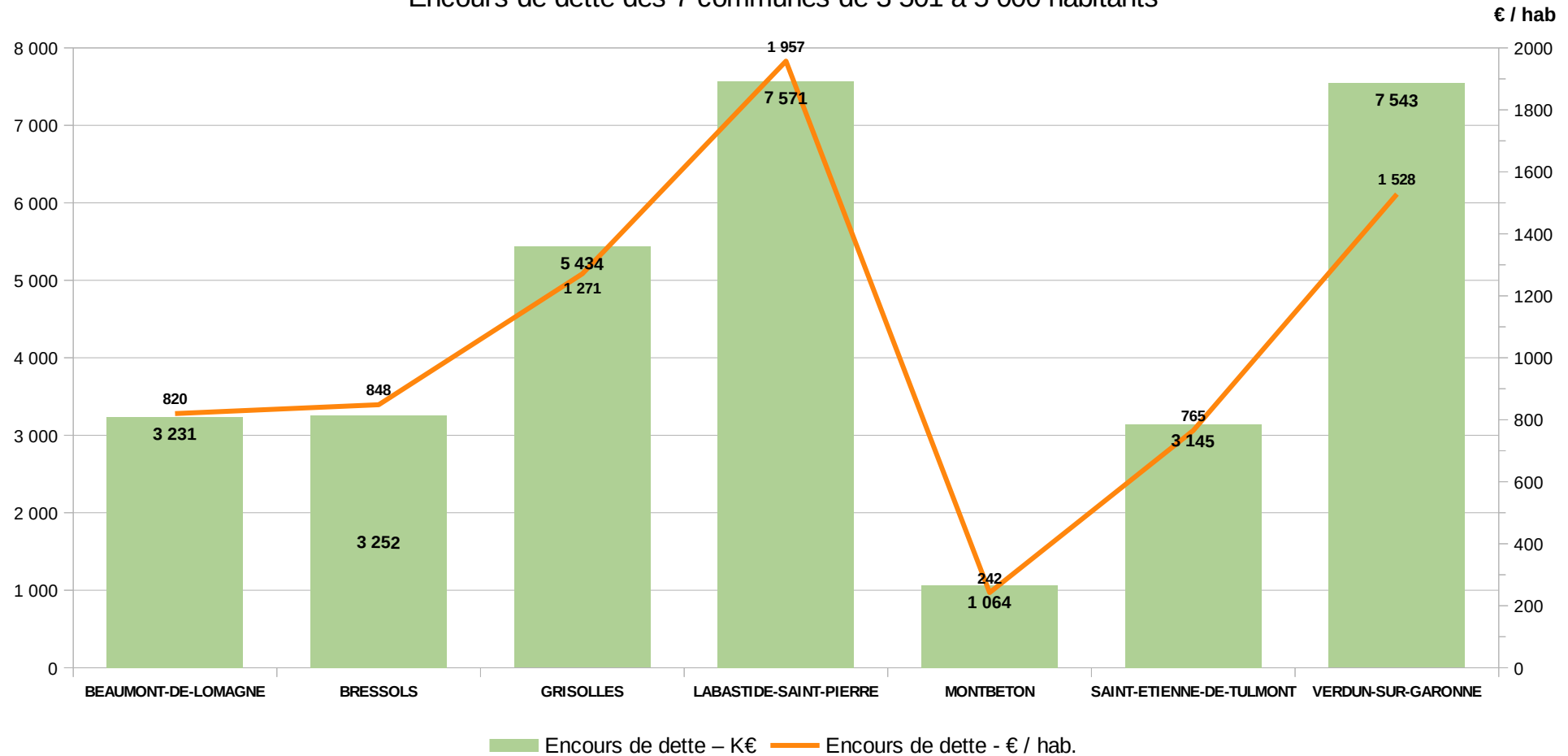
Valeur moyenne strate = 1 054 K€

Encours de dette des 6 communes de 2 001 à 3 500 habitants



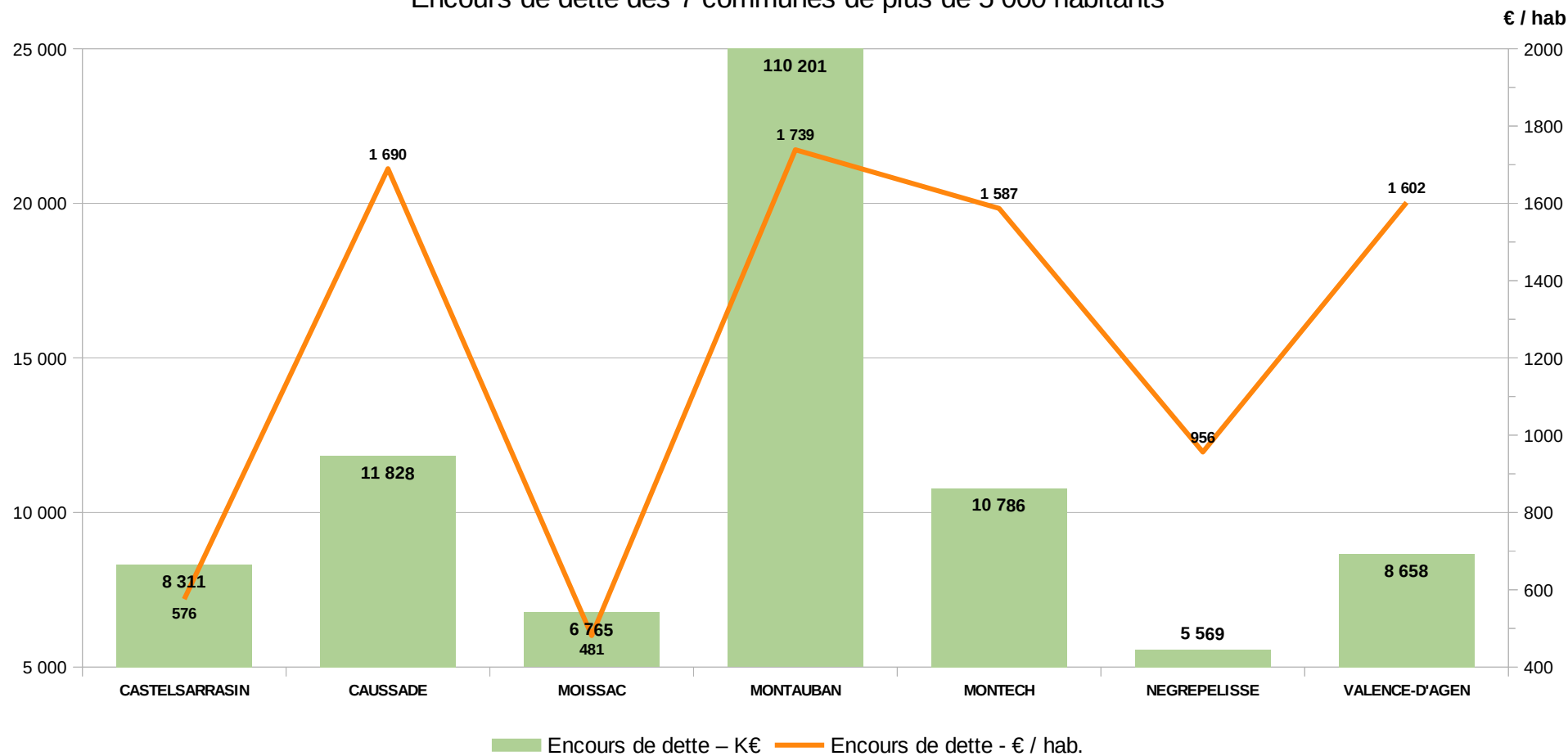
Valeur moyenne strate = 2 460 K€

Encours de dette des 7 communes de 3 501 à 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 4 463 K€

Encours de dette des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 23 160 K€

4.2

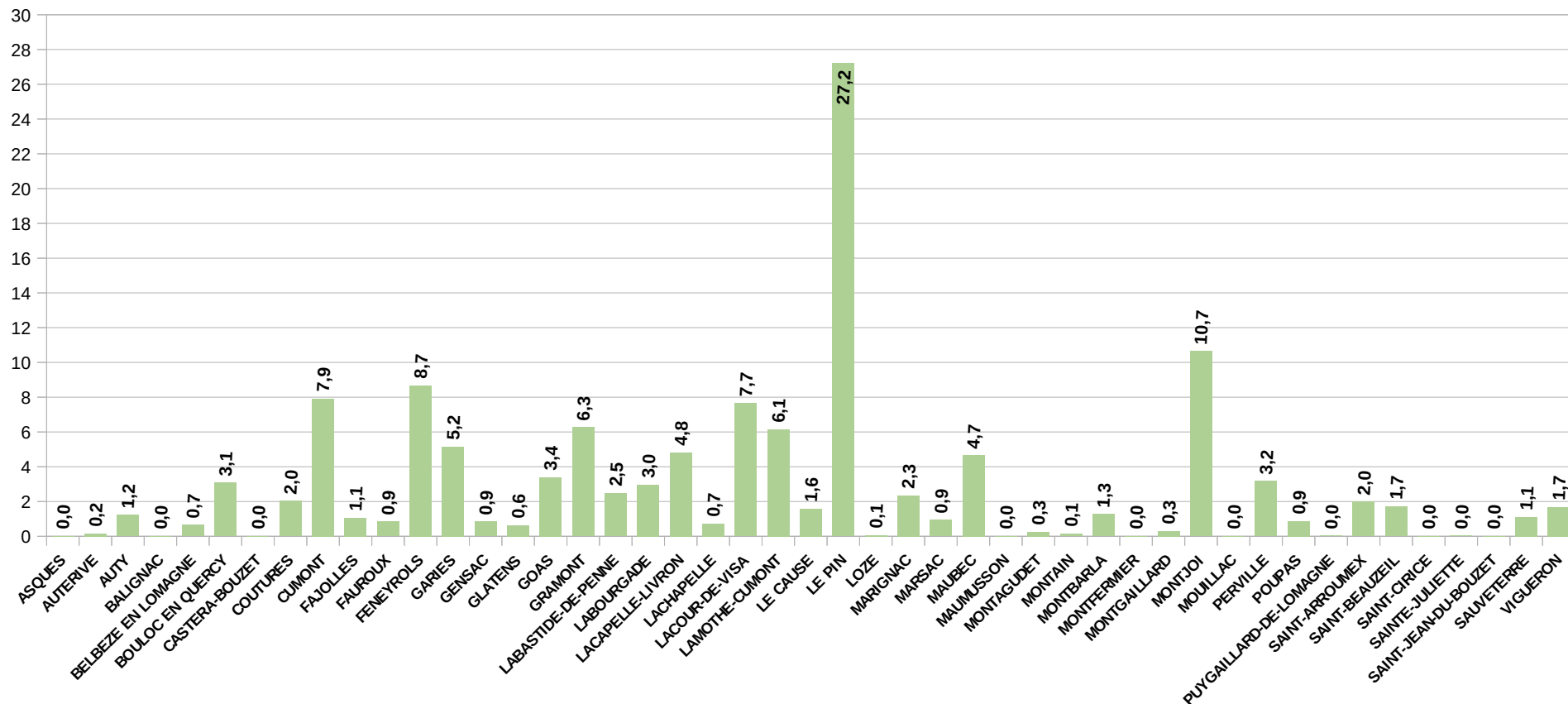
Capacité de désendettement

Définition : La capacité de désendettement correspond au rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute. Le résultat est exprimé en année(s). Une capacité de désendettement de 5 ans signifie que la collectivité pourrait théoriquement rembourser sa dette en 5 ans si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute (ou capacité d'autofinancement). Son analyse doit porter sur plusieurs années afin de lisser certains phénomènes conjoncturels.

Précision importante : Lorsque l'épargne brute d'une commune s'avère négative (les cas sont marginaux), la valeur retenue de la capacité de désendettement est ramenée à zéro à l'instar des communes dont l'encours de dette à fin d'année est nul (peu nombreuses également).

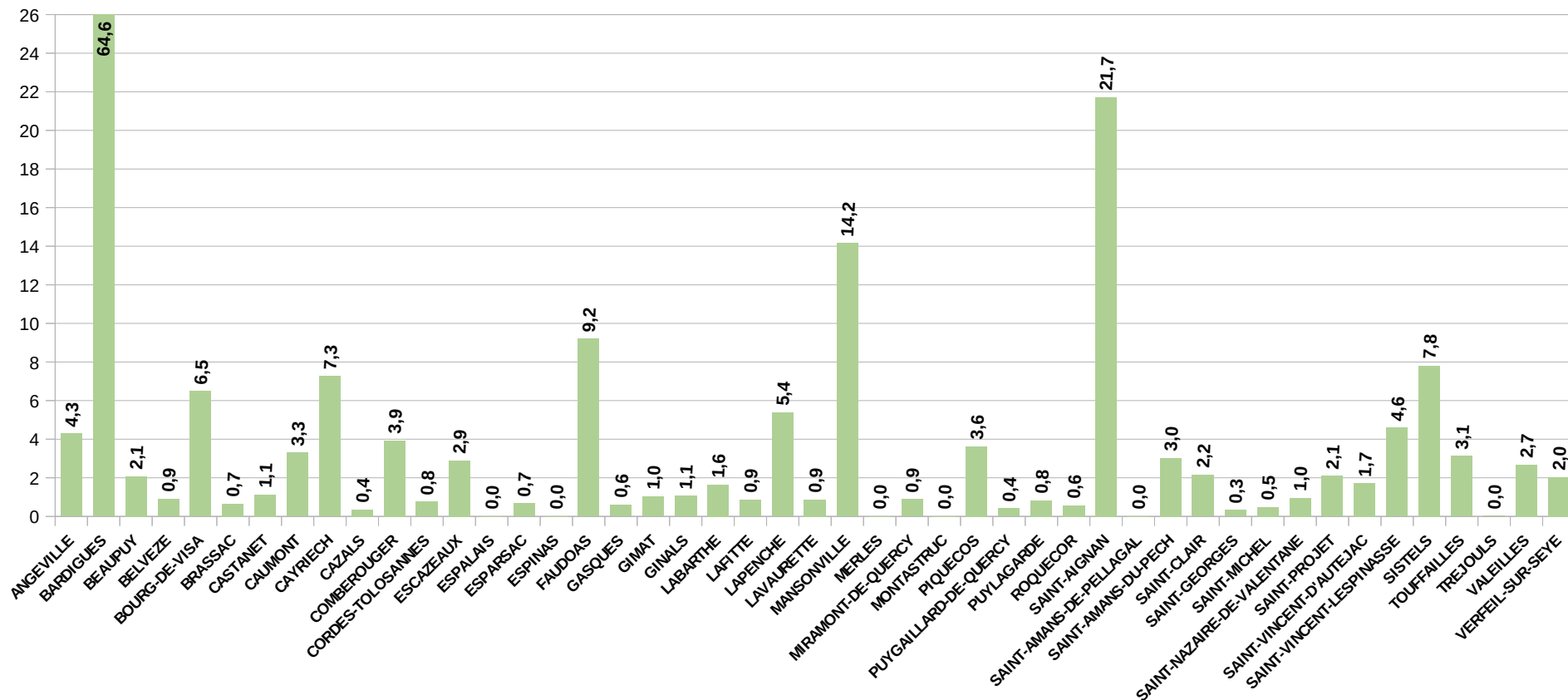
Source des données : Finestia / Dgfip

Capacité de désendettement des 47 communes jusqu'à 200 habitants - Nbre année(s)



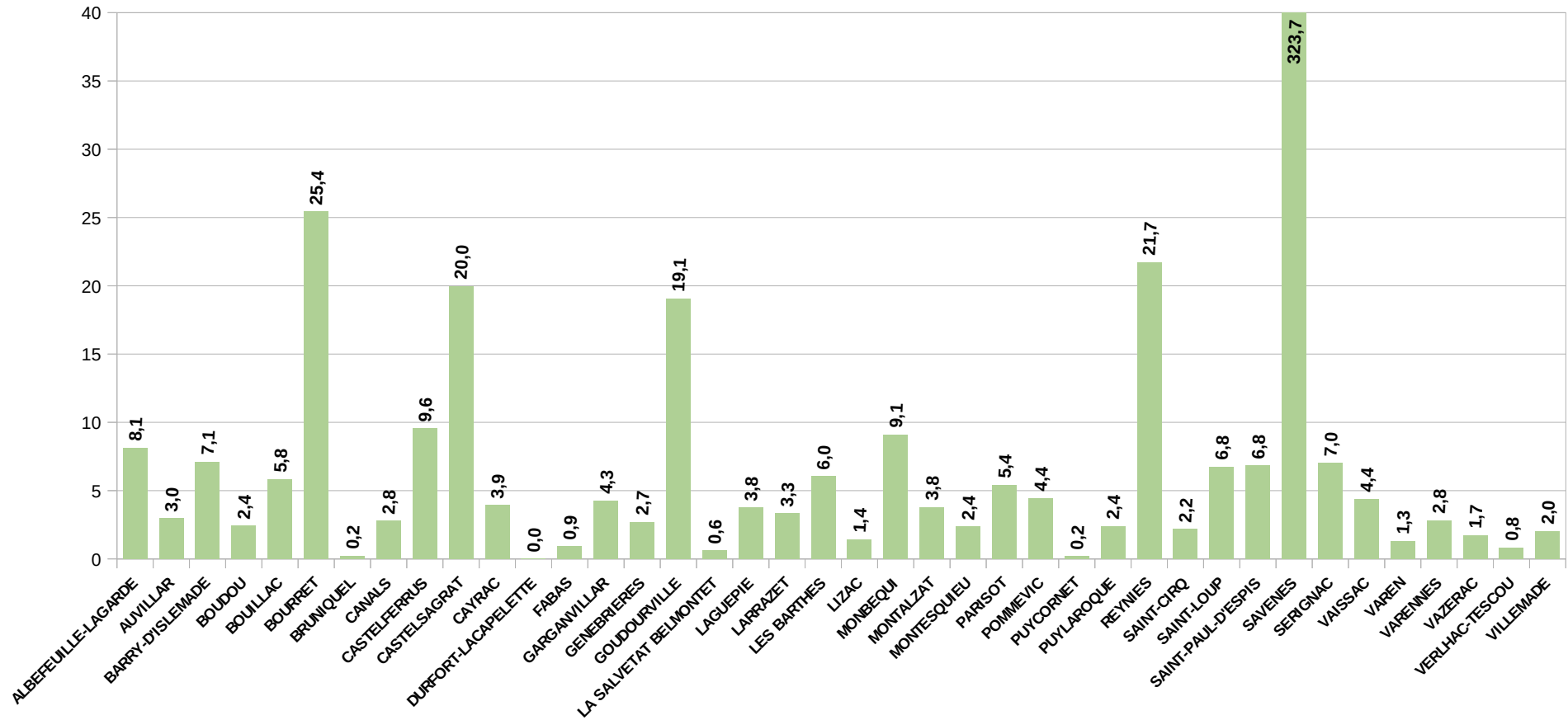
Valeur moyenne strate = 2,5 ans

Capacité de désendettement des 47 communes de 201 à 500 habitants - Nbre d'année(s)



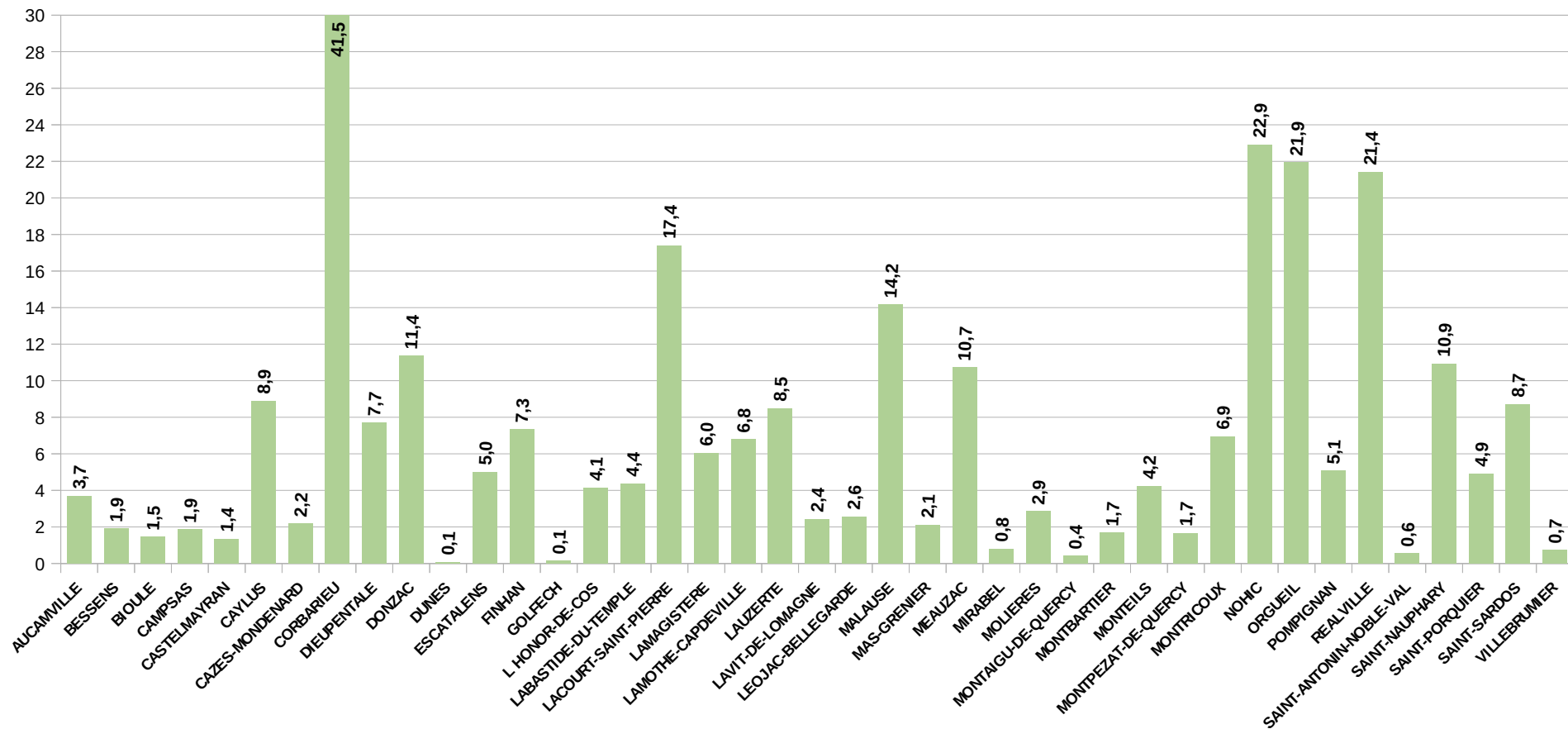
Valeur moyenne strate = 2,7 ans

Capacité de désendettement des 40 communes de 501 à 1 000 habitants - Nbre d'année(s)



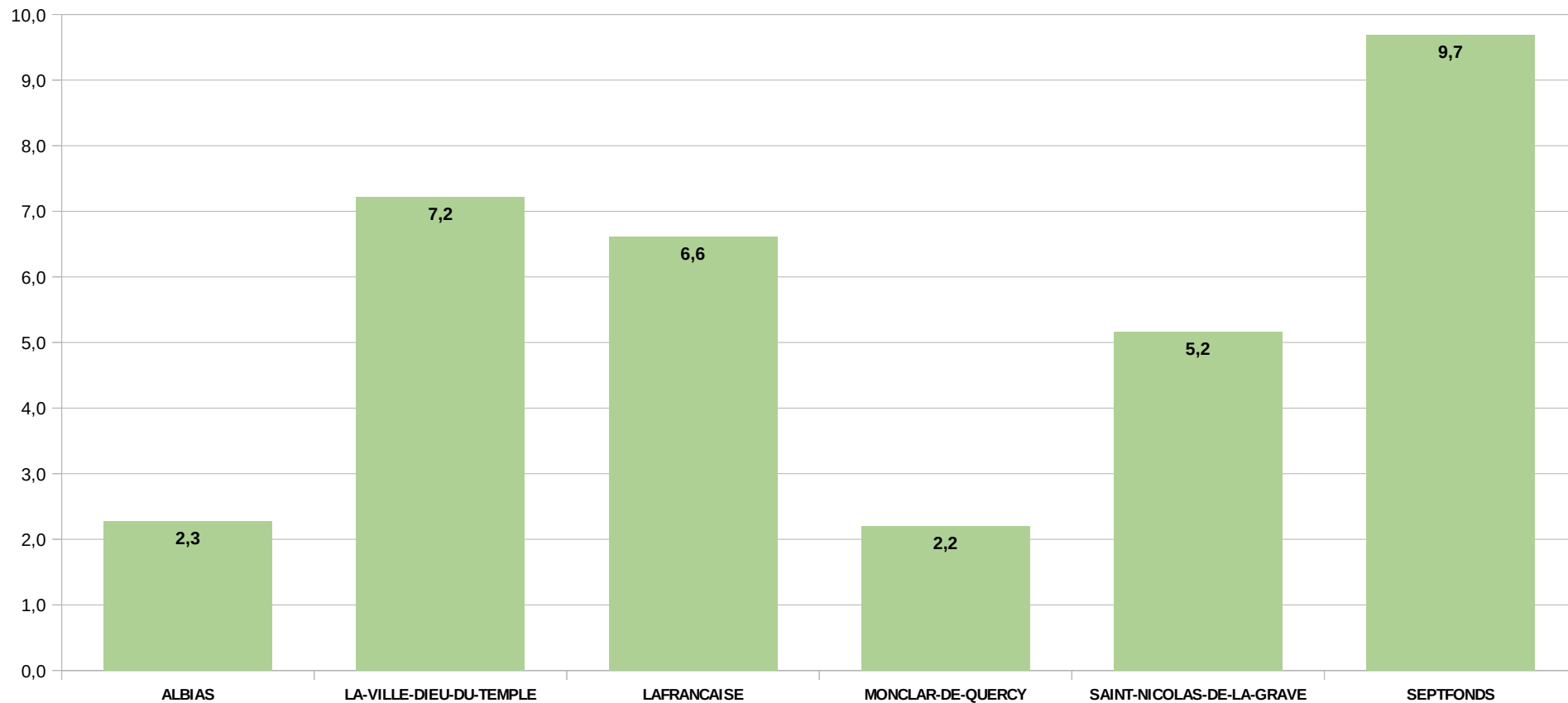
Valeur moyenne strate = 3,8 ans

Capacité de désendettement des 41 communes de 1 001 à 2 000 habitants - Nbre d'année(s)



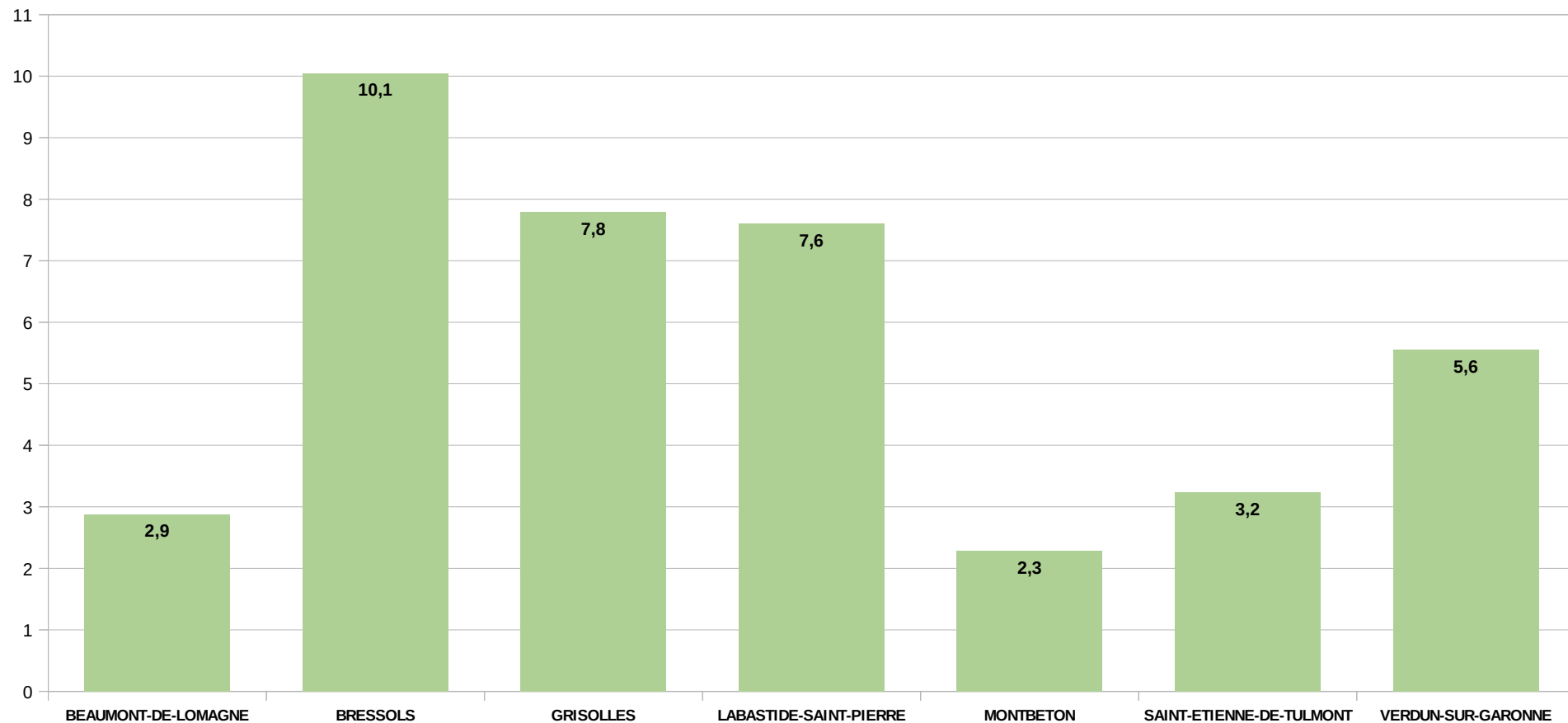
Valeur moyenne strate = 3,0 ans

Capacité de désendettement des 6 communes de 2 001 à 3 500 habitants - Nbre d'année(s)



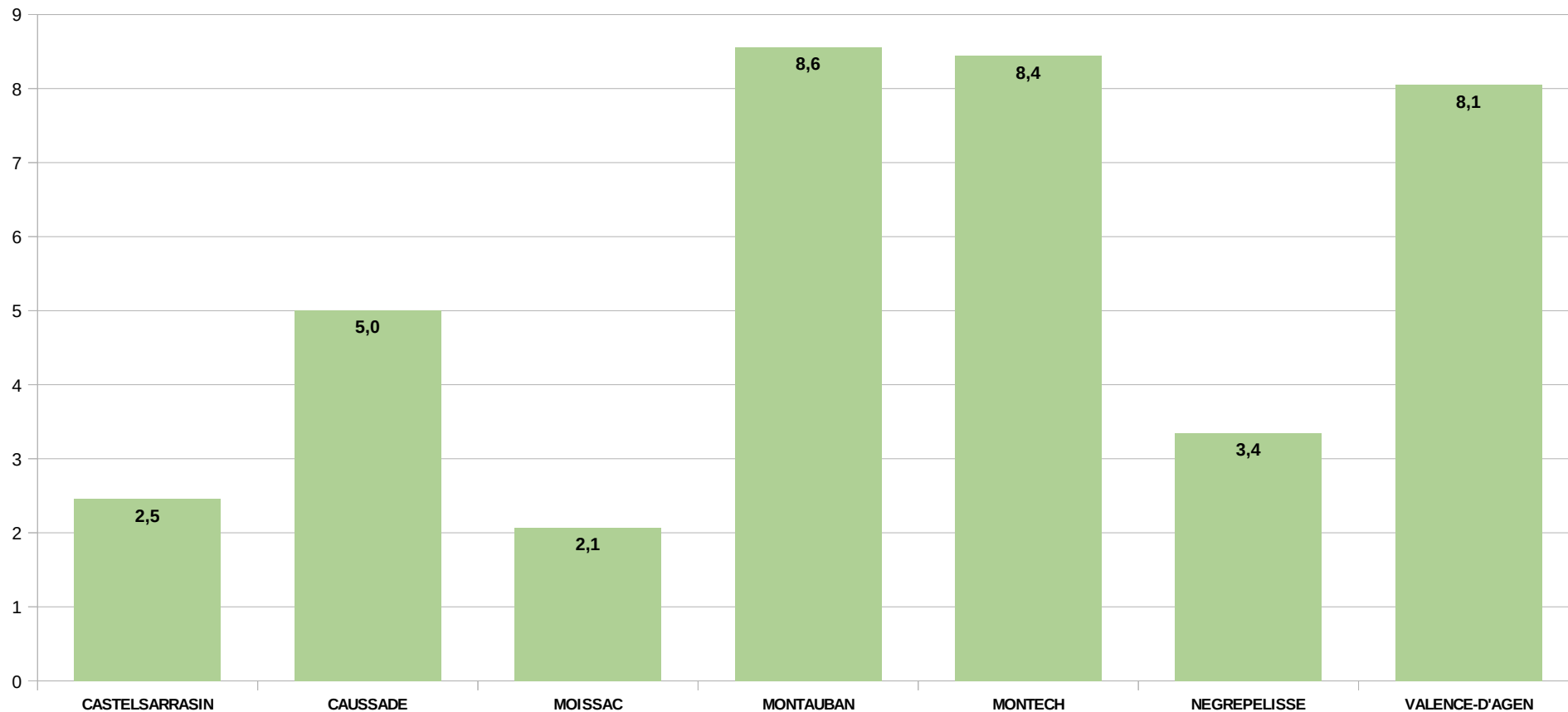
Valeur moyenne strate = 4,3 ans

Capacité de désendettement des 7 communes de 3 501 à 5 000 habitants - Nbre d'année(s)



Valeur moyenne strate = 5,3 ans

Capacité de désendettement des 7 communes de plus de 5 000 habitants - Nbre d'année(s)



Valeur moyenne strate = 6,3 ans

4.3

Synthèse

Encours de dette - Synthèse

En conclusion, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Que les niveaux d'endettement des communes du département se recoupent qu'ils soient exprimés en valeur brute ou par habitant (cf pages 60 à 66).
- Un lien évident entre le niveau d'endettement et la taille de la collectivité. Cf tableau ci-dessous :

Strates	Encours de dette fin 2024 - K€	Nbre communes 82	Encours de dette moyen par commune K€
Jusqu'à 200 hab	4 271	47	91
201 à 500 hab	8 231	47	175
501 à 1 000 hab	19 873	40	497
1 001 à 2 000 hab	43 233	41	1 054
2 001 à 3 500 hab	14 760	6	2 460
3 501 à 5 000 hab	31 240	7	4 463
+ de 5 000 hab	162 118	7	23 160
Total	283 726	195	1 455

← Dont Montauban : 110 201 K€ (74 354 K€ à fin 2023)

- Un niveau moyen d'endettement par commune (toutes communes confondues) de 1 455 K€.
- Un stock de dette pour les 195 communes du département qui représente à fin 2023 : 283 726 K€.
- A noter qu'à fin 2024, 17 communes (dont 15 de moins de 500 habitants) étaient totalement désendettées.

Encours de dette - Synthèse

- Des niveaux d'endettement, exprimés en euro par habitant, qui sont compris dans une fourchette de 589 € à 1 387 €.
- La valeur moyenne, toutes communes du T&G confondues, ressort à 1 054 €. Cf tableau ci-dessous.
- Comparativement à la valeur des strates nationales, les écarts sont plus ou moins marqués. On observe toutefois que 5 strates sur 7 du 82 affichent un endettement par habitant supérieur à la moyenne nationale (écart défavorable). 1 strate est au même niveau que le national et 1 affiche un niveau légèrement inférieur. Cf tableau ci-dessous.
- Un processus de re-endettement en 2024 après avoir constaté au cours des 4 années précédentes une phase de désendettement. Cette hausse de l'encours de dette est cohérent au regard de l'évolution très dynamique du niveau d'investissement constaté en 2024 et 2023. Cf tableau ci-dessous.

Strates	Nbre communes 82	Encours de dette fin 2024 K€	Nbre habitants	Encours de dette / habitant - €	Encours de dette / hab national - €	Encours de dette fin 2023 K€	Encours de dette fin 2022 K€	Encours de dette fin 2021 K€	Encours de dette fin 2020 K€	Encours de dette fin 2019 K€
Jusqu'à 200 hab	47	4 271	5 947	718	563	3 825	3 598	3 503	4 086	4 514
201 à 500 hab	47	8 231	13 970	589	589	8 034	7 892	7 897	7 953	8 301
501 à 1 000 hab	40	19 873	28 427	699	562	18 779	17 444	17 837	17 972	19 215
1 001 à 2 000 hab	41	43 233	58 243	742	562	42 638	43 291	43 440	46 264	49 805
2 001 à 3 500 hab	6	14 760	16 256	908	927	12 511	11 324	10 369	11 070	11 919
3 501 à 5 000 hab	7	31 240	29 350	1 064	699	24 491	26 114	27 469	27 378	28 747
+ de 5 000 hab	7	162 118	116 895	1 387	1 318	124 481	137 854	138 075	143 486	141 698
Total	195	283 726	269 088	1 054		234 759	247 517	248 590	258 209	264 199

Note : la donnée statistique au niveau national pour la dernière strate du tableau correspond aux communes de plus de 50 000 habitants.

Capacité de désendettement - Synthèse

En conclusion, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Que les durées théoriques de désendettement sont très disparates puisqu'elles s'étirent de 1 an à 324 ans ! Il faut souligner que 10 communes de moins de 2 000 habitants ont une durée de désendettement supérieure à 20 ans, c'est souvent le niveau d'épargne brute qui fait défaut. Une analyse plus approfondie permettrait, bien sûr, de savoir si cela est dû à des éléments conjoncturels ou pas. Cf pages 68 à 74 et le tableau ci-dessous.

Strates	Capacité de désendettement – Durée théorique				Total
	≤ à 5 ans	De 5 à 10 ans	De 10 à 20 ans	> 20 ans	
Jusqu'à 200 hab	39	6	1	1	47
201 à 500 hab	39	5	1	2	47
501 à 1 000 hab	25	10	2	3	40
1 001 à 2 000 hab	22	10	5	4	41
2 001 à 3 500 hab	2	4	0	0	6
3 501 à 5 000 hab	3	3	1	0	7
+ de 5 000 hab	3	4	0	0	7
Total communes	133	42	10	10	195
Répartition	68 %	22 %	5 %	5 %	100 %

- La majeure partie des communes du T&G, soit 68 % d'entre elles, a une durée théorique de désendettement inférieure ou égale à 5 ans.

- Au final c'est 90 % des communes du département dont la durée théorique de désendettement est inférieure ou égale à 10 ans.

Capacité de désendettement - Synthèse

La durée théorique de désendettement ramenée au niveau des strates permet un rapprochement avec les données nationales. Il ressort des durées supérieures (défavorable) sur toutes les strates hormis celle de 1 001 à 2 000 habitants qui est légèrement inférieure (favorable). Cf tableau ci-dessous.

Il convient de souligner enfin que la durée théorique de désendettement, toutes communes du département confondues, est haussière en 2024 (4,7 ans) par rapport à 2023 (4,2 ans) ce qui est en cohérence au regard des évolutions du stock de dette et du niveau d'épargne brute qui certes progresse mais pas suffisamment pour compenser la hausse de l'endettement. Cf tableau ci-dessous.

Strates	Nbre communes 82	En-cours de dette à fin 2024 K€	Epargne brute 2024 K€	Capacité de désendettement 2024	Capacité désendettement strates national	Capacité de désendettemen t 2023 – Nbre années	Capacité de désendettemen t 2022 – Nbre années	Capacité de désendettemen t 2021 – Nbre années	Capacité de désendettemen t 2020 – Nbre années	Capacité de désendettemen t 2019 – Nbre années
Jusqu'à 200 hab	47	4 271	1 742	2,5	1,9	2,0	2,4	2,3	3,1	4,3
201 à 500 hab	47	8 231	2 995	2,7	2,1	2,6	2,8	2,8	2,9	3,1
501 à 1 000 hab	40	19 873	5 174	3,8	3,1	3,9	3,9	4,3	4,1	5,0
1 001 à 2 000 hab	41	43 233	14 629	3,0	3,1	3,1	3,3	3,5	3,5	3,7
2 001 à 3 500 hab	6	14 760	3 467	4,3	3,6	3,6	3,7	3,5	3,2	3,5
3 501 à 5 000 hab	7	31 240	5 943	5,3	3,3	5,2	5,3	6,1	5,9	6,9
+ de 5 000 hab	7	162 118	25 909	6,3	5,7	5,0	6,2	5,4	9,1	7,6
Total	195	283 726	59 859	4,7		4,2	4,7	4,6	5,7	5,6

Note : la donnée statistique au niveau national pour la dernière strate du tableau correspond aux communes de plus de 50 000 habitants.

5

Synthèse générale

Synthèse générale – Panorama des communes du Tarn et Garonne

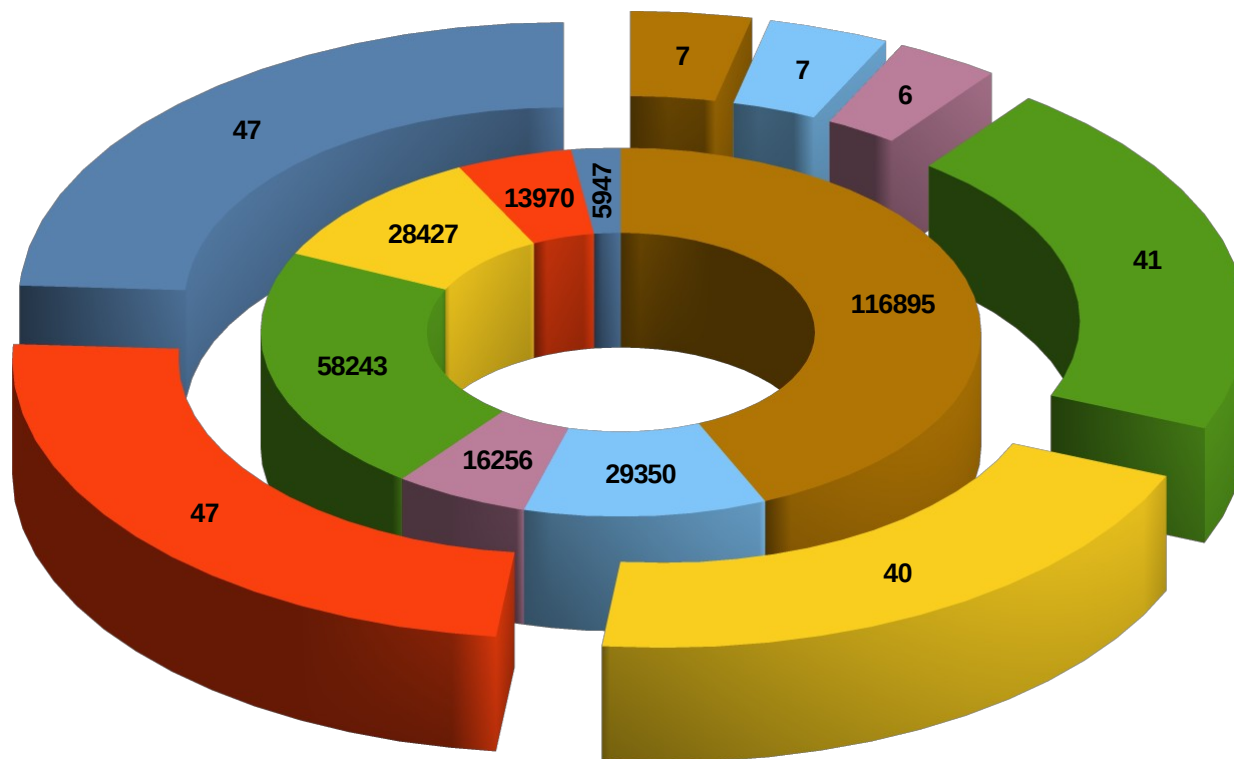
Le département du Tarn et Garonne compte 195 communes (cf graphique - anneau extérieur) pour une population totale de 269 088 habitants (cf anneau intérieur).

Le graphique ci-contre, permet de visualiser leur répartition selon les 7 strates préalablement définies.

Il ressort :

90 % des communes (175 en nombre) ont une population inférieure à 2000 habitants ;

A contrario, 60 % de la population totale du département (soit 162 500 personnes) vit dans les 20 communes de plus de 2 000 habitants.



Strates :

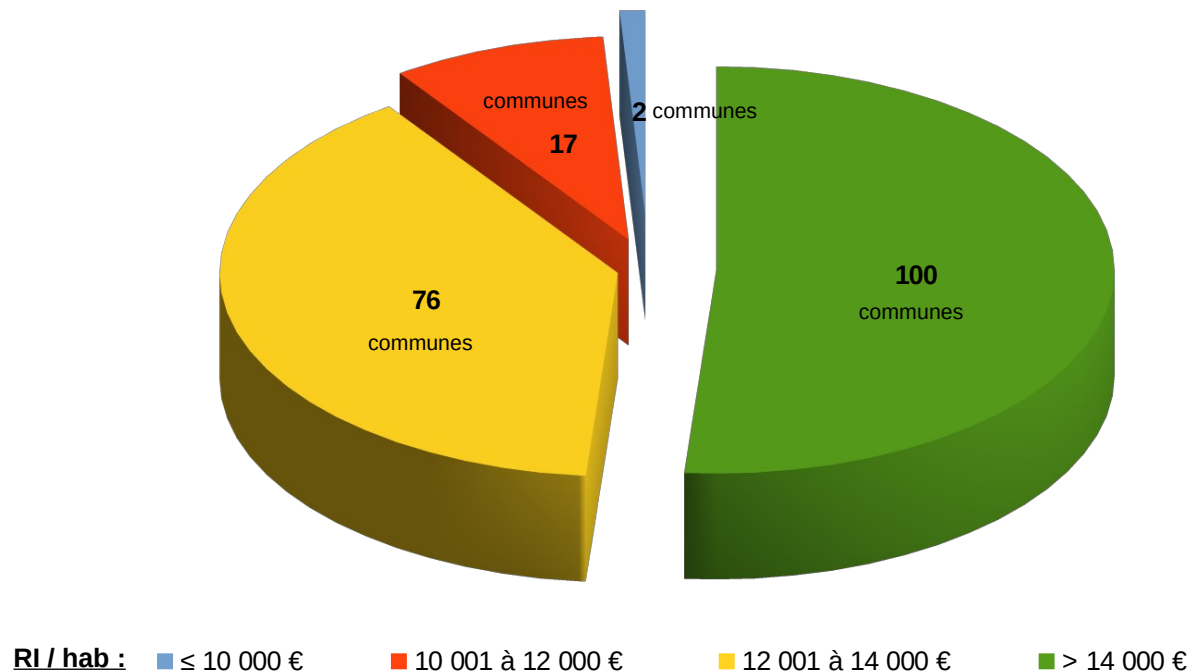
Jusqu'à 200 hab	201 à 500 hab	501 à 1 000 hab	1 001 à 2 000 hab
2 001 à 3 500 hab	3 501 à 5 000 hab	+ de 5 000 hab	

Synthèse générale – Revenu imposable moyen par habitant

Le graphique ci-contre met en exergue :

Une grande majorité de communes, soit 176 sur 195 (90%), qui affiche un revenu imposable (RI) annuel par habitant supérieur à 12 000 €.

Communes réparties par tranche de rev. imposable



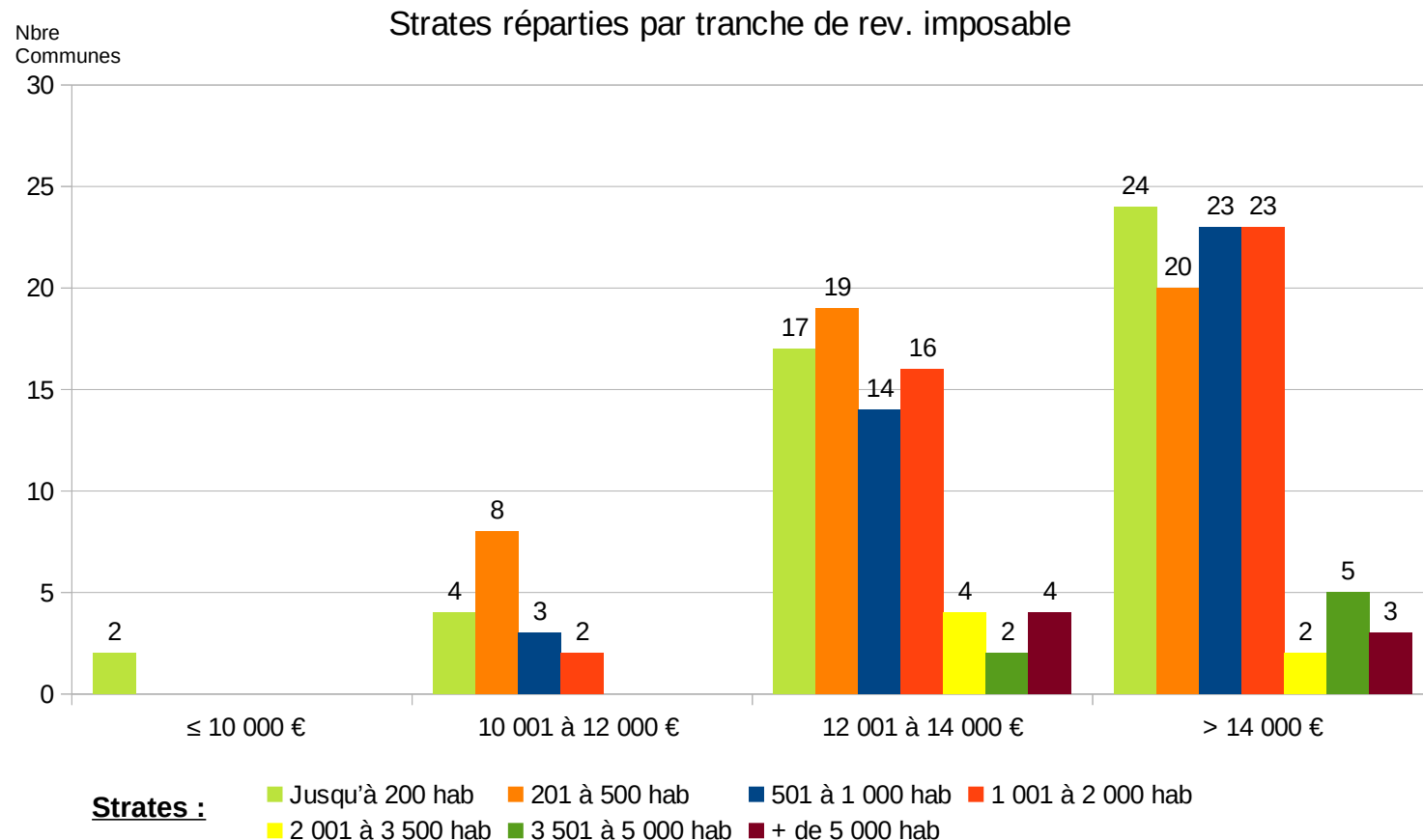
Synthèse générale – Revenu imposable moyen par habitant

Le graphique ci-contre met en exergue :

Les communes dont le revenu imposable (RI) par habitant est le plus faible sont celles dont la population compte moins de 200 habitants. Le RI le plus bas dans cette tranche (moins de 10 000 €) est de 9 841 € (cf page 6).

Paradoxalement, les communes dont le RI par habitant est le plus haut sont aussi parmi celles dont la population compte moins de 500 habitants. Sur les 44 concernées, elles sont toutes situées en milieu rural et disposent d'attraits touristiques, attirant ainsi des néo-ruraux plutôt aisés.

Par ailleurs, on trouve également dans cette dernière tranche (RI / hab > 14 000 €) les communes situées plutôt au sud du département en zone urbaine et péri-urbaine.



Synthèse générale – Revenu imposable moyen par habitant

Le graphique ci-contre met en exergue :

Un revenu imposable (RI) moyen par strate relativement homogène.

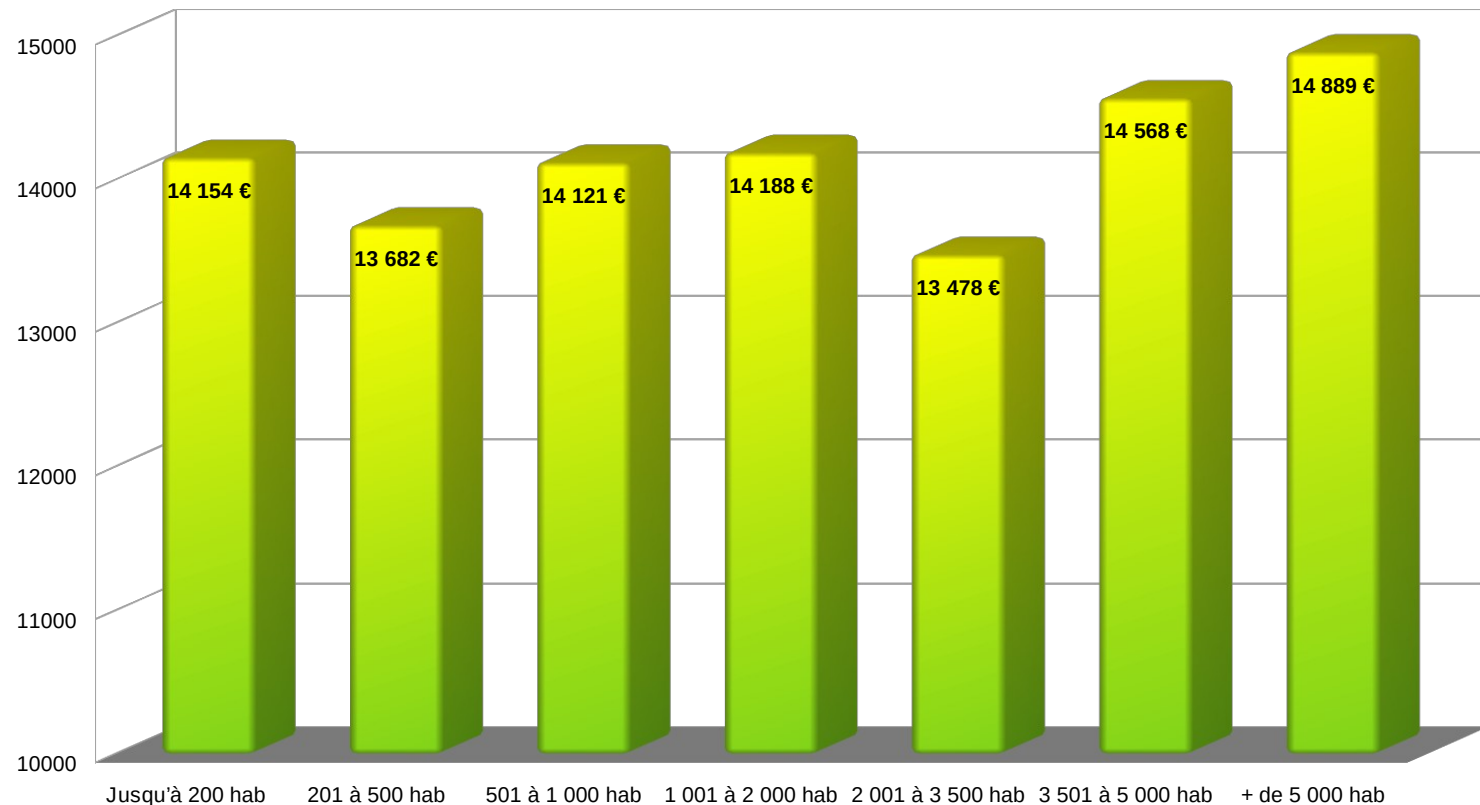
C'est dans la strate 2000 à 3500 habitants que l'on trouve le RI moyen le plus faible et dans les deux dernières strates le plus haut.

Sur les 4 autres strates le RI moyen se situe entre 13 682 et 14 188 €.

Le revenu imposable moyen par habitant, toutes communes confondues, est de 14 457 €.

Si l'on considère qu'un ménage français est constitué en moyenne de 2,2 personnes (Insee 2016), cela signifie que le revenu imposable moyen est de 32 000 € / ménage dans le département.

Revenu imposable moyen par habitant / strate



Revenu imposable moyen / hab : 14 457 €

Synthèse générale – RI moyen / hab dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

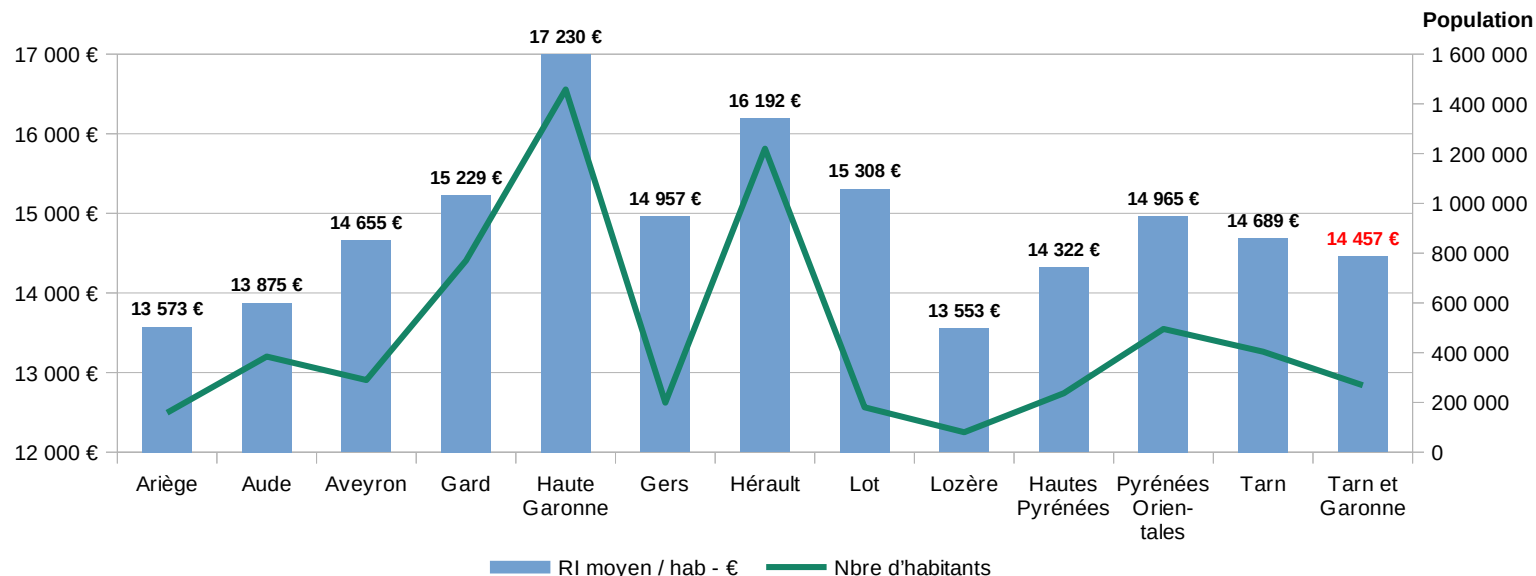
Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Le revenu imposable moyen par habitant des communes du Tarn et Garonne (toutes strates confondues) se positionne à la 9ème place sur les 13 départements d'Occitanie. Son niveau, soit 14 457 € reste inférieur à la moyenne régionale, soit 15 586 €.

Ce sont les communes de la Haute Garonne qui affichent le RI moyen / hab le plus élevé (17 230 €), suivies de celles de l'Hérault (16 192 €). Ces 2 départements bénéficiant du rayonnement des 2 premières métropoles régionales.

Hormis les communes du Gers et du Lot, qui malgré une démographie plutôt faible affichent un RI moyen / hab. parmi les plus haut, il s'avère qu'à l'échelle départementale il y a une certaine corrélation entre le niveau démographique et le RI moyen par habitant.

A l'inverse, les communes audoises affichent un RI / habitant parmi les plus faibles malgré une démographie qui se situe dans la médiane.



Toutes strates confondues

	RI / hab communes d'Occitanie	RI cumulé	Nbre d'habitants	RI moyen / hab	Nbre de communes
09	Ariège	2 152 312 108 €	158 578	13 573 €	326
11	Aude	5 334 303 929 €	384 450	13 875 €	433
12	Aveyron	4 246 464 145 €	289 766	14 655 €	285
30	Gard	11 726 933 709 €	770 043	15 229 €	351
31	Haute Garonne	25 116 014 813 €	1 457 716	17 230 €	586
32	Gers	2 974 934 950 €	198 905	14 957 €	461
34	Hérault	19 750 227 637 €	1 219 776	16 192 €	342
46	Lot	2 762 095 100 €	180 437	15 308 €	313
48	Lozère	1 085 304 899 €	80 081	13 553 €	152
65	Hautes Pyrénées	3 392 408 499 €	236 859	14 322 €	469
66	Pyrénées Orientales	7 412 327 262 €	495 307	14 965 €	226
81	Tarn	5 931 030 466 €	403 762	14 689 €	314
82	Tarn et Garonne	3 890 180 263 €	269 088	14 457 €	195
	Total	95 774 537 780 €	6 144 768	15 586 €	4 453

Synthèse générale – Potentiel financier

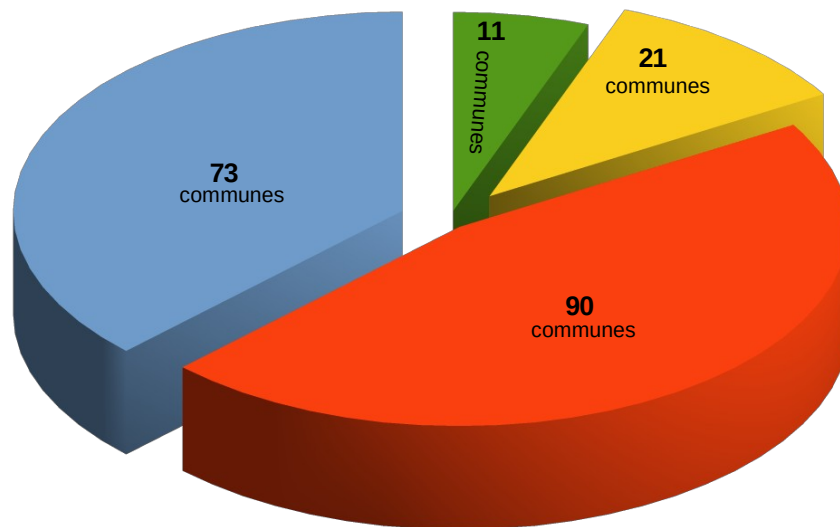
Le graphique ci-contre met en exergue :

La majeure partie des communes, 163 précisément (84%), a un potentiel financier par habitant inférieur à 900 €.

Les 32 communes dont le potentiel financier est supérieur à 900 € se situent pour l'essentiel dans :

- les zones urbaines (Montauban, Castelsarrasin, Caussade) ;
- les zones péri-urbaines (Bressols) ;
- la zone économique de logistique (Montbartier) ;
- les communes de moins de 2 000 habitants situées dans le corridor d'implantation de la centrale nucléaire de Golfech.

Communes réparties par tranche de potentiel financier



Potentiel financier : ■ - de 600 € ■ 601 à 900 € ■ 901 à 1 200 € ■ + de 1 200 €

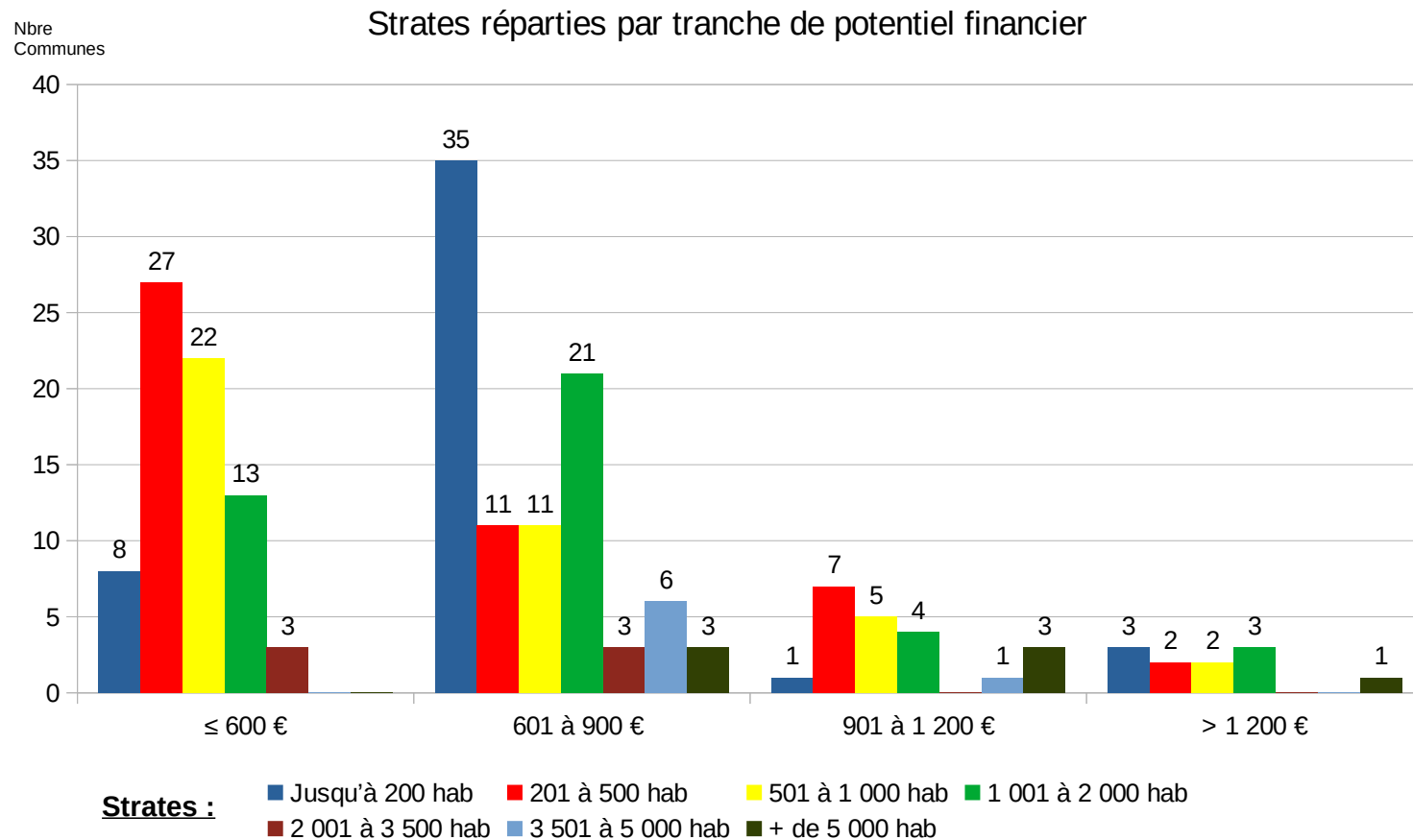
Synthèse générale – Potentiel financier

Le graphique ci-contre met en exergue :

La distribution des strates de communes par tranche de potentiel financier. Il ressort :

Quasiment toutes les strates sont présentes dans chacune des tranches de potentiel financier, à différents niveaux bien sûr, hormis dans la première (jusqu'à 600 €/hab) et la dernière (plus de 1 200 €/hab).

Notons enfin une grande dispersion entre le potentiel financier par habitant le plus bas (407 € - cf page 15) et le plus haut (14 904 € - cf page 17)



Synthèse générale – Potentiel financier

Le graphique ci-contre met en exergue :

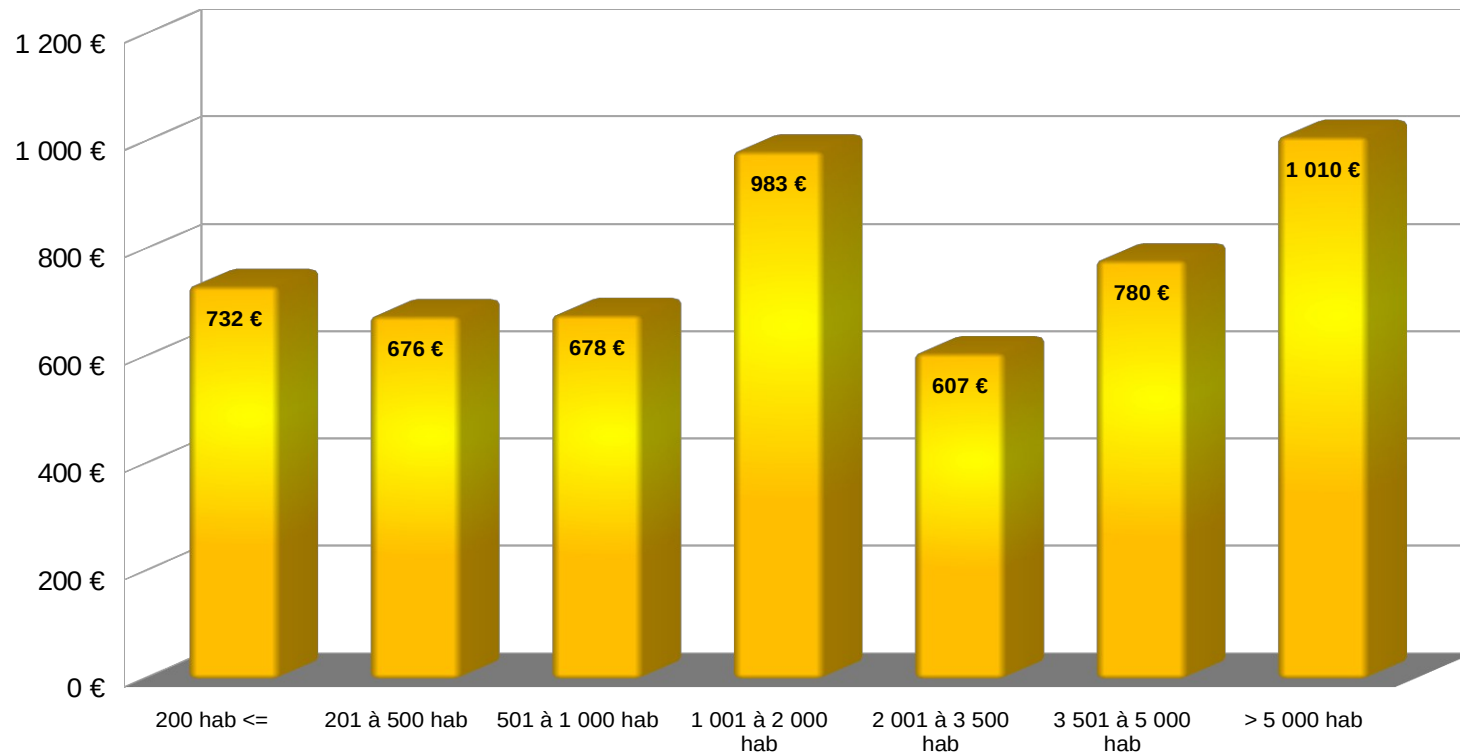
Une certaine corrélation, excepté la strate 1 000 à 2 000 habitants fortement influencée par le potentiel financier (PFI) atypique de la commune de Golfech (14 904 € - cf page 17), entre la taille des communes et leur potentiel financier.

Dans une moindre mesure les communes jusqu'à 200 hab tirent leur épingle du jeu avec un PFI supérieur à 3 autres strates.

La densité du tissu économique en milieu urbain et péri-urbain permet en effet de disposer d'un potentiel fiscal (partie intégrante du potentiel financier) supérieur aux communes rurales.

Le potentiel financier moyen, toutes communes confondues, s'établit à 896 €. Si l'on neutralise la valeur atypique de Golfech, il s'élève à 843 €.

Potentiel financier par habitant / strate



Potentiel financier moyen / hab : 896 €

Synthèse générale – Revenu imposable & potentiel financier par habitant

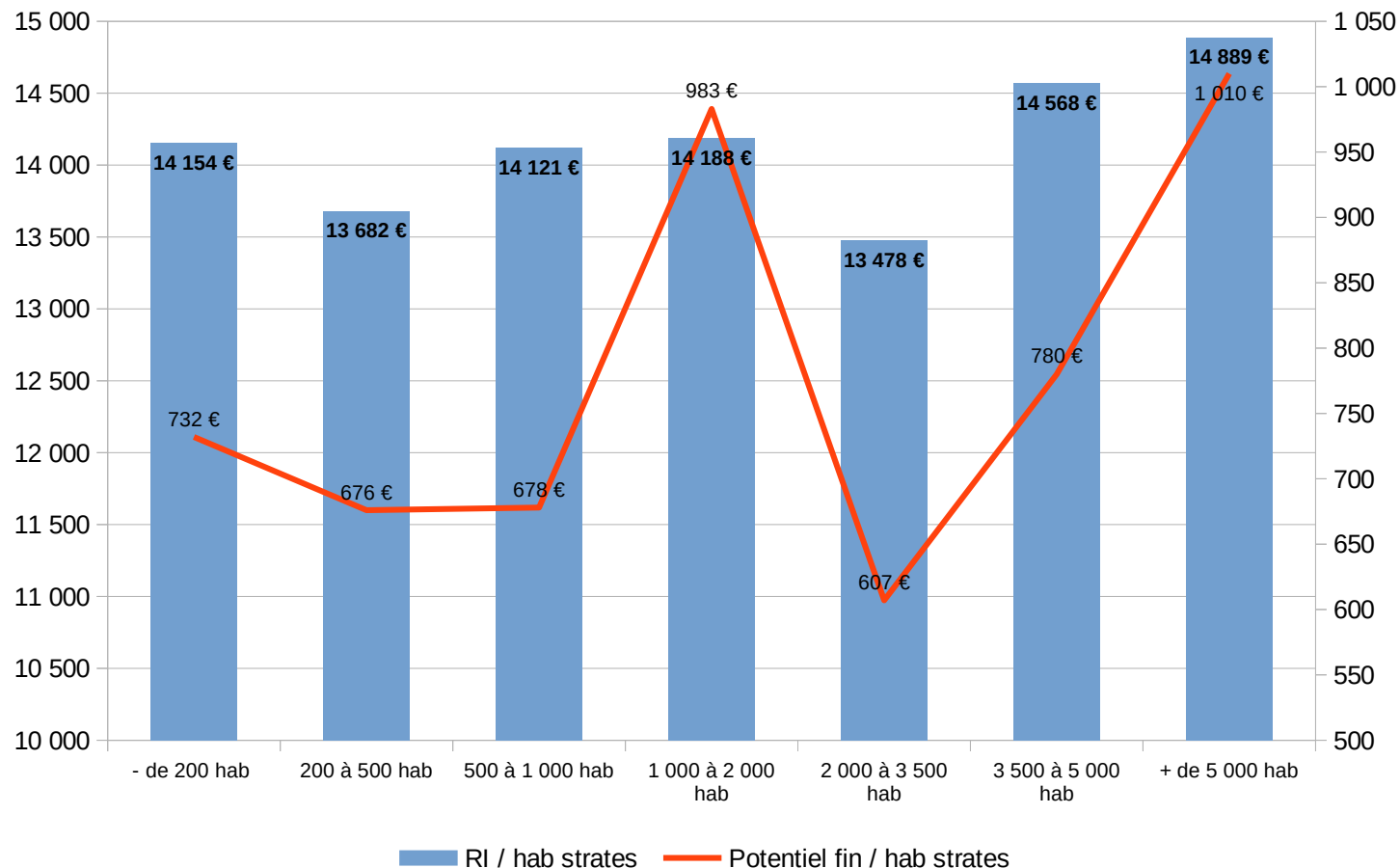
Le graphique ci-contre met en exergue :

Si l'on excepte la strate 1 000 à 2 000 habitants, dont le potentiel financier / hab est fortement impacté par Golfech (735 € sans Golfech au lieu de 983 €), il y a une certaine corrélation entre le niveau de revenu imposable et le potentiel financier par habitant.

Cela signifie par conséquent que les populations les plus aisées résident dans des communes :

- soit urbaines / péri-urbaines qui bénéficient de l'implantation d'activités économiques (dont la centrale nucléaire et zone logistique) ;
- soit dans des communes rurales dont les atouts touristiques, patrimoniaux et la qualité de vie sont attractifs pour les ménages aux revenus élevés.

Ces 2 typologies de communes disposent donc le plus souvent d'un potentiel fiscal (partie intégrante du potentiel financier) plus important que les autres.



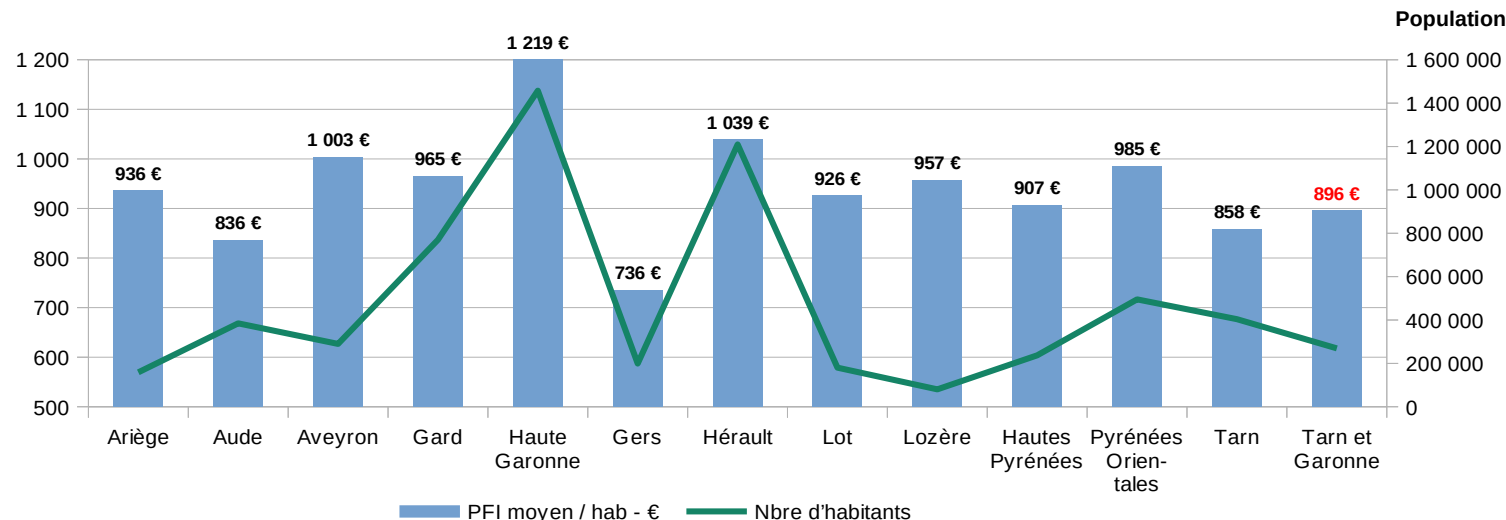
Synthèse générale – Potentiel fin / hab dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Le potentiel financier (PFI) moyen par habitant des communes du Tarn et Garonne se positionne à la 10ème place.

Son niveau, soit 896 € est inférieur au niveau moyen, toutes communes confondues de la région, soit 1 014 €.

Ce sont les communes de la Haute Garonne qui affichent le PFI moyen / hab le plus élevé (1 219 €), suivies de celles de l'Hérault (1 039 €) et de l'Aveyron (1 003 €).



Toutes strates confondues

PFI / hab communes d'Occitanie		PFI cumulé	Nbre d'habitants	PFI moyen / hab	Nbre de communes
09	Ariège	148 422 037 €	158 578	936 €	326
11	Aude	321 335 435 €	384 450	836 €	433
12	Aveyron	290 681 233 €	289 766	1 003 €	285
30	Gard	743 460 944 €	770 043	965 €	351
31	Haute Garonne	1 776 401 252 €	1 457 716	1 219 €	586
32	Gers	146 444 758 €	198 905	736 €	461
34	Hérault	1 267 440 680 €	1 219 776	1 039 €	342
46	Lot	167 038 493 €	180 437	926 €	313
48	Lozère	76 674 156 €	80 081	957 €	152
65	Hautes Pyrénées	214 894 414 €	236 859	907 €	469
66	Pyrénées Orientales	488 054 270 €	495 307	985 €	226
81	Tarn	346 527 454 €	403 762	858 €	314
82	Tarn et Garonne	241 126 555 €	269 088	896 €	195
Total		6 228 501 681 €	6 144 768	1 014 €	4 453

Synthèse générale – Épargne brute

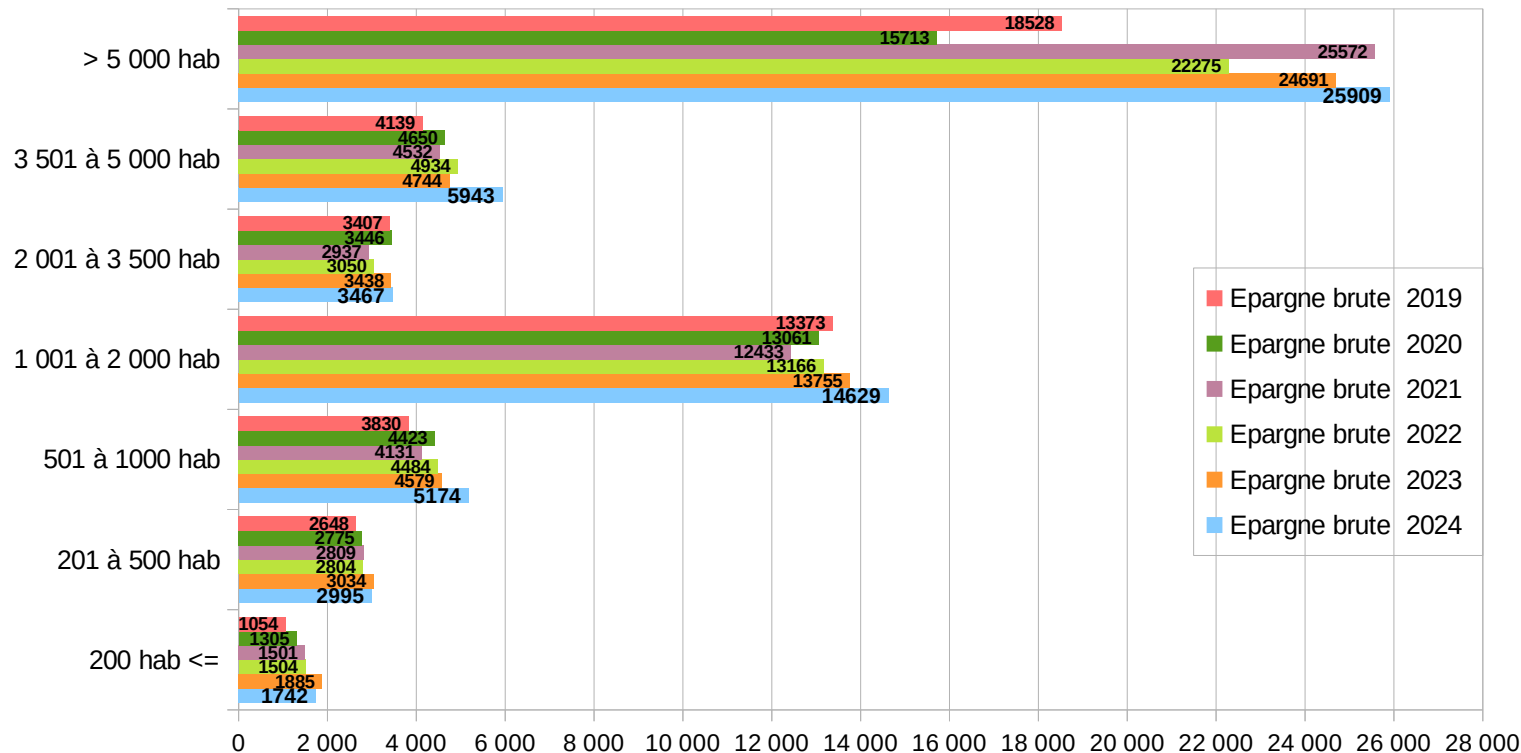
Le graphique ci-contre met en exergue :

Une épargne brute qui progresse nettement en 2024 sur l'ensemble des strates excepté les deux premières (jusqu'à 500 hab).

Cette progression globale de 6,3 % confirme celle déjà constatée en 2023 (+7,8%).

Elle fait suite à la stabilisation de la poussée inflationniste de 2022 et à la revalorisation des bases du foncier bâti.

Evolution épargne brute / strate - K€



Synthèse générale – Épargne brute

Le graphique ci-contre met en exergue :

Le niveau moyen de l'épargne brute par commune dans chacune des strates. Il ressort :

Une convergence évidente entre le niveau d'épargne brute et la taille de la collectivité.

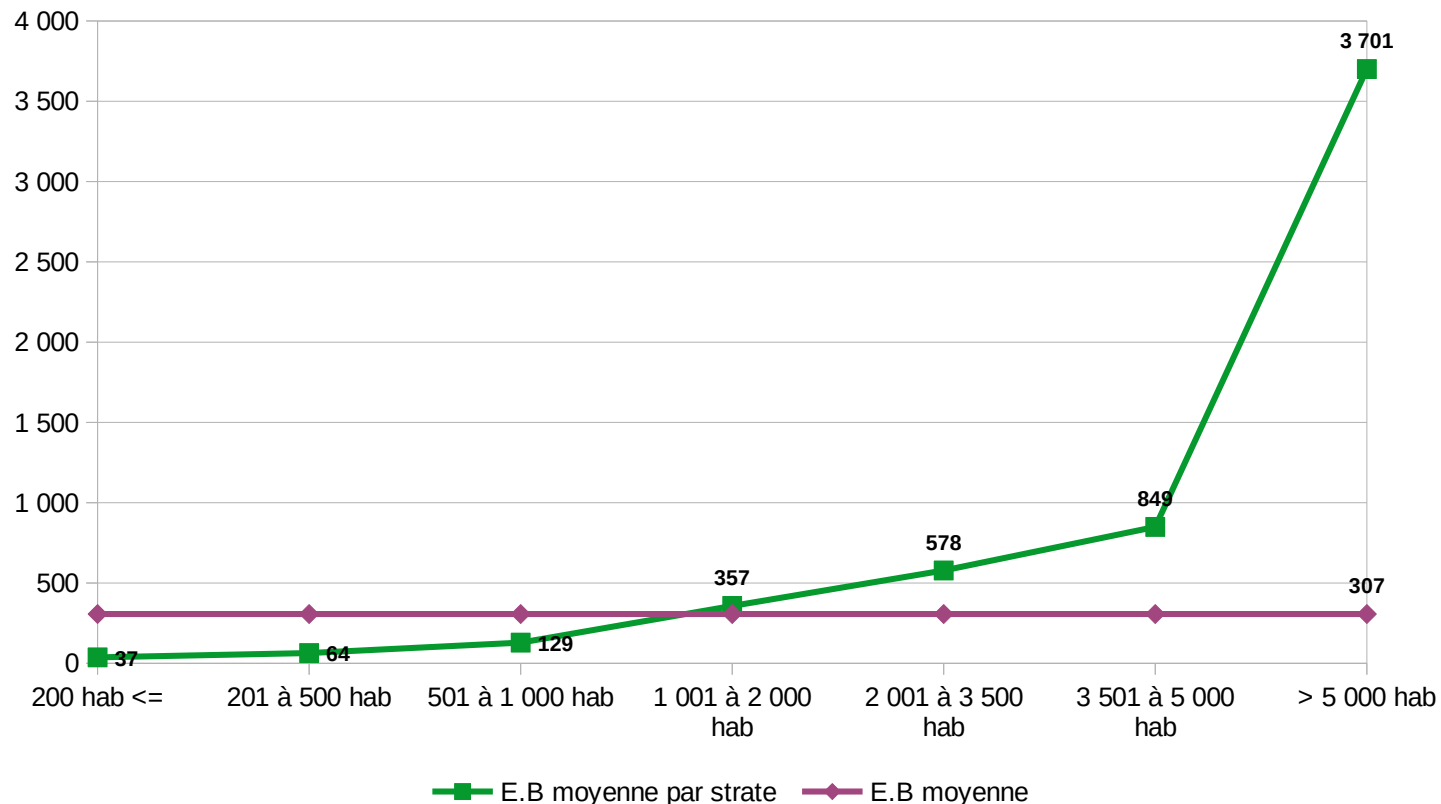
Un niveau moyen d'épargne brute moyen par commune, toutes communes confondues, de 307 K€.

Les 3 premières strates affichent une valeur d'épargne brute inférieure à la moyenne.

Les 4 dernières ont un niveau moyen d'épargne brute supérieur.

Pour plus de détail / analyse : cf pages 42 et 43.

Épargne brute moyenne / strate en 2024 - K€



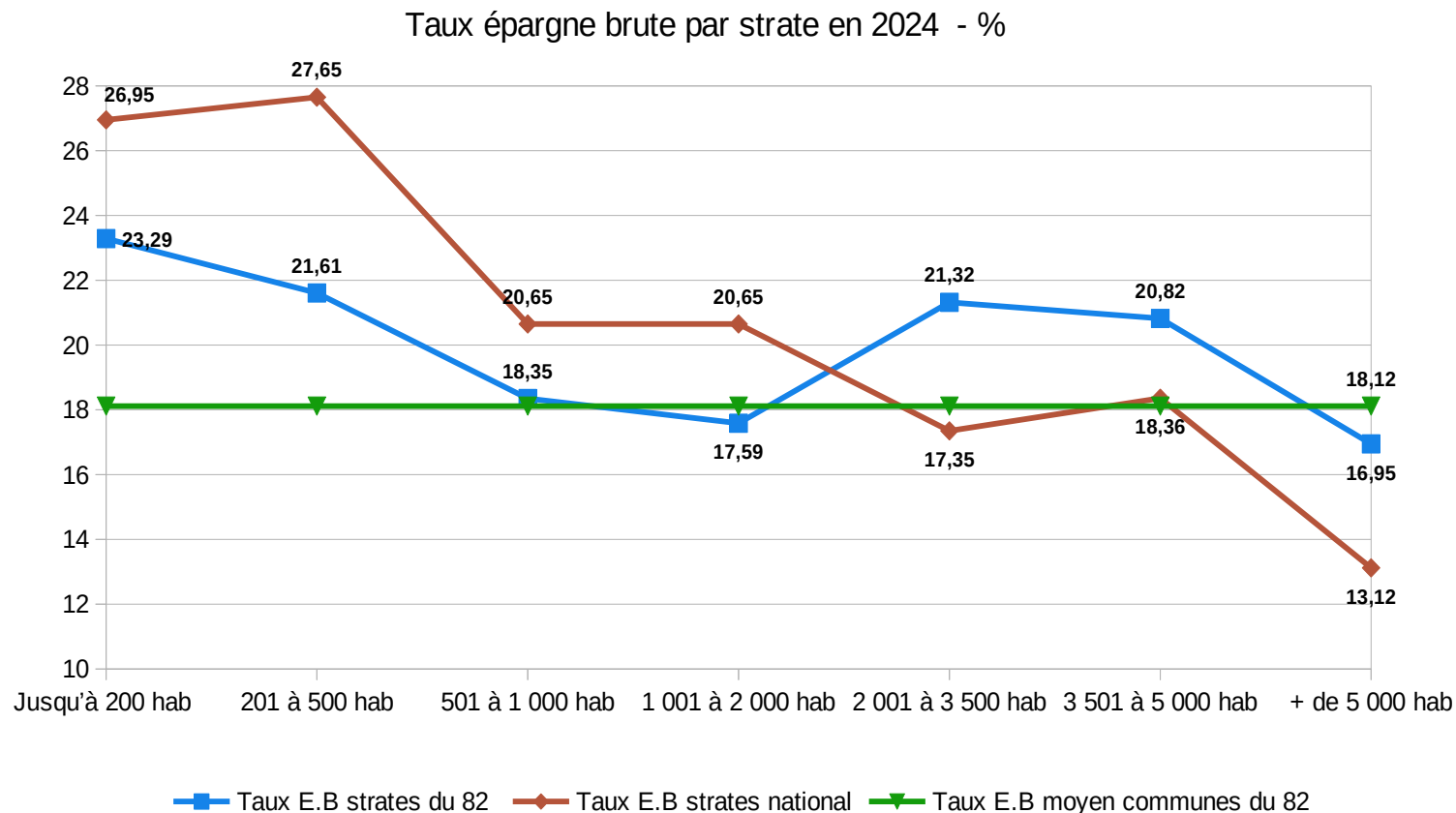
Synthèse générale – Taux d'épargne brute

Le graphique ci-contre met en exergue :

Comparativement aux taux d'épargne brute enregistrés au plan national, ceux des strates des communes du département du Tarn et Garonne sont globalement en cohérence.

A noter que les taux E.B des communes du 82 de plus de 2 000 habitants sont mieux positionnés que ceux de la strate.

Le taux moyen d'épargne brute, toutes communes du département confondues, s'établit à 18,12 %.



Synthèse générale – Épargne brute dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

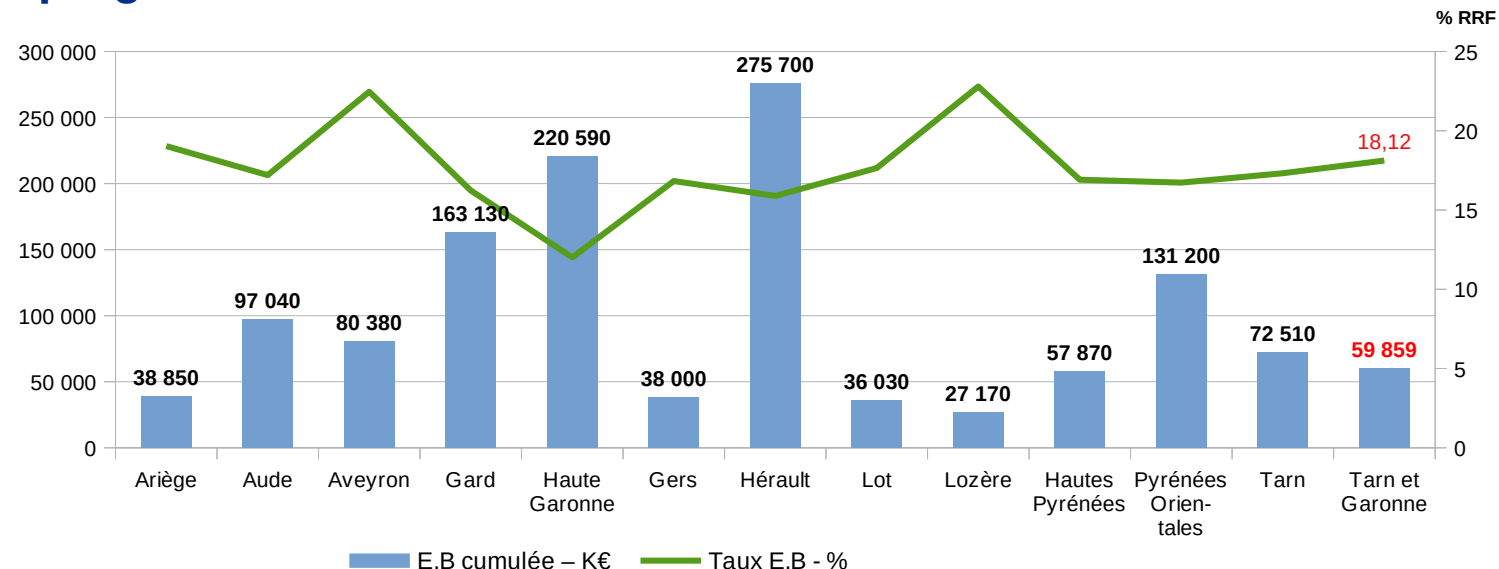
Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Exprimé en valeur absolue (59 859 K€) ou par habitant (222 €) le niveau d'épargne brute (E.B) des communes du 82 se positionne à la 8ème place.

Exprimée en valeur relative (rapportée aux recettes réelles de fonctionnement – RRF), la position se porte à la 4ème place.

Le taux moyen d'épargne brute des 195 communes du Tarn et Garonne (18,12%) est largement supérieur au taux moyen de l'ensemble des communes de la région Occitanie (15,97%).

Quant à l'épargne brute par habitant du 82, soit 222 €, elle est également supérieure à la moyenne des communes de la région (211 €). Il en est de même du niveau moyen d'EB par commune qui s'établit à 307 K€ pour le 82 contre 292 K€ pour la moyenne des communes de la région.



Toutes strates confondues

Epargne brute - Communes d'Occitanie	E.B cumulée K€	RRF cumulées K€	Taux E.B %	Nbre d'habitants	E.B / hab €	Nbre communes	E.B / commune K€
09 Ariège	38 850	204 170	19,03	158 578	245	326	119
11 Aude	97 040	564 270	17,20	384 450	252	433	224
12 Aveyron	80 380	357 890	22,46	289 766	277	285	282
30 Gard	163 130	1 005 300	16,23	770 043	212	351	465
31 Haute Garonne	220 590	1 836 650	12,01	1 457 716	151	586	376
32 Gers	38 000	225 800	16,83	198 905	191	461	82
34 Hérault	275 700	1 735 500	15,89	1 219 776	226	342	806
46 Lot	36 030	204 140	17,65	180 437	200	313	115
48 Lozère	27 170	119 220	22,79	80 081	339	152	179
65 Hautes Pyrénées	57 870	342 250	16,91	236 859	244	469	123
66 Pyrénées Orientales	131 200	784 320	16,73	495 307	265	226	581
81 Tarn	72 510	418 650	17,32	403 762	180	314	231
82 Tarn et Garonne	59 859	330 412	18,12	269 088	222	195	307
Total	1 298 329	8 128 572	15,97	6 144 768	211	4 453	292

Synthèse générale – Épargne nette

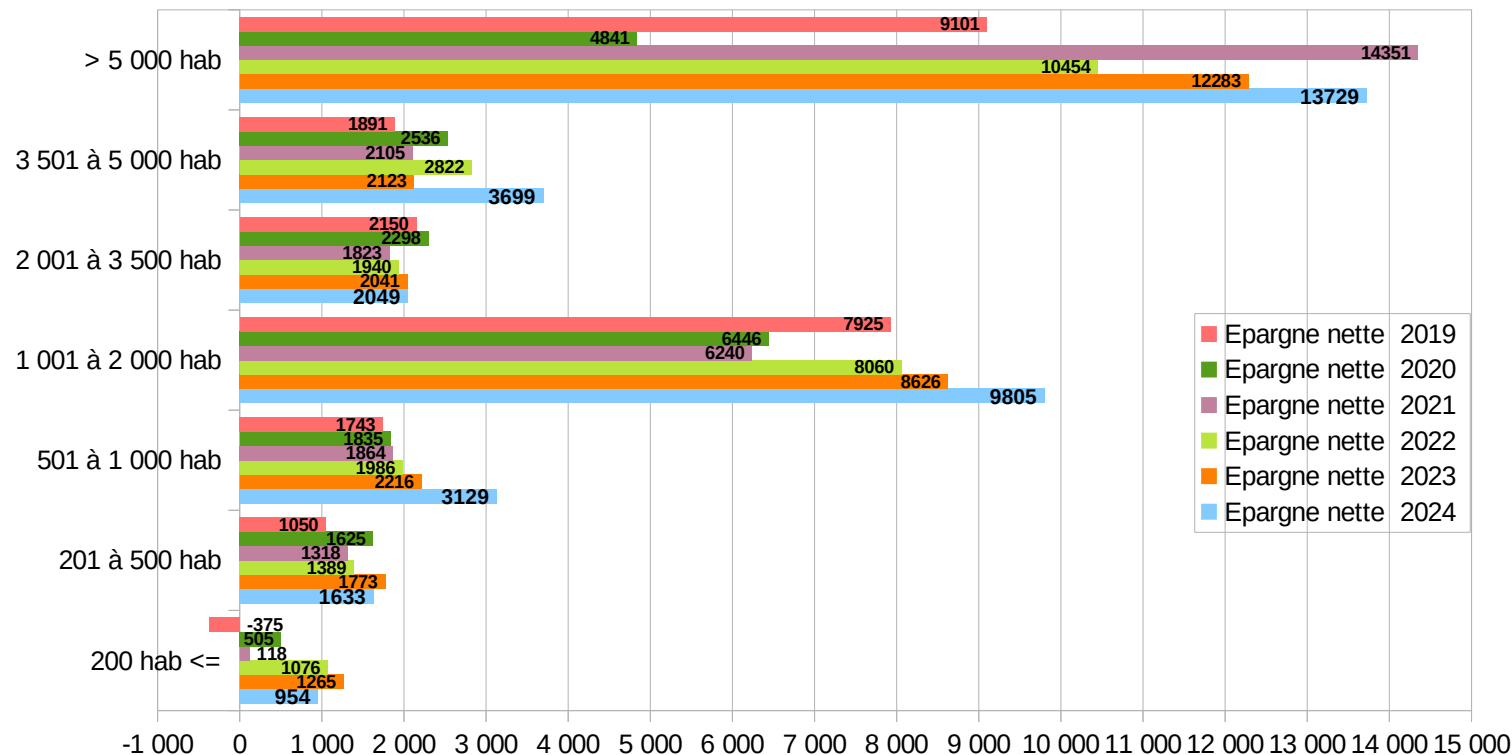
Le graphique ci-contre met en exergue :

A l'instar de l'épargne brute la courbe d'évolution de l'épargne nette est quasiment transposable.

Les raisons essentielles de cette variation ont été exposées en page 91.

Par ailleurs, le service de la dette en capital a légèrement diminué en 2024 par rapport à 2023 (-4,6%).

Evolution épargne nette / strate - K€



Synthèse générale - Épargne nette

Le graphique ci-contre met en exergue :

A l'instar de l'épargne brute, il y a une convergence évidente entre le niveau d'épargne nette et la taille de la collectivité.

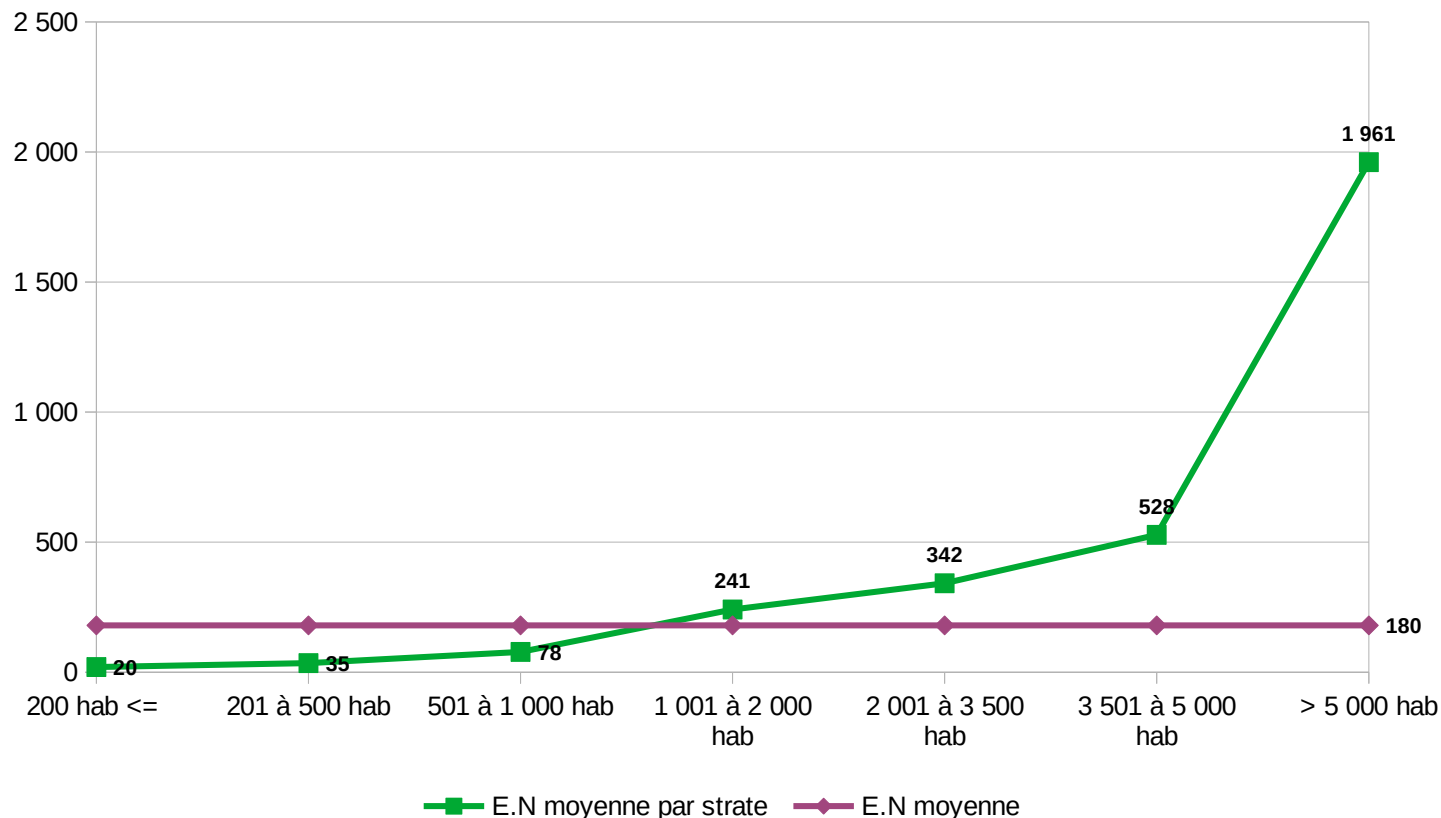
La tendance illustrée par la courbe du graphique est identique à celle de l'épargne brute (cf page 92).

En effet, les 3 premières strates sont en deçà du niveau moyen d'épargne nette et les 4 dernières au-delà.

Un niveau moyen d'épargne nette par commune, de 180 K€.

Pour plus de détail / analyse : cf pages 44 et 45.

Épargne nette moyenne / strate en 2024 - K€



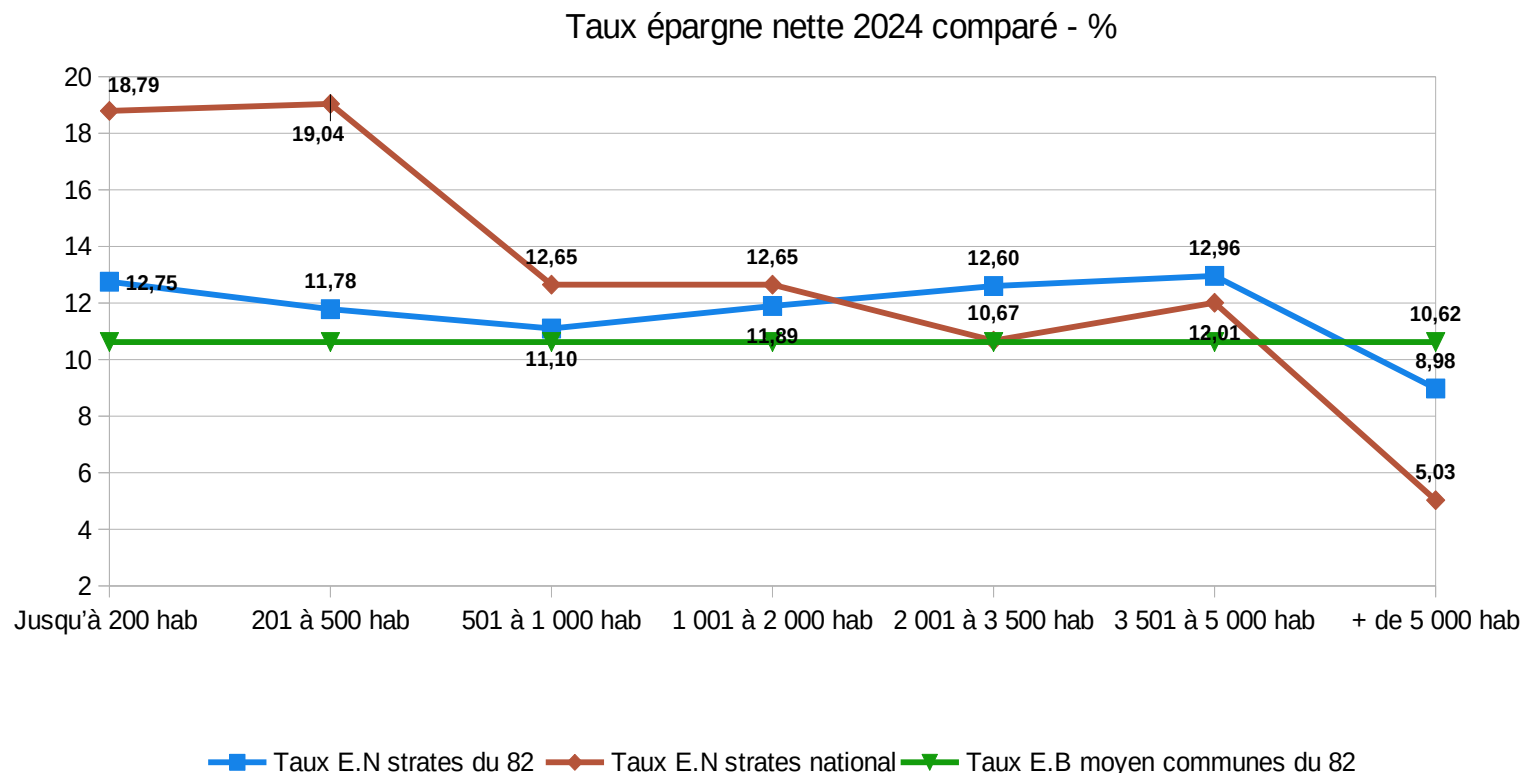
Synthèse générale – Taux d'épargne nette

Le graphique ci-contre met en exergue :

Analysé au niveau des strates, le taux d'épargne nette affiche des valeurs assez homogènes : entre 11 et 13 %, hormis pour la dernière strate (8,98%).

Comparativement aux taux d'épargne nette enregistrés au plan national, le constat est mitigé. En effet, les taux des communes du département sont plutôt en deçà sur 2 strates, proches sur 4 strates et supérieur sur 1 strate.

Un taux moyen d'épargne nette, toutes communes du département confondues, qui s'établit à 10,62 %.



Synthèse générale – Épargne nette dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

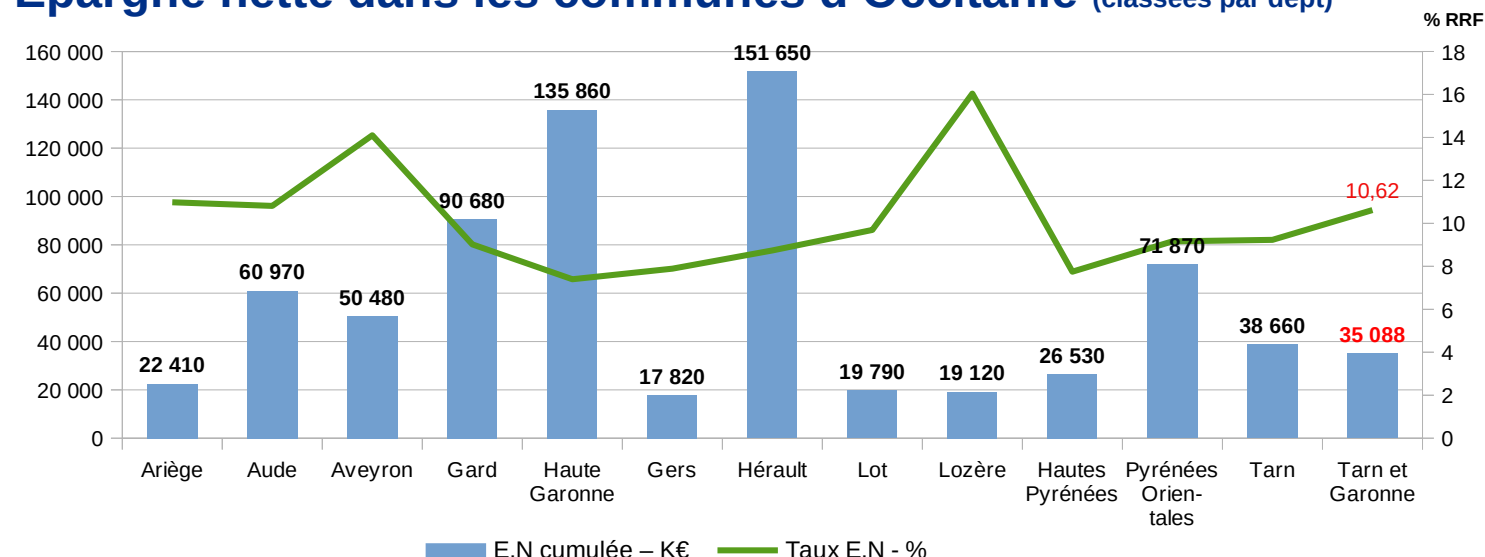
Exprimé en valeur absolue le niveau d'épargne nette (EN) cumulée des communes du 82 (35 088 K€) se positionne à la 8ème place.

Rapporté à la population départementale (269 088 habitants), le niveau d'épargne nette (130 € / hab) se hisse en 6ème position.

Le classement des communes du 82 progresse même d'un cran, à la 5ème place, si l'on se focalise sur le taux moyen d'épargne nette (10,62%).

Le taux moyen d'épargne nette des 195 communes du Tarn et Garonne est au dessus du niveau moyen des 4453 communes d'Occitanie (9,12%).

Idem pour l'EN par habitant, soit 130 € contre 121 € et pour l'EN par commune, soit 180 K€ pour 166 K€.



Toutes strates confondues

Epargne nette - Communes d'Occitanie		E.N cumulée K€	RRF cumulées K€	Taux E.N %	Nbre d'habitants	E.N / hab €	Nbre communes	E.N / commune K€
09	Ariège	22 410	204 170	10,98	158 578	141	326	69
11	Aude	60 970	564 270	10,81	384 450	159	433	141
12	Aveyron	50 480	357 890	14,10	289 766	174	285	177
30	Gard	90 680	1 005 300	9,02	770 043	118	351	258
31	Haute Garonne	135 860	1 836 650	7,40	1 457 716	93	586	232
32	Gers	17 820	225 800	7,89	198 905	90	461	39
34	Hérault	151 650	1 735 500	8,74	1 219 776	124	342	443
46	Lot	19 790	204 140	9,69	180 437	110	313	63
48	Lozère	19 120	119 220	16,04	80 081	239	152	126
65	Hautes Pyrénées	26 530	342 250	7,75	236 859	112	469	57
66	Pyrénées Orientales	71 870	784 320	9,16	495 307	145	226	318
81	Tarn	38 660	418 650	9,23	403 762	96	314	123
82	Tarn et Garonne	35 088	330 412	10,62	269 088	130	195	180
Total		740 928	8 128 572	9,12	6 144 768	121	4 453	166

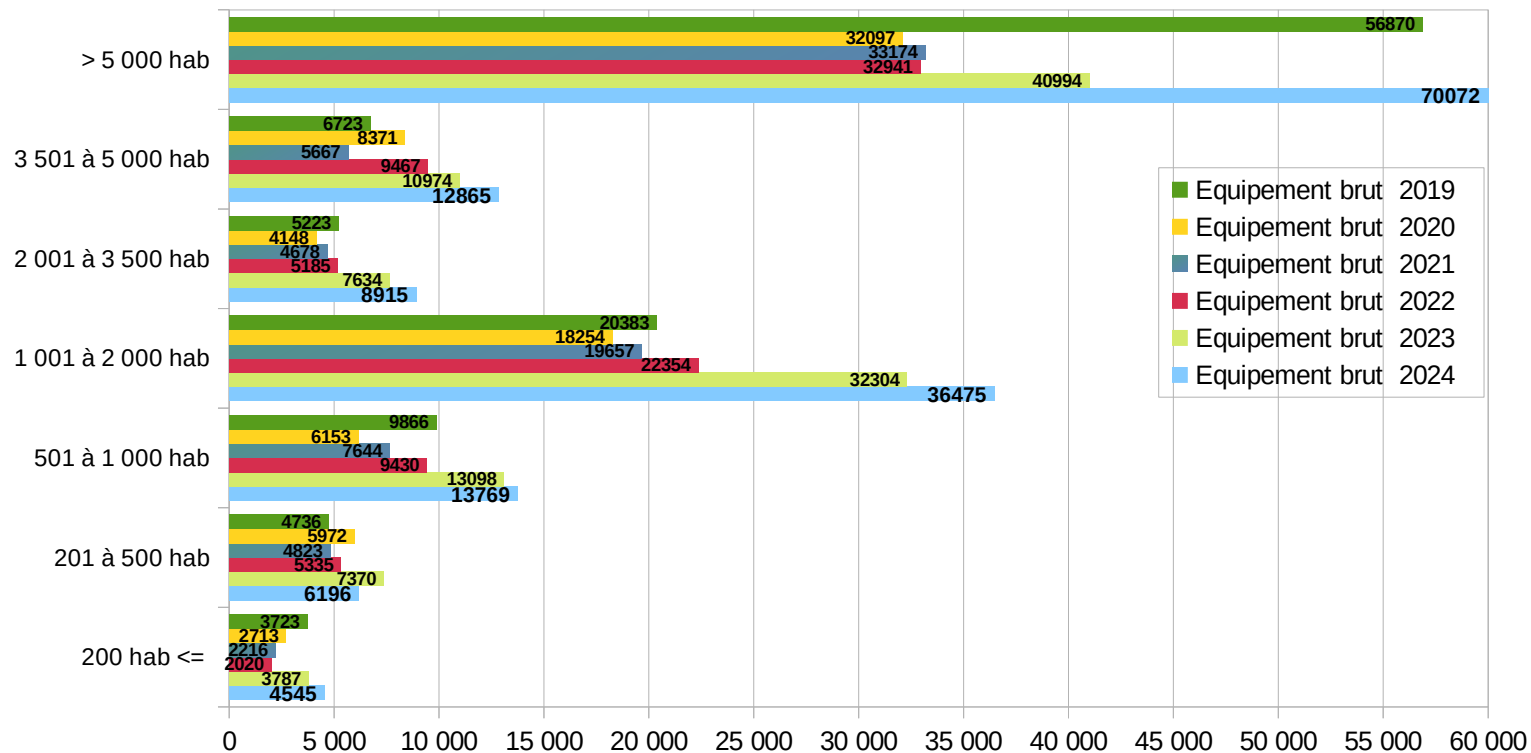
Synthèse générale – Dépenses d'équipement

Le graphique ci-contre met en exergue :

Une progression très nette des dépenses d'équipement en 2024 (+32 % par rapport à 2023) après le rebond déjà amorcé en 2023 (+34 % par rapport à 2022).

La crise sanitaire ainsi que le temps d'étude des projets du début de mandature expliquent en grande partie cette montée en puissance.

Evolution dépenses d'équipement / strate - K€



Synthèse générale – Dépenses d'équipement

Le graphique ci-contre met en exergue :

Le niveau moyen de dépenses d'équipement brut (D.E.B) par commune dans chacune des strates.

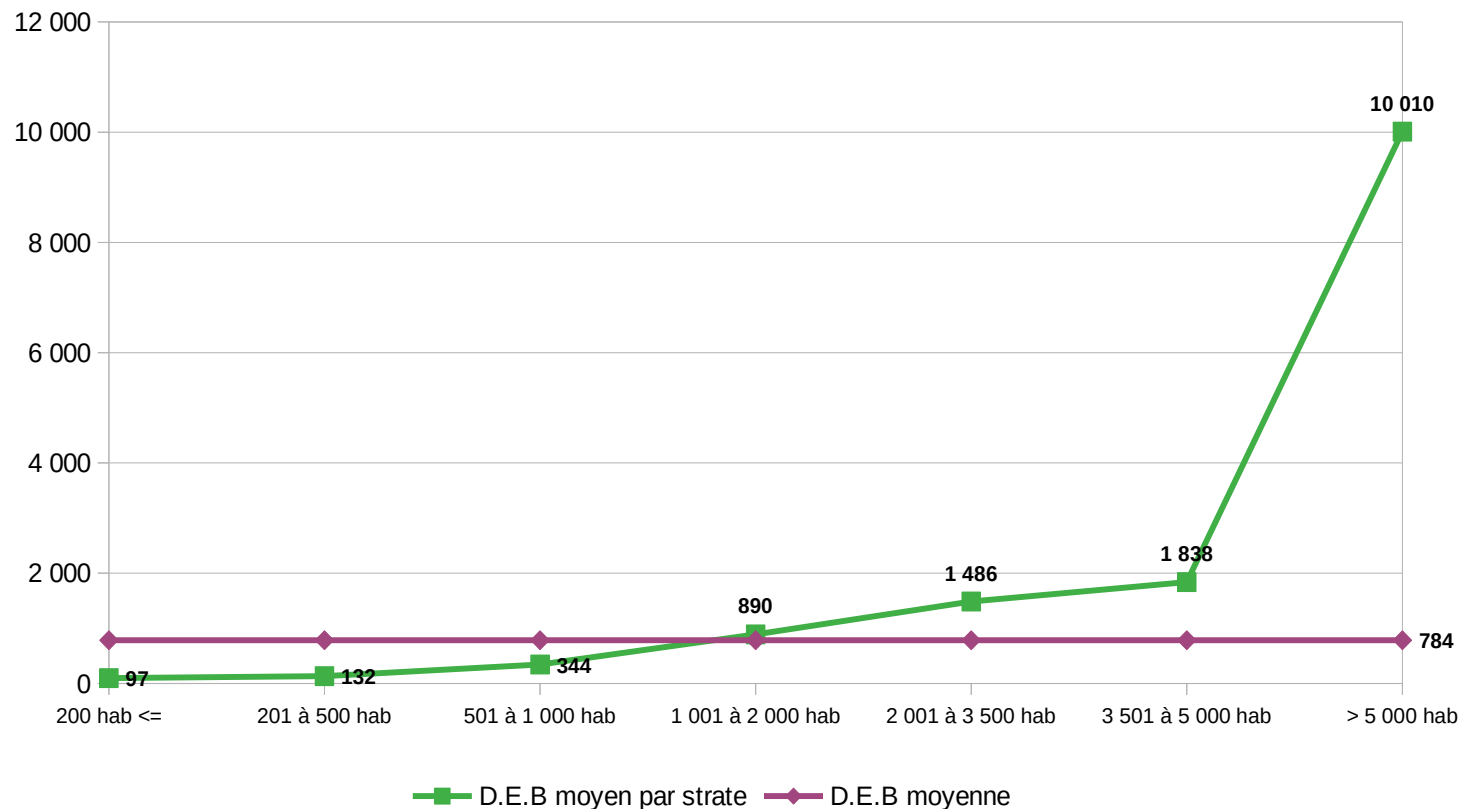
Les valeurs obtenues sont rapprochées de la valeur moyenne par commune du 82, soit une D.E.B moyenne de 784 K€.

Les communes des 3 premières strates se situent en dessous de la D.E.B moyenne.

Les communes des 4 dernières strates se situent au dessus de la D.E.B moyenne.

Pour plus de détail / analyse : cf pages 56 et 57.

Dépenses d'équipement moyennes / strate en 2024 - K€



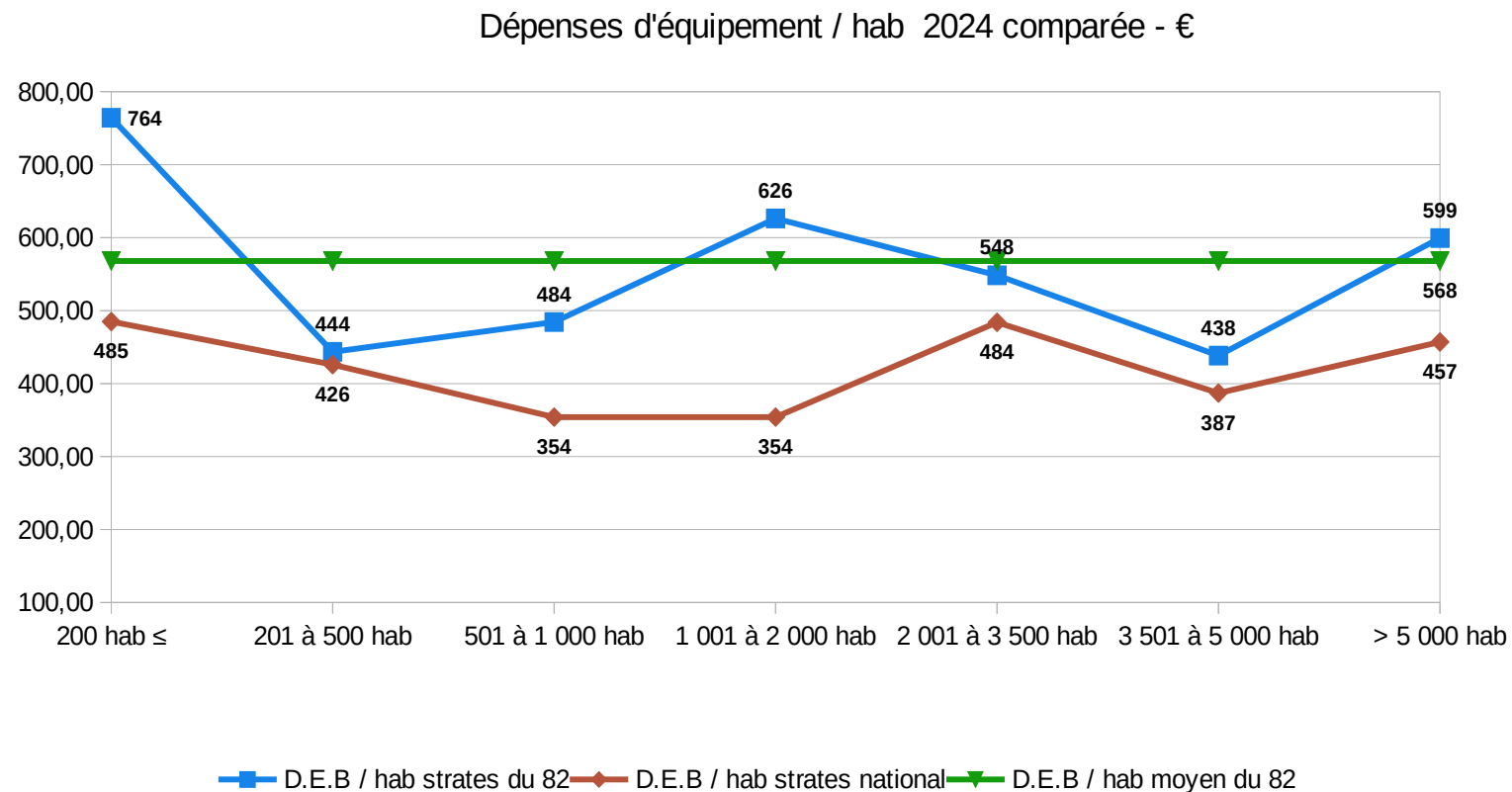
Synthèse générale – Dépenses d'équipement

Le graphique ci-contre met en exergue :

Des niveaux d'investissement 2024 qui oscillent entre 438 et 764 €/hab (courbe bleue).

La valeur moyenne, toutes communes du T&G confondues, ressort à 568 € (ligne verte).

Des dépenses d'équipement par habitant comparées à la valeur de la strate nationale (courbe marron) qui affichent un niveau supérieur.



Synthèse générale – Dép. d'équipement dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

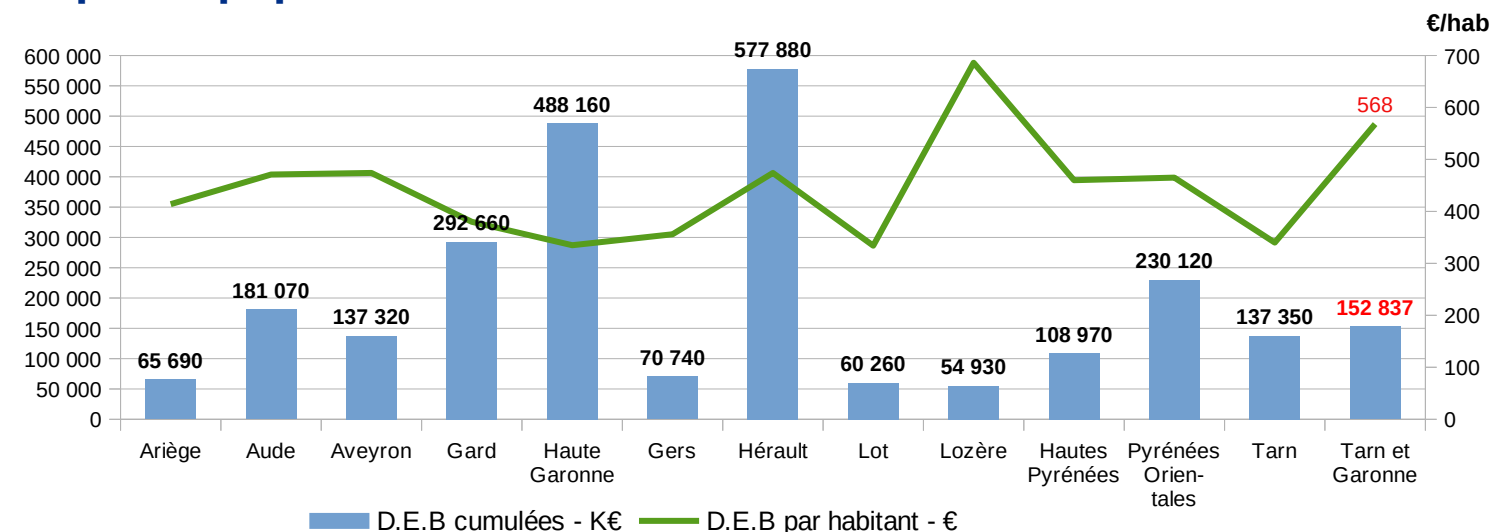
Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Le niveau de dépenses d'équipement brut (D.E.B) cumulées des communes composant les 13 départements de la région Occitanie. Il ressort :

En valeur absolue, les communes du T&G se classent en 6ème position avec 152 837 K€ investis en 2024.

En valeur investie par habitant, elles se hissent sur le podium à la 2ème place : 568 €/hab.

A souligner que le niveau d'investissement cumulé des 195 communes du 82 est supérieur à la moyenne régionale tant en valeur par habitant (568 € contre 416 €) qu'en valeur moyenne par commune (784 K€ contre 574 K€).



Toutes strates confondues

Dépenses d'équipement brut (D.E.B) Communes d'Occitanie		D.E.B cumulée - K€	Nbre d'habitants	D.E.B par habitant - €	Nbre communes	D.E.B par commune - K€
09	Ariège	65 690	158 578	414	326	202
11	Aude	181 070	384 450	471	433	418
12	Aveyron	137 320	289 766	474	285	482
30	Gard	292 660	770 043	380	351	834
31	Haute Garonne	488 160	1 457 716	335	586	833
32	Gers	70 740	198 905	356	461	153
34	Hérault	577 880	1 219 776	474	342	1 690
46	Lot	60 260	180 437	334	313	193
48	Lozère	54 930	80 081	686	152	361
65	Hautes Pyrénées	108 970	236 859	460	469	232
66	Pyrénées Orientales	230 120	495 307	465	226	1 018
81	Tarn	137 350	403 762	340	314	437
82	Tarn et Garonne	152 837	269 088	568	195	784
Total		2 557 987	6 144 768	416	4 453	574

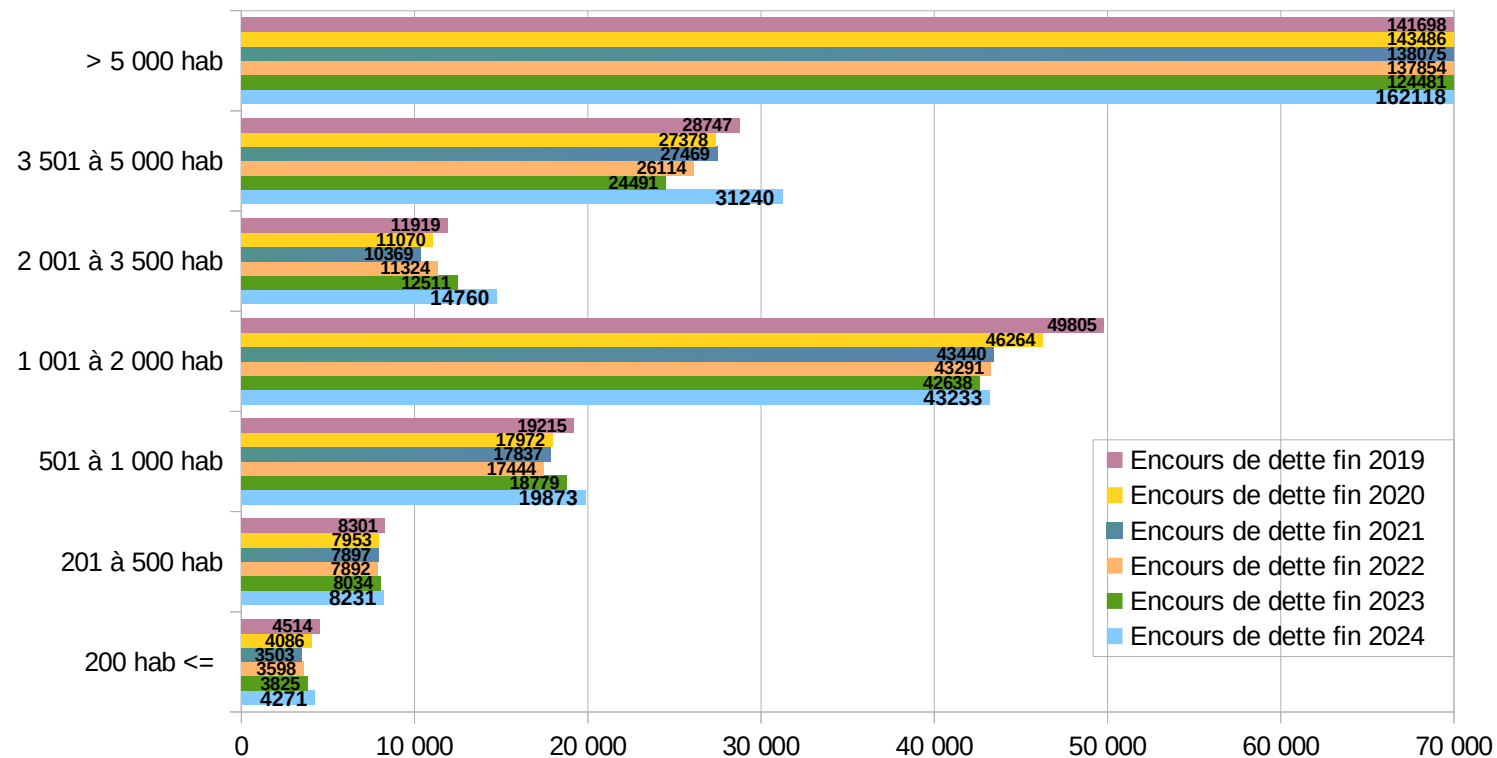
Synthèse générale – Encours de dette

Le graphique ci-contre met en exergue :

Un processus de re-endettement en 2024 après avoir constaté au cours des 4 années précédentes une phase de désendettement.

Cette hausse de l'encours de dette est cohérent au regard de l'évolution très dynamique du niveau d'investissement constaté en 2024 et 2023.

Evolution de la dette / strate - K€



Synthèse générale – Encours de dette

Le graphique ci-contre met en exergue :

Le niveau moyen de dette par commune dans chacune des strates.

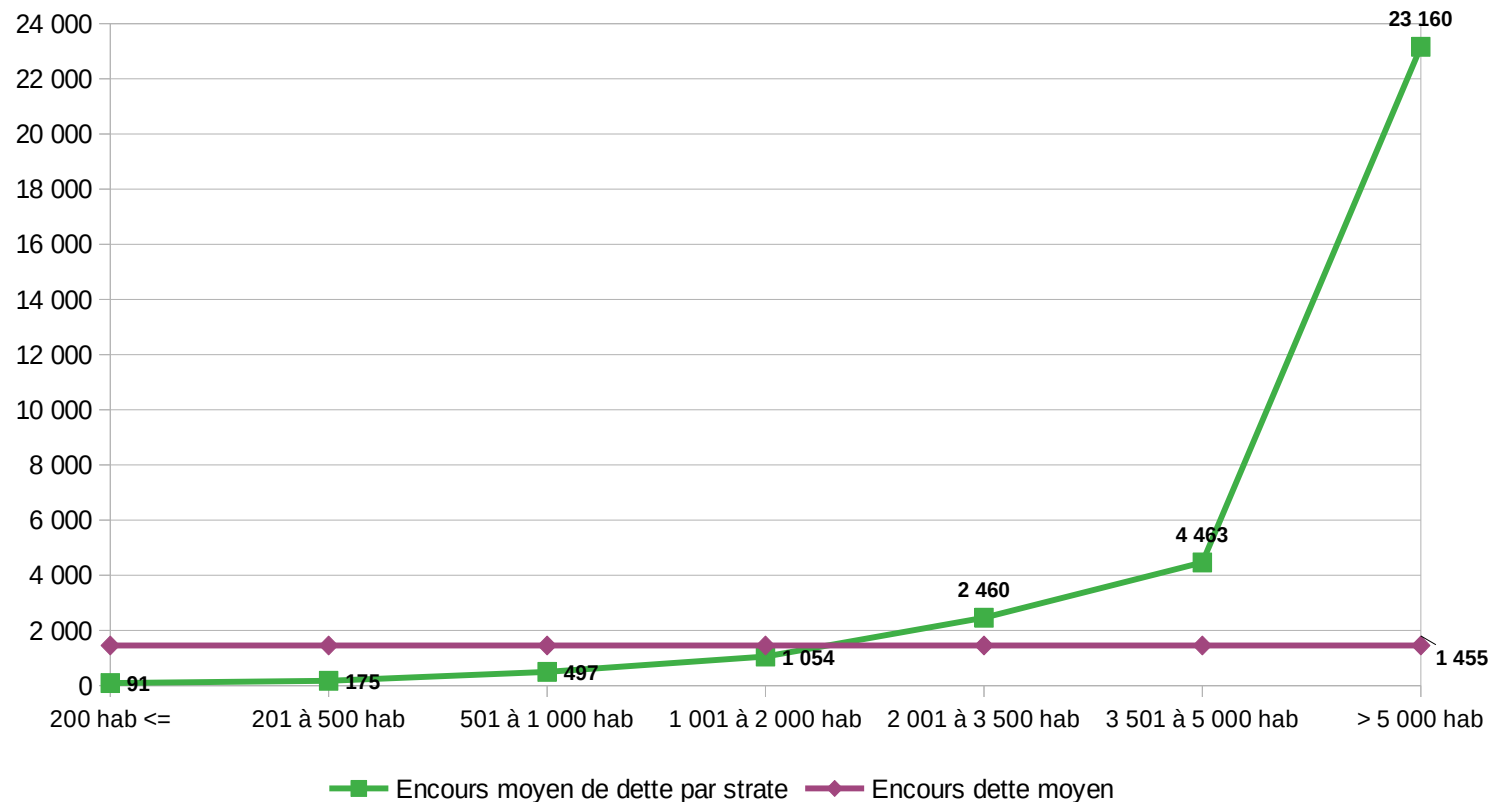
Les valeurs obtenues sont rapprochées de la valeur moyenne par commune à l'échelle du département qui s'élève à 1 455 K€.

Les communes des 4 premières strates se situent en dessous de l'en-cours moyen.

Les communes des 3 dernières strates se situent au dessus de l'en-cours moyen.

Pour plus détail / analyse : cf pages 76 et 77.

Encours de dette à fin 2024 / strate - K€

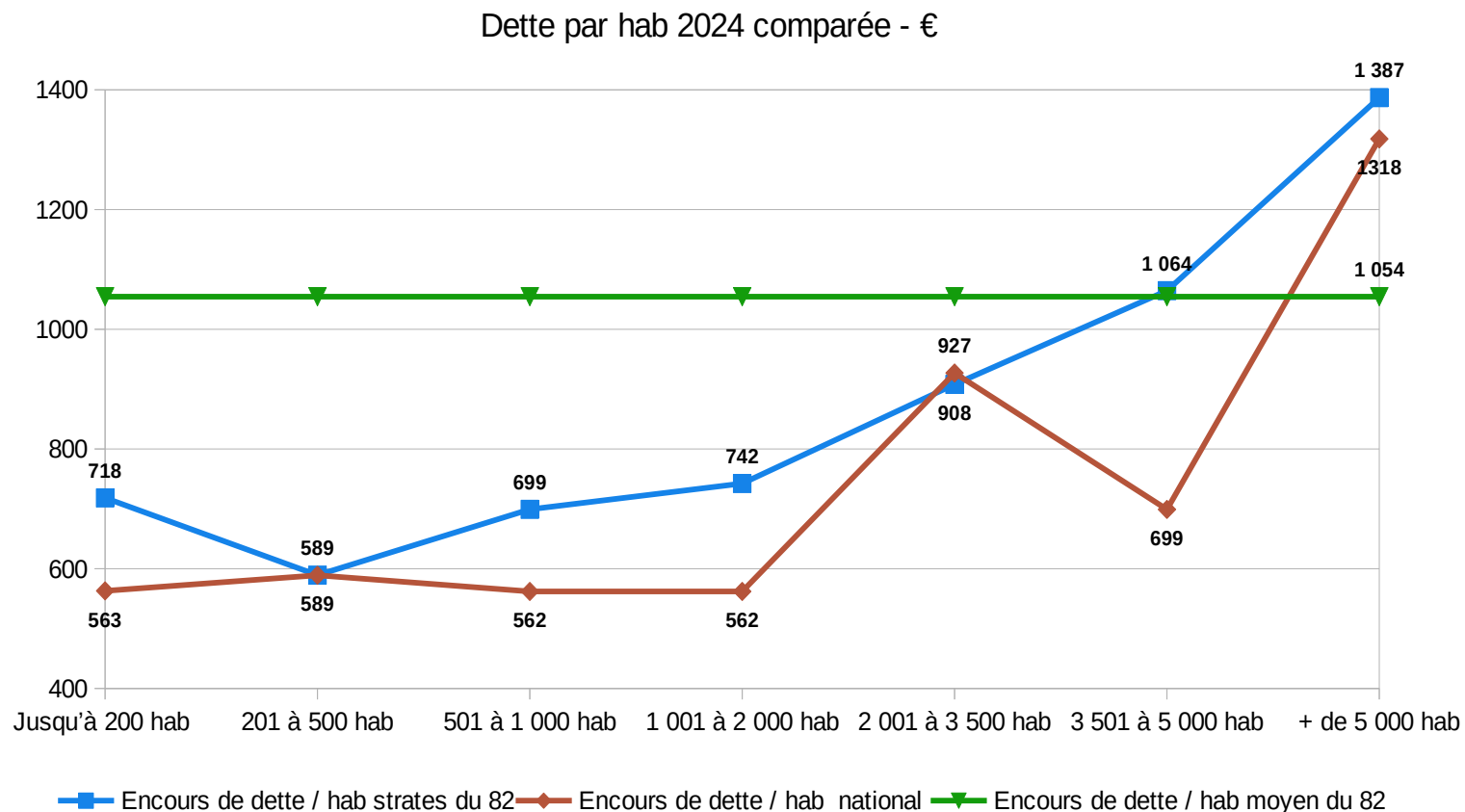


Synthèse générale – Encours de dette

Le graphique ci-contre met en exergue :

Le niveau de dette moyen, toutes communes du T&G confondues, ressort à 1 054 €/hab.

Des niveaux de dette par habitant comparées à la valeur de la strate nationale qui de façon générale sont légèrement supérieurs.



Synthèse générale – Encours de dette dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

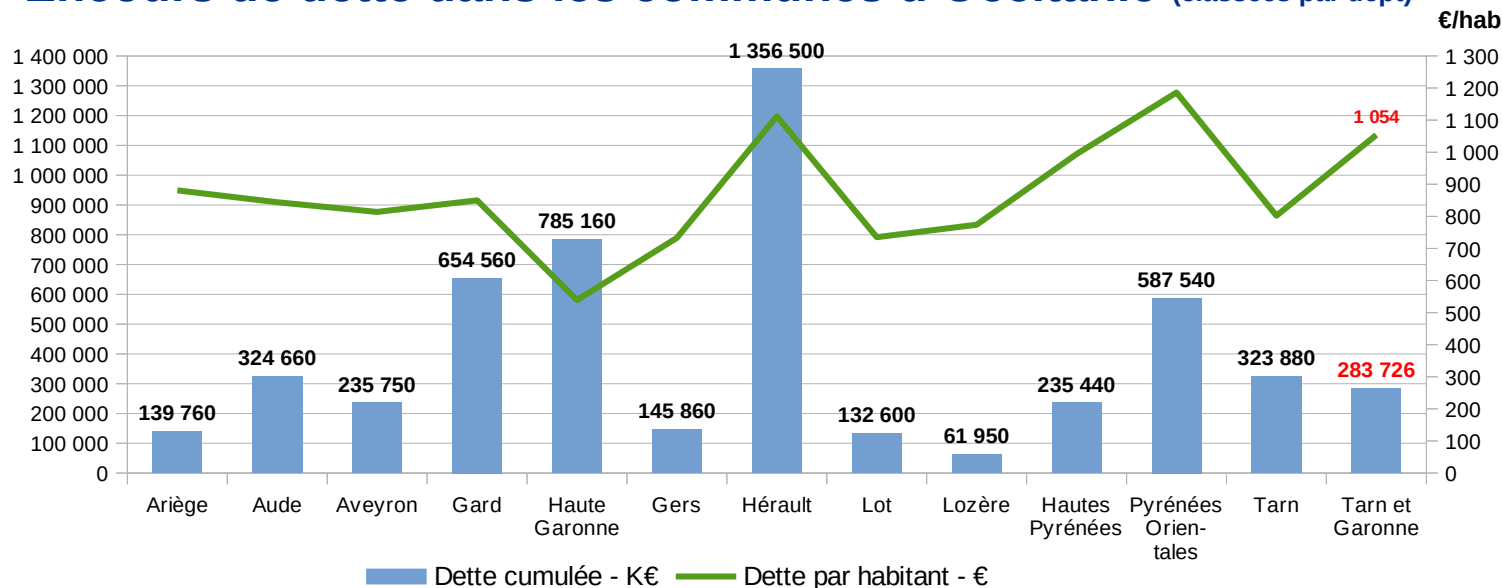
Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Le niveau de dette cumulée des communes composant les 13 départements de la région Occitanie. Il ressort :

En valeur absolue les communes du T&G se classent en 7ème position avec un stock de dette à fin 2024 de 283 726 K€.

La vision « encours de dette par habitant » dégrade leur classement puisqu'elles sont à la 3ème place des plus endettées. Cela est cohérent compte tenu du niveau d'investissement des communes du 82 constaté en 2024 par rapport à celles des autres départements d'Occitanie (cf page 102) .

A souligner que le niveau d'endettement cumulé des 195 communes du 82 est supérieur à la moyenne régionale tant en valeur par habitant (1 054 € contre 857 €) qu'en valeur moyenne par commune (1 455 K€ contre 1 183 K€).



Toutes strates confondues

En-cours de dette - Communes d'Occitanie		Dette cumulée - K€	Nbre d'habitants	Dette par habitant - €	Nbre communes	Dette par commune - K€
09	Ariège	139 760	158 578	881	326	429
11	Aude	324 660	384 450	844	433	750
12	Aveyron	235 750	289 766	814	285	827
30	Gard	654 560	770 043	850	351	1 865
31	Haute Garonne	785 160	1 457 716	539	586	1 340
32	Gers	145 860	198 905	733	461	316
34	Hérault	1 356 500	1 219 776	1 112	342	3 966
46	Lot	132 600	180 437	735	313	424
48	Lozère	61 950	80 081	774	152	408
65	Hautes Pyrénées	235 440	236 859	994	469	502
66	Pyrénées Orientales	587 540	495 307	1 186	226	2 600
81	Tarn	323 880	403 762	802	314	1 031
82	Tarn et Garonne	283 726	269 088	1 054	195	1 455
Total		5 267 386	6 144 768	857	4 453	1 183

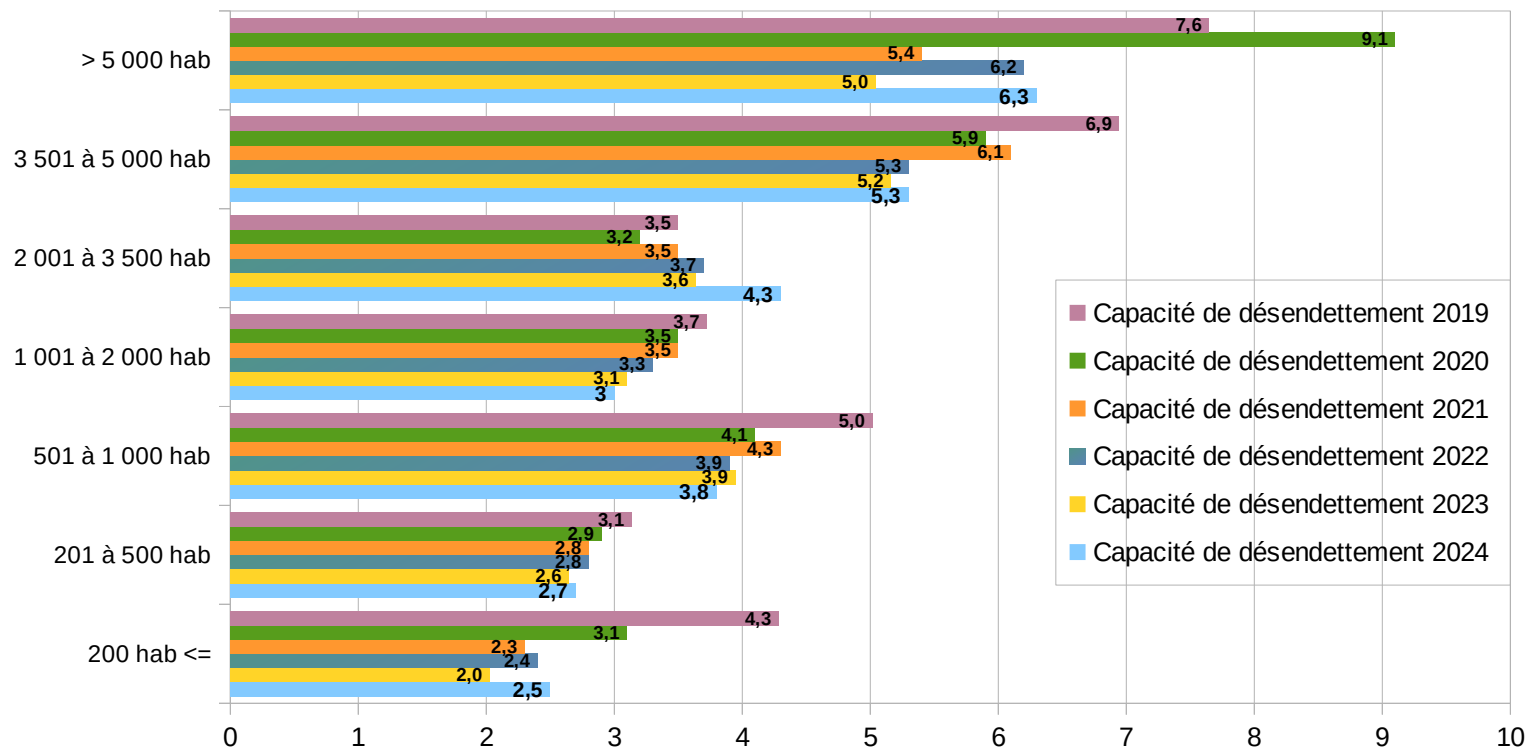
Synthèse générale – Capacité de désendettement

Le graphique ci-contre met en exergue :

Une légère dégradation, pour quasiment toutes les strates, de la capacité de désendettement des communes du 82.

Ce qui est en cohérence au regard des évolutions du stock de dette (cf page 103) et du niveau d'épargne brute qui certes progresse (cf page 91) mais pas suffisamment pour compenser la hausse de l'endettement.

Evolution capacité de désendettement / strate - Nbre années



Synthèse générale – Capacité de désendettement

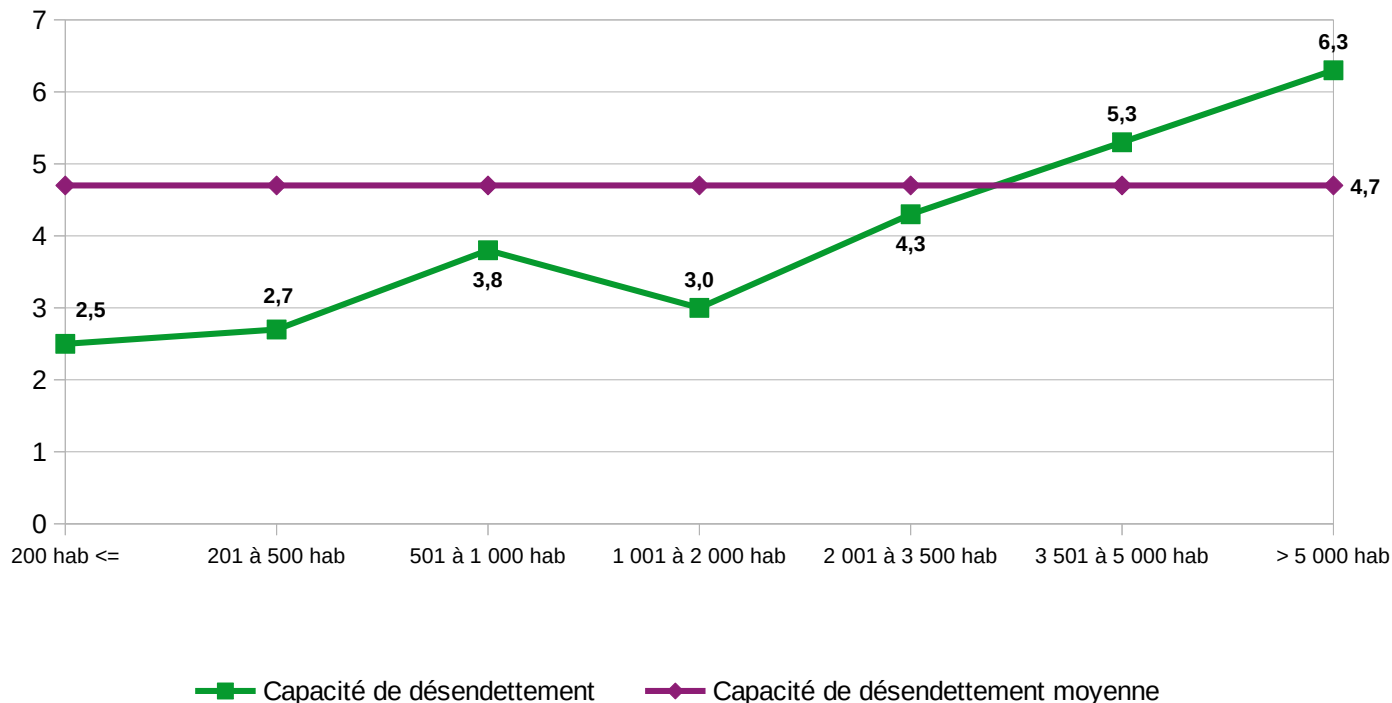
Le graphique ci-contre met en exergue :

Une capacité de désendettement moyenne, toutes communes du département confondues, de 4,7 ans.

Cette durée théorique de désendettement analysée au niveau des strates permet de constater que les cinq premières affichent une valeur mieux positionnée que la moyenne.

Seules les deux dernières strates enregistrent, en toute logique, une durée supérieure à la moyenne,

Capacité de désendettement 2024 - Nbre années



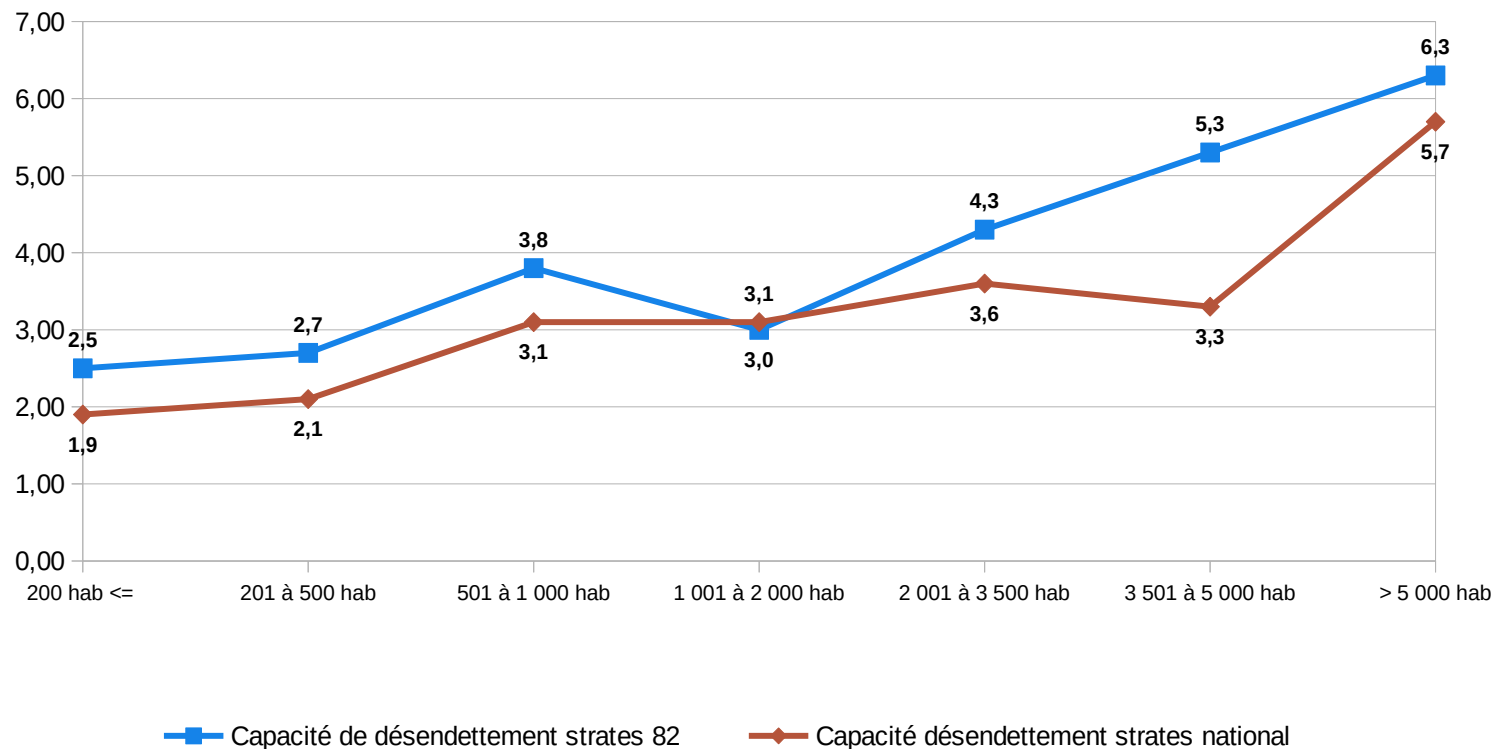
Synthèse générale – Capacité de désendettement

Le graphique ci-contre met en exergue :

Une similitude des durées théoriques de désendettement entre les moyennes des communes du T&G et les moyennes nationales.

Seule la strate 3 501 à 5 000 habitants affiche une valeur très supérieure (défavorable) aux statistiques nationales.

Capacité de désendettement 2024 / strate - Nbre années



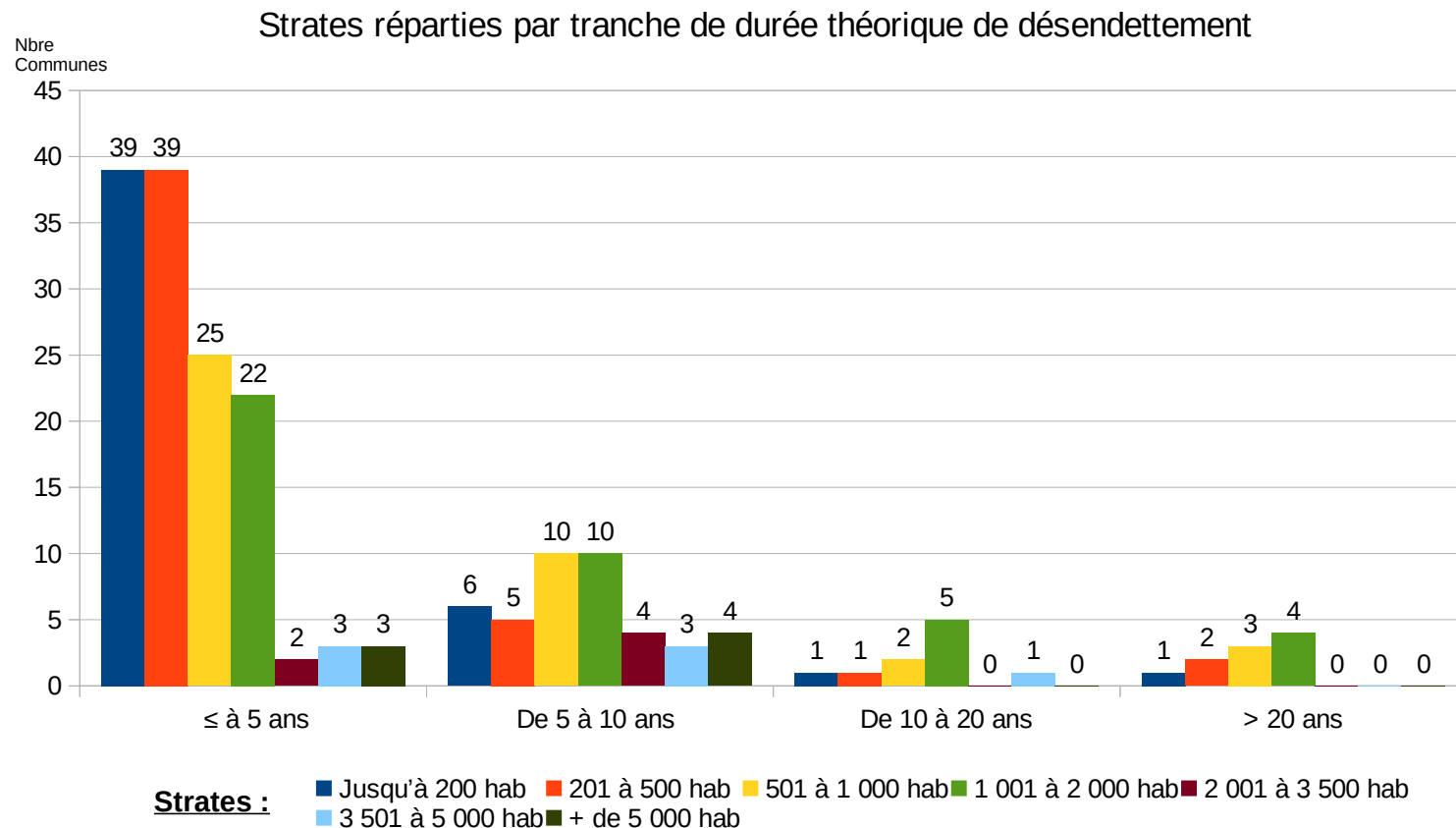
Synthèse générale – Capacité de désendettement

Le graphique ci-contre met en exergue :

Les 2/3 des communes du T&G, soit 133 d'entre elles, ont une durée théorique de désendettement inférieure ou égale à 5 ans.

Au final c'est 90 % des communes du département dont la durée théorique de désendettement est inférieure à 10 ans.

Il faut préciser que pour les 10 communes dont la capacité de désendettement atteint des durées atypiques (> 20 ans), c'est souvent le niveau d'épargne brute qui fait défaut.

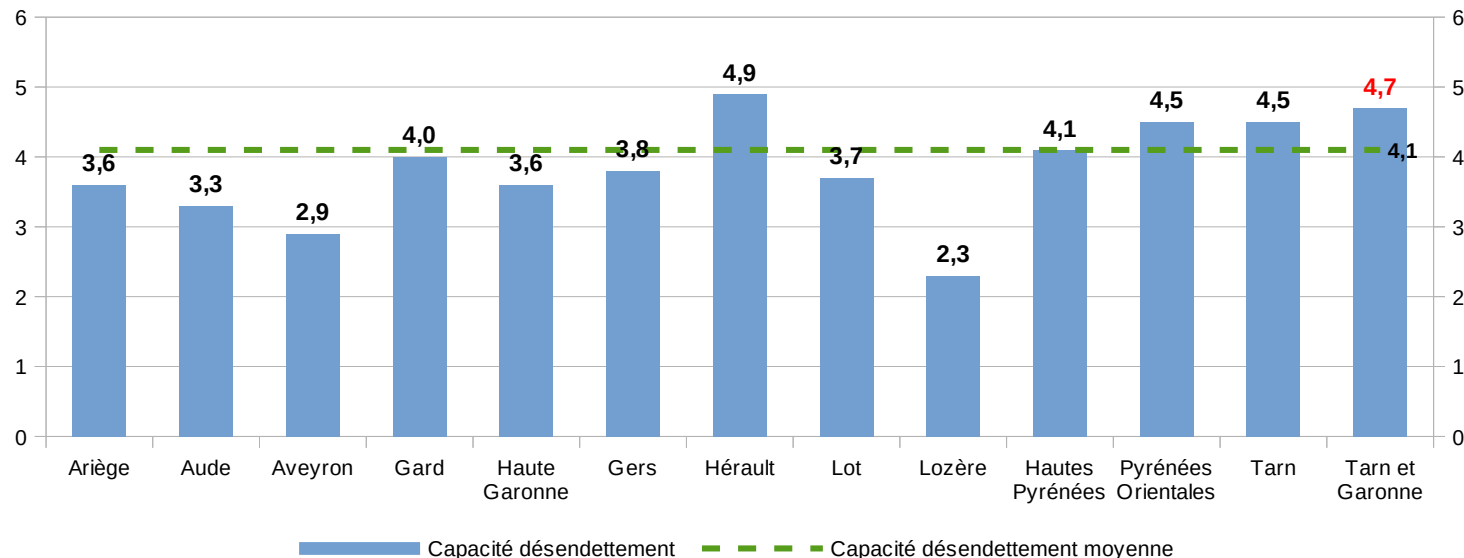


Synthèse générale – Cap. de désendt dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

Le graphique ci-contre met en exergue :

A l'échelle de la région Occitanie la capacité de désendettement moyenne des 4 454 communes qui la composent ressort à 4,1 ans.

Les 195 communes du Tarn et Garonne se positionnent à la 12ème place avec une capacité de désendettement de 4,7 ans.



Toutes strates confondues

Capacité de désendettement - Communes d'Occitanie		Dette cumulée K€	Epargne brute cumulée - K€	Capacité désendettement Années	Capacité désendettement moyenne
09	Ariège	139 760	38 850	3,6	4,1
11	Aude	324 660	97 040	3,3	4,1
12	Aveyron	235 750	80 380	2,9	4,1
30	Gard	654 560	163 130	4,0	4,1
31	Haute Garonne	785 160	220 590	3,6	4,1
32	Gers	145 860	38 000	3,8	4,1
34	Hérault	1 356 500	275 700	4,9	4,1
46	Lot	132 600	36 030	3,7	4,1
48	Lozère	61 950	27 170	2,3	4,1
65	Hautes Pyrénées	235 440	57 870	4,1	4,1
66	Pyrénées Orientales	587 540	131 200	4,5	4,1
81	Tarn	323 880	72 510	4,5	4,1
82	Tarn et Garonne	283 726	59 859	4,7	4,1
Total		5 267 386	1 298 329	4,1	

Synthèse générale – Conclusion

L'ensemble des analyses qui précèdent permet de tirer les enseignements majeurs suivants :

✓ En ce qui concerne les potentialités des communes du Tarn-et-Garonne

Le revenu imposable (RI) ainsi que le potentiel financier (PFI) par habitant poursuivent leur progression : le RI est passé de 12 722 € en 2020 à 14 457 € en 2024 et le PFI de 814 € à 896 €. Ils restent toutefois en retrait par rapport aux autres communes des départements d'Occitanie. Sur chacun de ces indicateurs, les communes du 82 se placent entre la 9ème et la 10ème place (sur 13 départements que compte la Région) et leur niveau reste en deçà de la moyenne régionale (*cf pages 85 et 90*).

Il convient de souligner, comme le démontrent les données de la *page 89*, qu'il y a une corrélation entre le niveau de revenu moyen des ménages et le potentiel financier par habitant des communes. En outre, si l'on excepte quelques situations particulières, le niveau démographique des communes impacte aussi ces indicateurs. Bien sûr, les départements dans lesquels la population s'articule autour de métropoles comme Toulouse et Montpellier sont ceux dans lesquels on trouve les revenus moyens et le potentiel financier par habitant les plus élevés.

Pour autant les communes du T&G, notamment celles situées autour des grands axes de communication mais aussi celles qui développent leur attractivité en milieu rural, connaissent actuellement une croissance démographique significative. Par ailleurs, de grands projets d'infrastructure à venir (ligne et gare LGV, nouvel hôpital) permettent de penser que ces indicateurs de potentialités devraient progresser dans les prochaines années.

✓ En ce qui concerne les agrégats financiers des communes du Tarn-et-Garonne

➡ **L'épargne brute** qui, après s'être tassée en 2022, notamment pour les communes de plus de 5 000 habitants, du fait de la poussée inflationniste, confirme en 2024 la progression déjà amorcée en 2023. La stabilisation de la hausse des prix en 2024 conjuguée à un accroissement des recettes fiscales du fait de la revalorisation du foncier bâti expliquent cette variation favorable. (*cf pages 43 et 91*).

Synthèse générale – Conclusion

Comparativement aux données nationales déclinées par strate de population, les communes du Tarn-et-Garonne affichent des taux moyen d'épargne brute cohérents (cf page 93).

Le niveau d'épargne brute exprimé en valeur relative (% des recettes réelles de fonctionnement), place les 195 communes du département à la 4ème place régionale. Par ailleurs, l'épargne brute par habitant ainsi que par commune du 82 se situe au dessus de la moyenne régionale (cf page 94).

➡ **L'épargne nette** suit quasiment la même évolution que l'épargne brute. En effet, après un rebond marqué en 2021 elle se stabilise en 2022 puis repart à la hausse en 2023 et en 2024, avec un service de dette baissier sur cette dernière année (-4,6%) (cf pages 45 et 95).

Si l'on rapproche l'épargne nette des communes Tarn-et-Garonnaises des autres communes d'Occitanie, on constate (cf page 98) :

- que son niveau exprimé en valeur relative (% des recettes réelles de fonctionnement) se situe à la 5ème place ;
- rapportée à la population (en €/hab), son classement se dégrade légèrement à la 6ème place ;
- son niveau, par habitant et par commune, est supérieur aux moyennes régionales.

➡ **Le niveau d'investissement** des communes du 82, dans le prolongement du rebond constaté en 2022, s'est encore renforcé en 2023 (+34%) et en 2024 (+32%). Il dépasse même largement celui enregistré en 2019 (avant la crise sanitaire). La phase d'étude des projets en début de mandature (2020 + 2021 du fait de la covid-19) étant dénouée, le lancement des opérations a été engagé en 2022 et leur exécution s'est donc poursuivie en 2023 et en 2024 (cf pages 57 et 99).

Au regard des dépenses d'équipement par habitant relevées dans les communes des autres départements d'Occitanie, celles du Tarn-et-Garonne se placent sur le podium en 2ème position ! A noter que le niveau d'investissement par habitant et par commune Tarn-et-Garonnaise est nettement supérieur à la moyenne régionale (cf page 102).

➡ **L'encours de dette** des communes du T&G à fin 2024 repart à la hausse. Ce processus de re-endettement se confirme pour toutes les strates après une phase de désendettement constatée entre 2019 et 2023. Avec un niveau d'investissement qui s'est renforcé de façon très marquée en 2023 et 2024, cette évolution de l'encours de dette paraît cohérente (cf pages 77 et 103).

L'analyse comparative avec les autres communes d'Occitanie, met en exergue un niveau d'endettement pour celles du Tarn-et-Garonne supérieur à la moyenne régionale que la valeur soit exprimée par habitant ou par commune. Le stock de dette par habitant place les communes du 82 en 3ème position des communes les plus endettées mais à pondérer du fait du niveau d'investissement bien plus élevé que ses homologues des autres départements d'Occitanie (cf page 106).

Synthèse générale – Conclusion

➡ **La capacité de désendettement** des communes du Tarn-et-Garonne, après s'être améliorée en 2022, voit sa durée moyenne se rallonger légèrement en 2024. Cela est dû, fort logiquement, à l'effet de la hausse marquée du stock de dette qui n'a pu être compensé par la progression de l'épargne brute (cf pages 79 et 107).

Cet indicateur décliné par strate de population est dans le profil des données statistiques nationales (cf page 109). La majeure partie des communes du 82 (les 2/3) affiche une durée théorique de désendettement inférieure à 5 ans. (cf page 110).

Il s'avère, à la lecture des données des communes d'Occitanie, que la durée moyenne de désendettement de celles du T&G, est supérieure. Sur les communes des 13 départements de la région, celles du 82 se classent en 12ème position. (cf page 111).

En définitive, les indicateurs financiers des communes du Tarn-et-Garonne, bien qu'étant plutôt en retrait par rapport à leurs voisines d'Occitanie, restent cohérents au regard des standards nationaux et affichent une évolution favorable au cours des quatre dernières années.

A noter en 2024, le renforcement de l'épargne brute, la maîtrise du service de la dette et le bon niveau d'investissement. Seule « ombre au tableau » : la hausse du niveau de l'encours de dette mais qui reste cohérent au regard de l'effort d'investissement de 2023 et 2024.

Les potentialités de développement qui se profilent en Tarn-et-Garonne, tant au plan démographique qu'économique, devraient apporter à moyen/long terme une dynamique soutenue notamment en matière de rentrées fiscales locales.

Pour autant et à court terme, l'effort sur les dépenses de fonctionnement doit se poursuivre car l'état des finances publiques à l'échelon national va entraîner, inévitablement, un plan d'économies auquel les communes seront tenues de participer.

6

Glossaire

Revenu imposable (RI) par habitant : c'est le revenu issu des critères de répartition de la dotation globale de fonctionnement (D.G.F) établi et diffusé par la Direction Générale des Collectivités Locales (D.G.C.L – base de données D.g.f.i.p) rapporté à population Insee de chaque commune. Toujours selon l'Insee (donnée 2016) un ménage français est composé en moyenne de 2,2 personnes.

Potentiel financier (PFI) par habitant : cet indicateur permet de prendre en compte l'ensemble des ressources stables d'une collectivité. En effet, outre la capacité de la collectivité à mobiliser des ressources fiscales (potentiel fiscal) s'ajoute la richesse tirée de certaines dotations versées par l'État de manière mécanique et récurrente. L'agrégat ainsi déterminé est rapporté à la population de la commune. C'est un indicateur comparatif de richesse des communes. Il est important de préciser que les critères d'attribution des dotations de l'État aux communes intègrent des caractéristiques intrinsèques de ces dernières telles que : leur population, leur superficie, leur centralité et le revenu moyen par habitant par exemple. Le PFI constitue un critère important dans la détermination des règles de péréquation des ressources entre communes.

Épargne brute (ou capacité d'autofinancement) : cet indicateur mesure l'excédent financier généré par le fonctionnement de la collectivité. Il est rapporté aux total des recettes réelles de fonctionnement (R.R.F) pour déterminer le **taux d'épargne brute**. Cela permet de pondérer la performance en fonction de la taille et/ou de la surface financière de chaque commune.

Épargne nette : cet indicateur constitue l'autofinancement disponible après service de la dette. Il est donc déterminée en défalquant de l'épargne brute les remboursements d'emprunts (part en capital) . L'agrégat ainsi obtenu est rapporté au total des recettes réelles de fonctionnement (R.R.F) afin de déterminer le **taux d'épargne nette**. Cela permet de pondérer la performance exprimée en fonction de la taille et/ou de la surface financière de chaque commune.

Glossaire

Dépenses d'équipement brut (D.E.B) : elles intègrent les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les immobilisations en cours, les opérations pour compte de tiers ainsi que les travaux en régie.

Cet agrégat est exprimé en valeur brute et en euro par habitant. Cela permet de pondérer la masse investie en fonction de la taille de chaque commune.

Encours de dette bancaire et assimilée : cela correspond au stock de dette à fin d'année (duquel est déduit l'éventuelle créance du fonds de soutien "emprunts toxiques").

Capacité de désendettement : cet indicateur correspond au rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute. Le résultat est exprimé en années. Une capacité de désendettement de 5 ans signifie que, toute chose égale par ailleurs, la collectivité pourrait théoriquement rembourser sa dette en 5 ans si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute (ou capacité d'autofinancement). Cet indicateur permet de relier 2 notions clés de gestion financière : la solvabilité et l'autonomie financière. Son analyse doit porter sur plusieurs années afin de lisser certains phénomènes conjoncturels.

Lorsque l'épargne brute d'une commune s'avère négative (les cas sont marginaux), la valeur retenue de la capacité de désendettement est ramenée à zéro à l'instar des communes dont l'encours de dette à fin d'année est nul (peu nombreuses également).

Recettes réelles de fonctionnement (RRF) : il s'agit des recettes de fonctionnement totales abstraction faite des opérations d'ordre.

Gilles BAROU

E-mail : g.b-conseil@orange.fr

Fixe : 05 63 68 18 48

Mob : 06 31 38 64 81

Web : gb-conseil.net

